

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

M-19 SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE

LISTE DES DESSINS

PAGE DE COUVERTURE

ARCHITECTURE

PLAN DE DÉMOLITION, PLAN DE DÉMOLITION DU PLAFOND RÉFLÉCHI ET PLAN DE DÉMOLITION DU MOBILIER
 PLAN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI
 PLAN D'ÉTAGE DES FINITIONS ET PLAN D'ÉTAGE DU MOBILIER
 DÉTAILS DU MOBILIER
 ÉLÉVATIONS, COUPES ET DÉTAILS DE LA MENUISERIE
 DÉTAILS ET NOMENCLATURE DES PORTES ET DÉTAILS ET NOMENCLATURES DES FINITIONS

MÉCANIQUE

PLANS DE DÉMOLITION: CONDUITS ET TUYAUTERIE
 NOUVEAUX PLANS D'INSTALLATION: CONDUITS ET TUYAUTERIE
 LÉGENDES, NOMENCLATURES, SCHÉMAS ET DÉTAILS

ÉLECTRIQUE

NOTES, LÉGENDE ET DÉTAILS
 TRAVAUX DE DÉMOLITION: L'ÉCLAIRAGE ET L'ALARME D'INCENDIE, L'ALIMENTATION ET LA DISPOSITION DES SYSTÈMES
 NOUVEAUX TRAVAUX: L'ÉCLAIRAGE ET L'ALARME D'INCENDIE, L'ALIMENTATION ET LA DISPOSITION DES SYSTÈMES
 NOUVEAUX TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE MASQUAGE SONORE

N° DE DESSIN

6009-CS1

6009-A01

6009-A02

6009-A03

6009-A04

6009-A05

6009-A06

6009-M01

6009-M02

6009-M03

6009-E01

6009-E02

6009-E03

6009-E04

LÉGENDE	
APPLICABLE À TOUS LES DESSINS D'ARCHITECTURE	
(XX)	NOTE DE DESSIN
(X/XXX)	RÉFÉRENCE DE L'ÉLÉVATION
(X/XXX)	NUMÉRO DU DÉTAIL
(X/XXX)	RÉFÉRENCE DU DÉTAIL DE LA SECTION
(X/XXX)	NUMÉRO DU DESSIN
(X/XXX)	RÉFÉRENCE DU DÉTAIL
XXXX	NUMÉRO DE SALLE
EXXX	NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA ZONE COMPARTIMENTÉE
XXXX	IDENTIFIANT DE LA PORTE
PK	TYPE DE CLOISON
00.00	HAUTEUR DE L'ÉLÉVATION
[Shaded Box]	MUR EXISTANT À GARDER EN PLACE
[Dashed Box]	MUR EXISTANT À RETIRER
[White Box]	NOUVEAU MUR

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

KEY PLAN PLAN CLÉ

7			
6			
5			
4			
3			
2	30/05/2022	ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	SWH
1	4/03/2022	ÉMIS POUR RÉVISION DE 66%	JDG
No.	Date	Revision	Ét./Par.

Date Printed Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no.	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

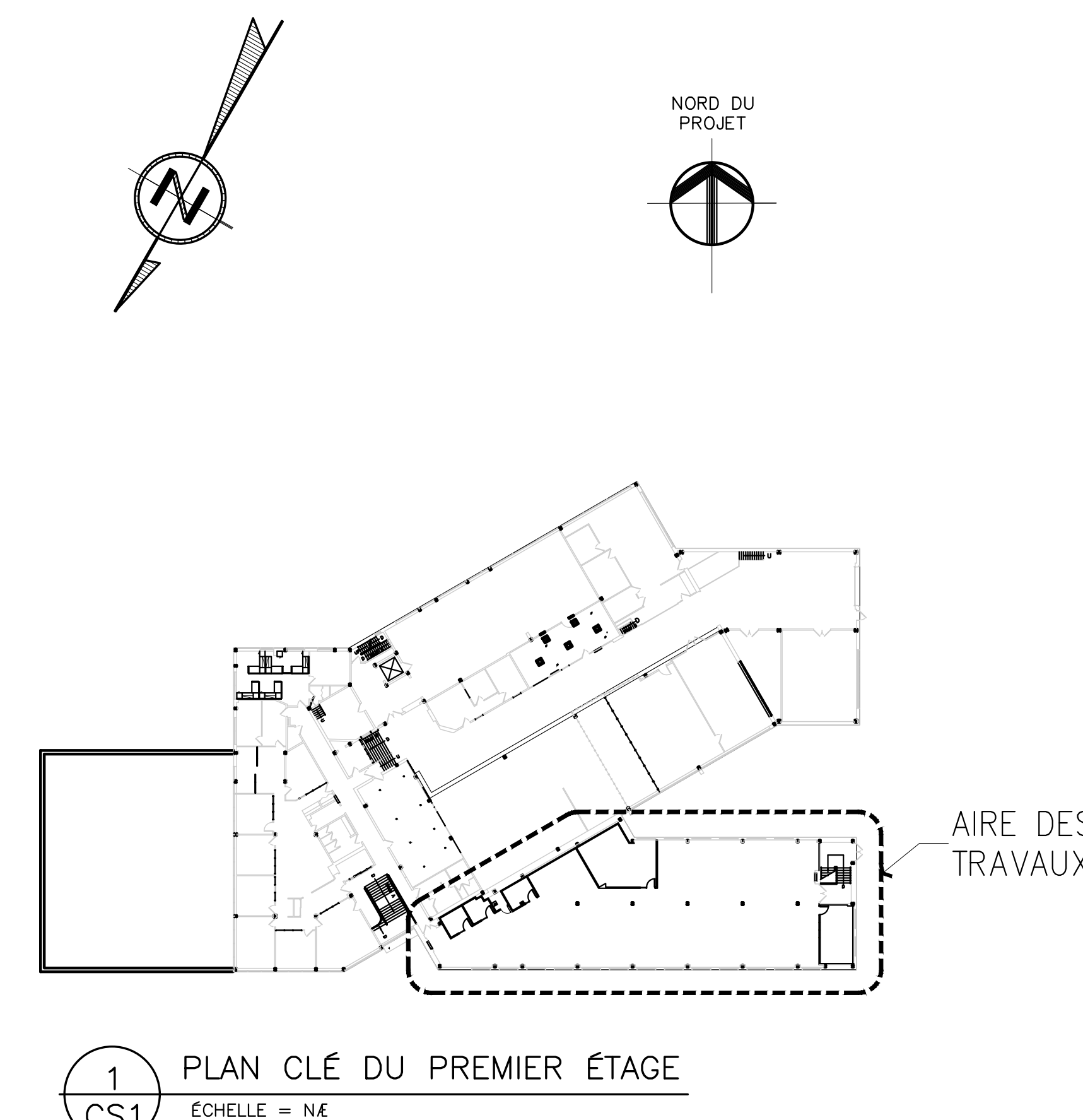
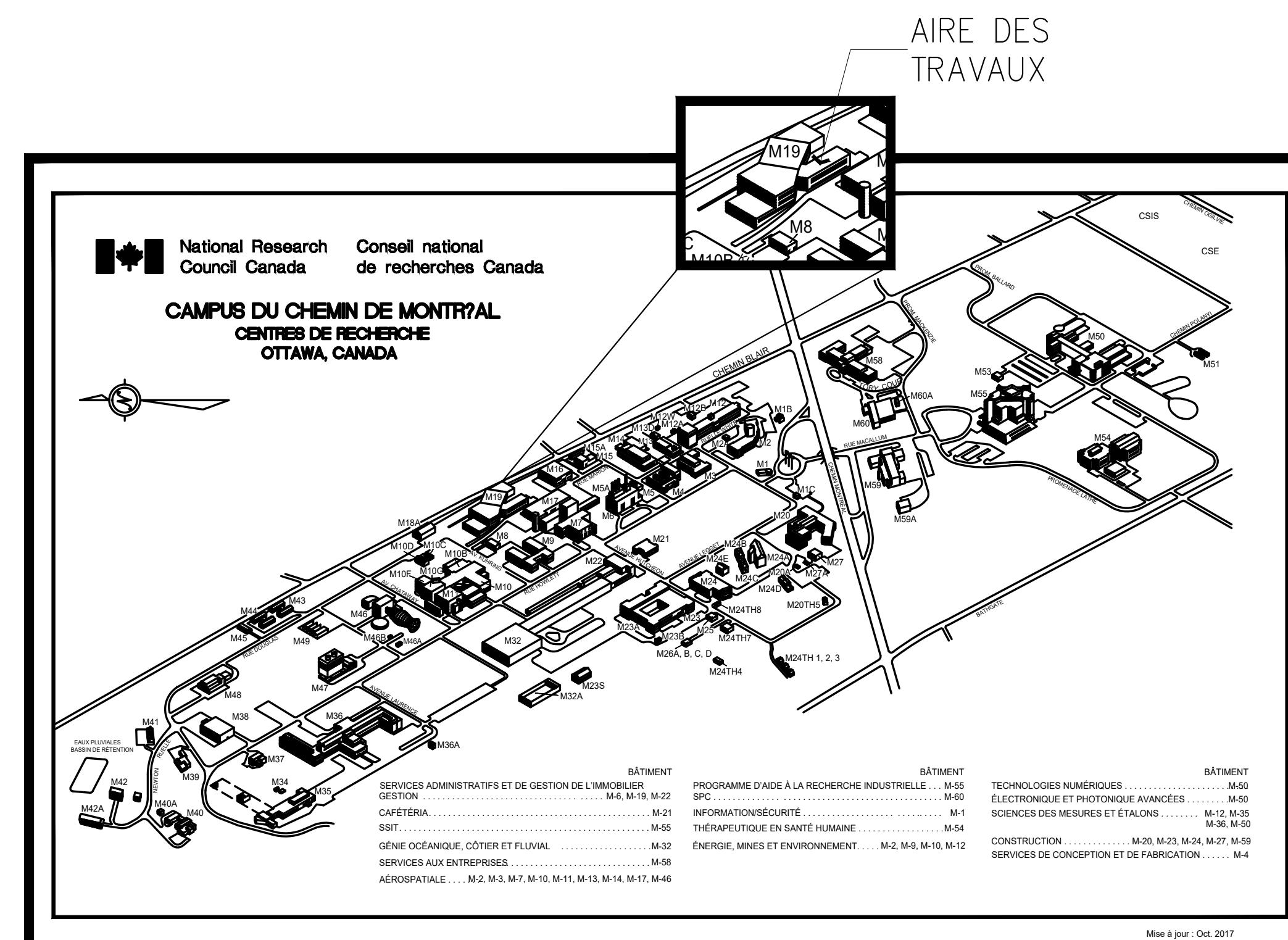
project
 M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing
 PAGE COUVERTURE

designed	SWH	conçu	date	MAI 2022	date
drawn	JDG/MD	dessiné	scale	COMME NOTÉ	échelle
checked	JDG	vérifié	sheet	1 of 4	7
approved	JD	approuvé	W.O.no.		D.T.no.
dwg.no.					dessin no.

6009 - CSI F

ABRÉVIATIONS			
EAP	ÉLÉMENT ACOUSTIQUE POUR PLAFONDS	MC	MÉTAL CREUX
ADPF	AU-DESSUS DU PLANCHER FINI	NAE	NON À L'ÉCHELLE
BÉT.	BÉTON	D.E.	D'ENTRAXE
TPMQT	TAPIS-MOQUETTES	Æ	ACIER EMBOUTI
EDM	ÉLÉMENT DE MAÇONNERIE	PT	PEINTURE
AVEC	AVEC	CBP	CHAPE DE BÉTON PEINT
DMNT	DÉMONTABLE	INV.	INVERSE
DESS.	DESSIN	PLS	PLINTHE SOUPLE
(E)	EXISTANT	SIM.	SIMILAIRE
NPF	NIVEAU DU PLANCHER FINI	TEX	TÊTE D'EXTINCTEUR
PP	PLAQUE DE PLÂTRE	FI	FACE INFÉRIEURE
		TYP.	TYPIQUE
		HC	HORS CONTRAT



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

NOTES SUR LA DÉMOLITION
FEUILLE A01 SEULEMENT

- CLOISONS INTÉRIEURES EXISTANTES EN PLAQUE DE PLÂTRE ET PC350 :**
 - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LES CLOISONS PC350, LES TASSEAUX ET LATTES, LES AGRAFES ET LES PLINTHES EXISTANTS. ENLEVER L'ISOLANT (AU BESOIN).
 - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LES FENÊTRES ET VITRAGES, LES CADRES ET LES TASSEAUX ET LATTES INTÉRIEURS EXISTANTS.
- TAPIS-MOQUETTES EN DALLES EXISTANTS :**
 - ENLEVER SOIGNEUSEMENT LES TAPIS-MOQUETTES EN DALLES EXISTANTS COMPRIS DANS LA PORTÉE DES TRAVAUX EN VUE DE LEUR REMISE EN PLACE.
 - GARDER ET CONSERVER LES TAPIS-MOQUETTES EN DALLES NON COUPÉS/ENTIERS QUI SONT EN BON ÉTAT SANS DÉCHIRURES NI TACHES EN VUE DE LEUR REMISE EN PLACE. ÉVACUER DU SITE LES DALLES ENDOMMAGÉES ET/OU PARTIELLES.
 - PRÉPARER LA DALLE DE BÉTON POUR Y INSTALLER LES NOUVELLES DALLES DE TAPIS-MOQUETTE : MEULER TOUTES LES COLLES ET TOUS LES ADHÉSIFS EXISTANTS POUR OBTENIR UNE SURFACE LISSE DE NIVEAU. RAGRÉER ET RÉPARER LE BÉTON AU BESOIN. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- PORTES, BÂTIS DE PORTES ET PIÈCES DE QUINCAILLERIE EXISTANTS :**
 - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LA PORTE, LE BÂTI DE PORTE ET LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE EXISTANTS.
 - PROTÉGER TOUTES LES AUTRES PORTES FAISANT PARTIE DE LA PORTÉE DES TRAVAUX CONTRE LES DOMMAGES PENDANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION.
- STORES MÉTALLIQUES EXISTANTS :**
 - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LES STORES HORIZONTAUX EXISTANTS.
- SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT :**
 - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LE SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU, LES PANNEAUX ACOUSTIQUES ET TOUS LES DISPOSITIFS DE SUSPENSION ET DE FIXATION ASSOCIÉS EXISTANTS.
 - RÉFÉRER AUX PLANS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR TOUS LES APPAREILS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES EXISTANTS MONTÉS AU PLAFOND.
- FINITIONS DES MURS PÉRIPHÉRIQUES EXISTANT :**
 - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LES PLAQUES DE PLÂTRE, LES PLAQUES DE PLÂTRE À REVÊTEMENT DE VINYLE, LES VIS POUR CLOISONS SÈCHES, LES TASSEAUX ET LATTES, LES AGRAFES ET LA FINITION EN PLASTIQUE STRATIFIÉ AUTOUR DES APPUIS DE FENÊTRE EXISTANTS COMME INDICÉ (LE CONTREPLAQUÉ À L'OSSATURE DOIT ÊTRE CONSERVÉ).
 - L'OSSATURE MÉTALLIQUE, L'ISOLANT, LE PARE-VAPEUR ET L'OSSATURE DES APPUIS DE FENÊTRE EN CONTREPLAQUÉ EXISTANTS DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS.
- ENCINTES DE COLONNES EXISTANTES :**
 - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LES PLAQUES DE PLÂTRE, L'OSSATURE MÉTALLIQUE, LES PLAQUES DE PLÂTRE RECOUVERTES DE VINYLE, LES VIS POUR CLOISONS SÈCHES, LES TASSEAUX ET LATTES, LES AGRAFES ET LES PLINTHES EXISTANTS.
- LES ARMOIRES D'INCENDIE ENCASTRÉES EXISTANTES DOIVENT RESTER EN PLACE ET ÊTRE PROTÉGÉES PENDANT LA DURÉE DU PROJET.**
- ENLEVEZ ET ÉLIMINEZ SOIGNEUSEMENT LES PANNEAUX MURAUX PC350, LES TASSEAUX, LES PLINTHES ET TOUTES LES FIXATIONS ASSOCIÉES (À L'EXTÉRIEUR) EXISTANTS DU LOCAL ÉLECTRIQUE EXISTANT. LES POTEAUX MÉTALLIQUES DOIVENT RESTER EN PLACE. LES PANNEAUX MURAUX PC350, LES TASSEAUX, LES PLINTHES ET TOUTES LES FIXATIONS ASSOCIÉES (À L'INTÉRIEUR) EXISTANTS DU LOCAL ÉLECTRIQUE EXISTANT DOIVENT RESTER EN PLACE.**
- ÉVIER, ARMOIRE ET FONTAINE D'EAU EXISTANTS:**
 - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE L'ÉVIER ET LA MEUBLE. SE RÉFÉRER À LA MÉCANIQUE.
 - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LA FONTAINE À BOIRE. SE RÉFÉRER À LA MÉCANIQUE.
- ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LES MEUBLES DIVERS ENTREPOSÉS.
- LES MEUBLES EXISTANTS DANS CETTE PIÈCE DOIVENT ÊTRE TEMPORAIREMENT ENLEVÉS ET ENTREPOSÉS PENDANT LES TRAVAUX. REMETTRE AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LE BOIS EXISTANT.

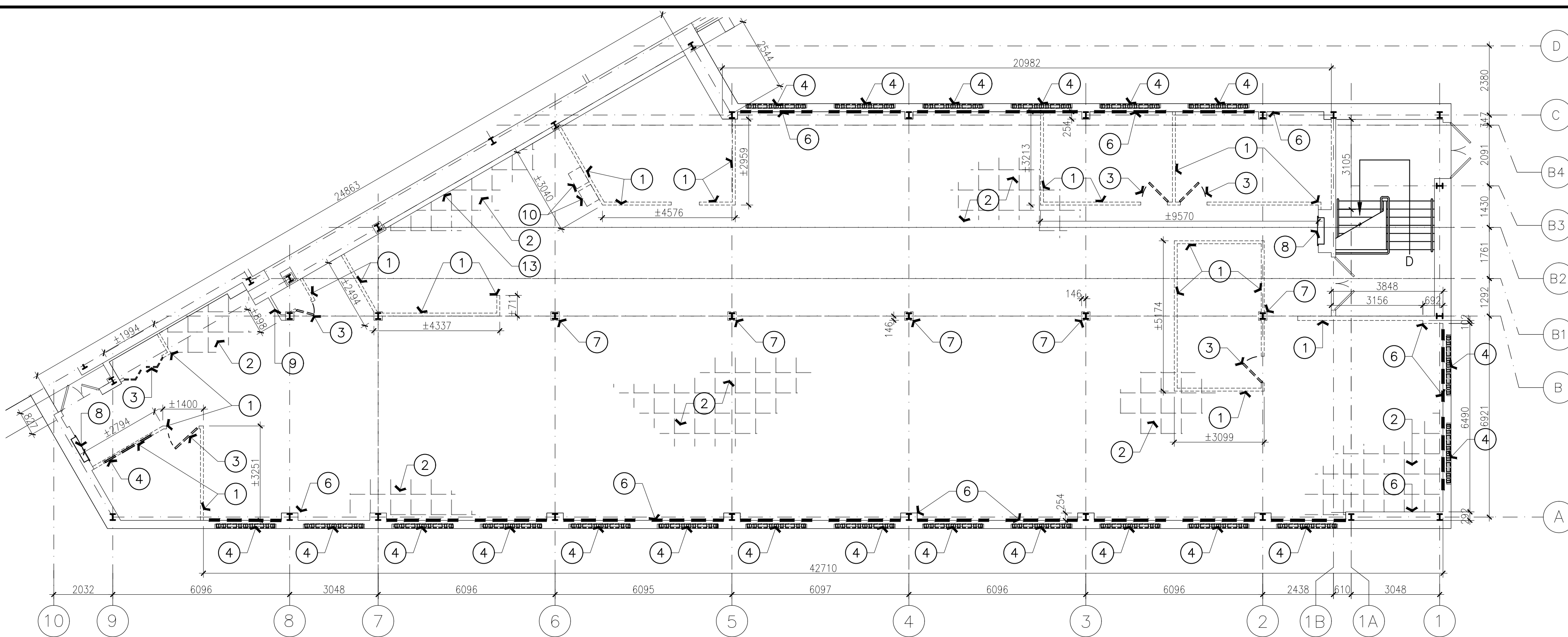
NOTES GÉNÉRALES SUR LES TRAVAUX DE DÉMOLITION
FEUILLE A01 SEULEMENT

- L'ENTREPRENEUR DOIT PROTÉGER TOUTES LES ZONES EXTÉRIEURES NE FAISANT PAS PARTIE DU CONTRAT CONTRE LES DÉBRIS ET LA POUSSIÈRE RÉSULTANT DE TRAVAUX DE DÉMOLITION ET GARDER LE SITE PROPRE ET ORGANISÉ PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- NE MODIFIER D'AUCUNE FAÇON LES ÉLÉMENTS STRUCTURELS DU BÂTIMENT. TOUS LES TRAVAUX DE FINITION DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS AUTOUR DE LA STRUCTURE EXISTANTE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT RAGRÉER, RÉPARER ET REMETTRE EN ÉTAT TOUS LES MURS EN PLAQUE DE PLÂTRE EXISTANTS OU AUTRES SURFACES NÉCESSITANT UNE FINITION DE FAÇON À CE QU'ILS PUISSENT RECEVOIR DE LA PEINTURE OU D'AUTRES FINITIONS REQUISES. PEINDRE LES MURS EXISTANTS ENDOMMAGÉS AYANT ÉTÉ TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT POUR QU'ILS S'HARMONISENT AVEC LES SURFACES DES MURS ADJACENTS EXISTANTS.
- TOUS LES PLAFONDS EXISTANTS DANS TOUTES LES ZONES COUVERTES PAR LE PRÉSENT CONTRAT DOIVENT ÊTRE ENTIÈREMENT ENLEVÉS, Y COMPRIS LE PLÂTRE, LES SYSTÈMES DE PLAFONDS SUSPENDUS, LES CLOISONS ET LES ÉLÉMENTS DE CHARPENTE DE PLAFOND, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE SUR CE DESSIN.
- ENLEVER TOUTES LES PLINTHES EXISTANTES COMPRISSES DANS LA PORTÉE DES TRAVAUX ET LES ÉVACUER DU SITE.
- TOUS LES MATÉRIAUX EXISTANTS ENLEVÉS DOIVENT ÊTRE DISPOSÉS HORS DU CHANTIER CONFORMÉMENT À LA SECTION CORRESPONDANTE DU DÉVIS.

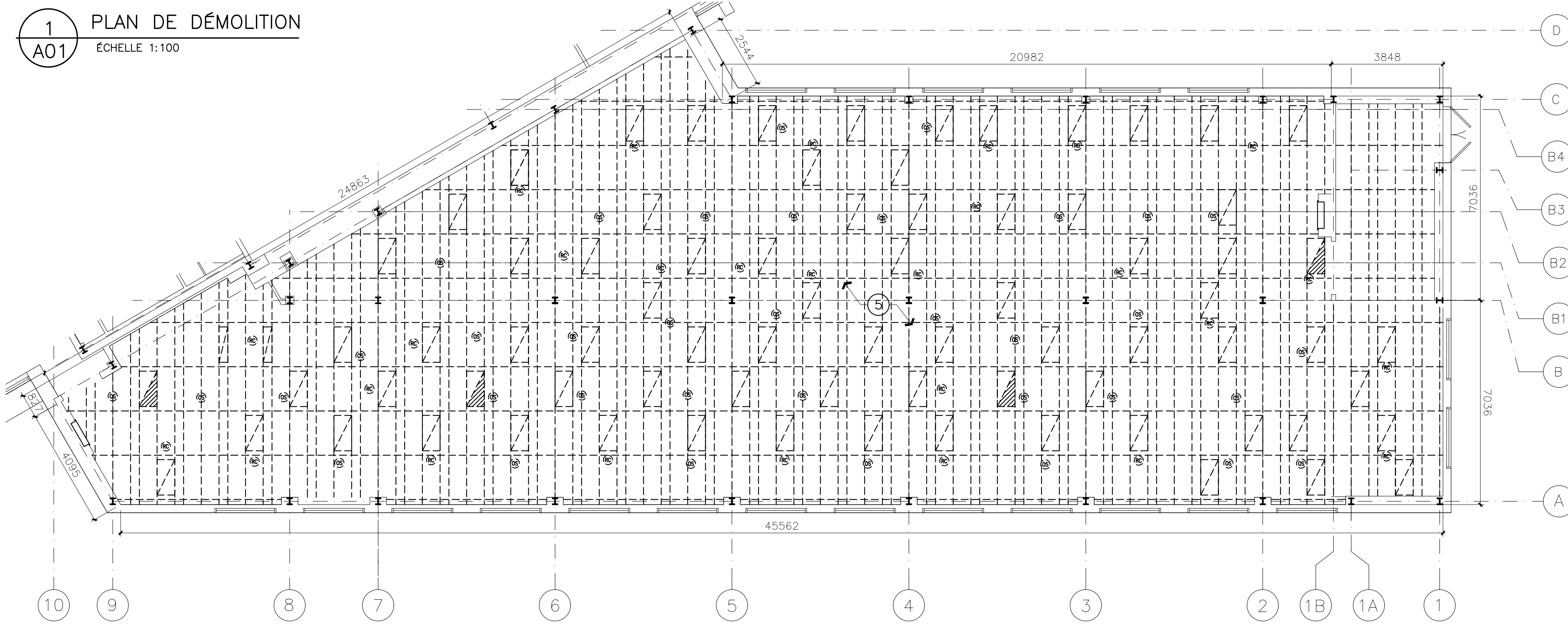
LÉGENDE DU MOBILIER VISÉ PAR LA DÉMOLITION
FEUILLE A01 SEULEMENT

TIPOLOGIE: DÉTOURNEMENT DE DIVERS MOBILIERS DE BUREAU DU SITE D'ENFOUISSEMENT AU MOYEN DE LA RÉUTILISATION, DU DON OU D'INSTALLATIONS DE RECYCLAGE (P. EX. CLASSEURS ET ÉTAGÈRES EN MÉTAL, BUREAUX ET CHAISES DE BUREAU, SYSTÈMES DE CLOISONS DÉMONTABLES, STORES, ARMOIRES EN BOIS, PORTE-MANTEAUX DIVERS EN BOIS ET EN MÉTAL, CHAISES DIVERSES, ETC.).

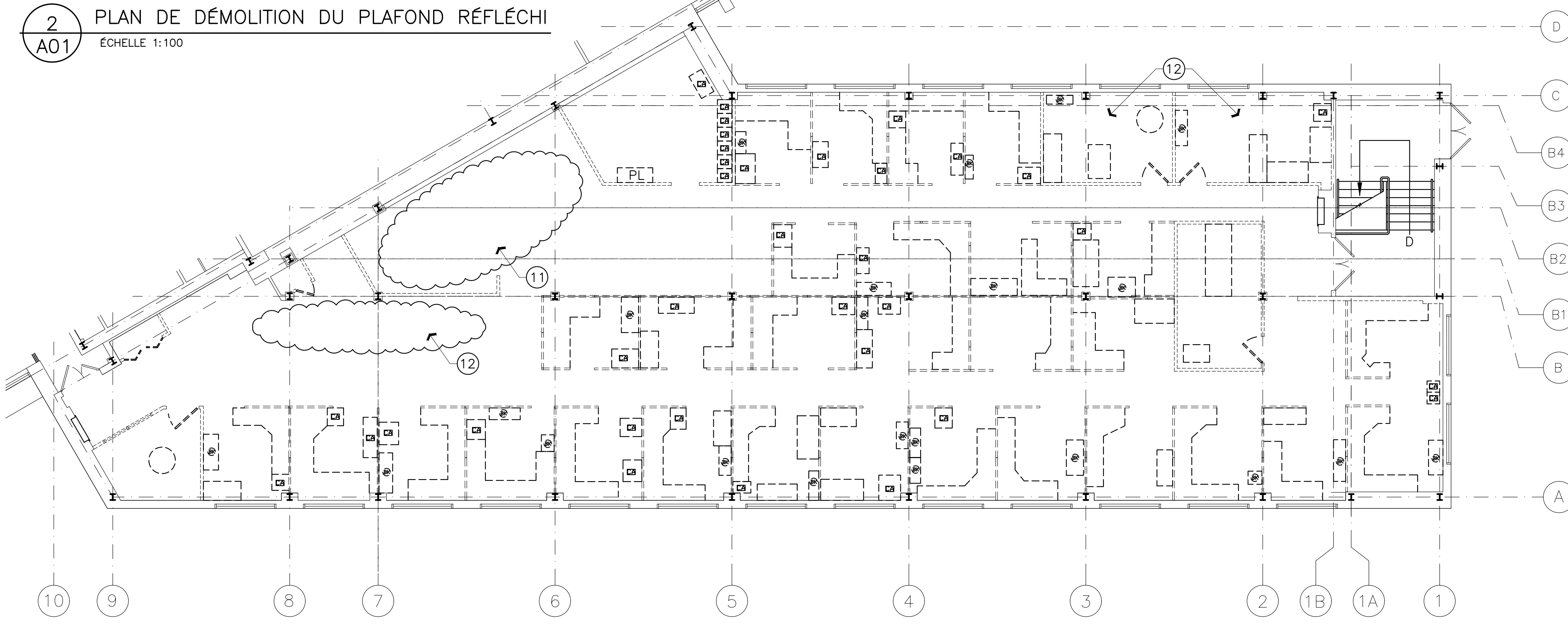
- CONFIGURATIONS À BUREAUX MULTIPLES
- CLASSEUR
- ÉTAGÈRE
- SYSTÈMES DE CLOISONS À PANNEAUX MULTIPLES DÉMONTABLES
- TRACEUR INUTILISABLE



1 PLAN DE DÉMOLITION
A01 ÉCHELLE 1:100

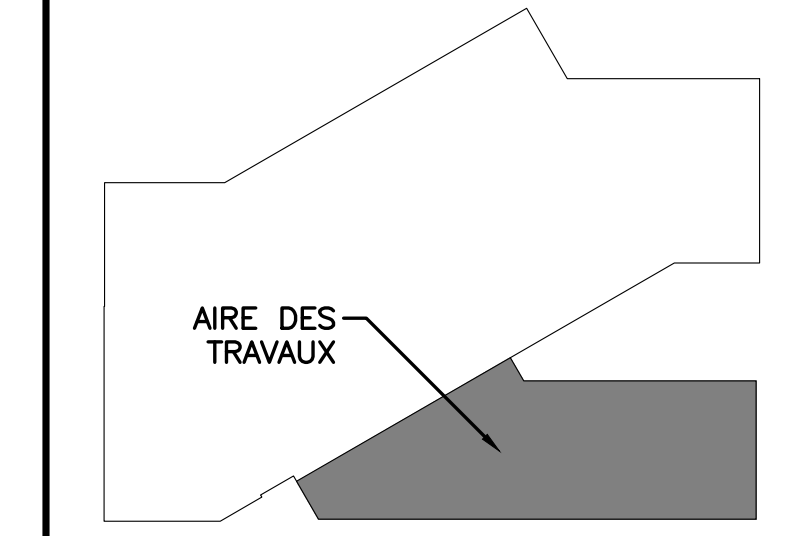


2 PLAN DE DÉMOLITION DU PLAFOND RÉFLÉCHI
A01 ÉCHELLE 1:100



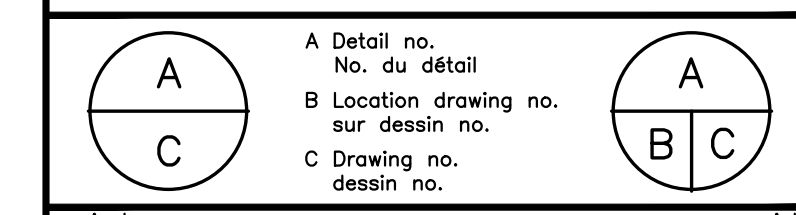
3 PLAN DE DÉMOLITION DU MOBILIER
A01 ÉCHELLE 1:100

KEY PLAN PLAN CLÉ



7			
6			
5			
4			
3			
2	30/05/2022	ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	SWH
1	4/03/2022	ÉMIS POUR RÉVISION DE 66%	JDG
No.	Date	Revision	Éch. par.

Date Printed: _____ Date imprimée: _____
 • Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
 • Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



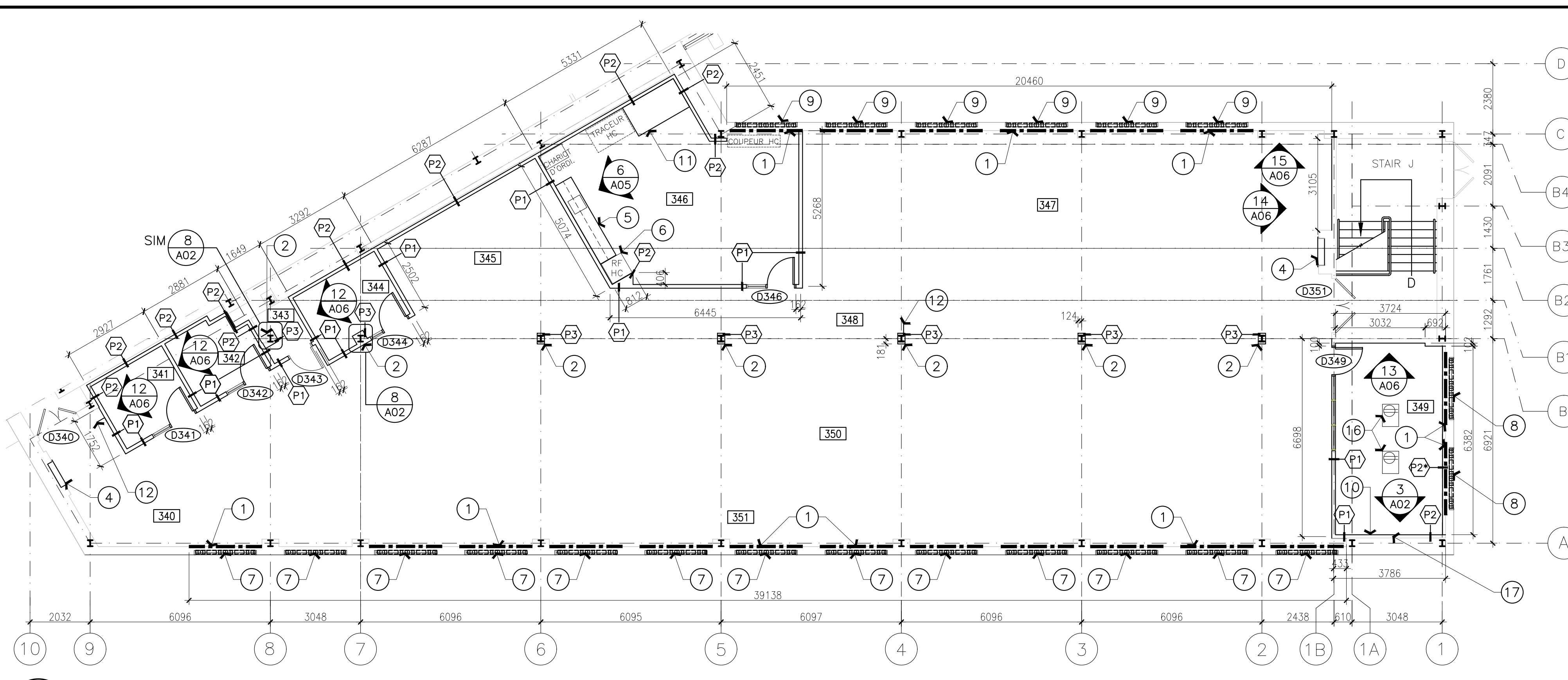
project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: PLAN DE DÉMOLITION, PLAN DE DÉMOLITION DU PLAFOND RÉFLÉCHI ET PLAN DE DÉMOLITION DU MOBILIER

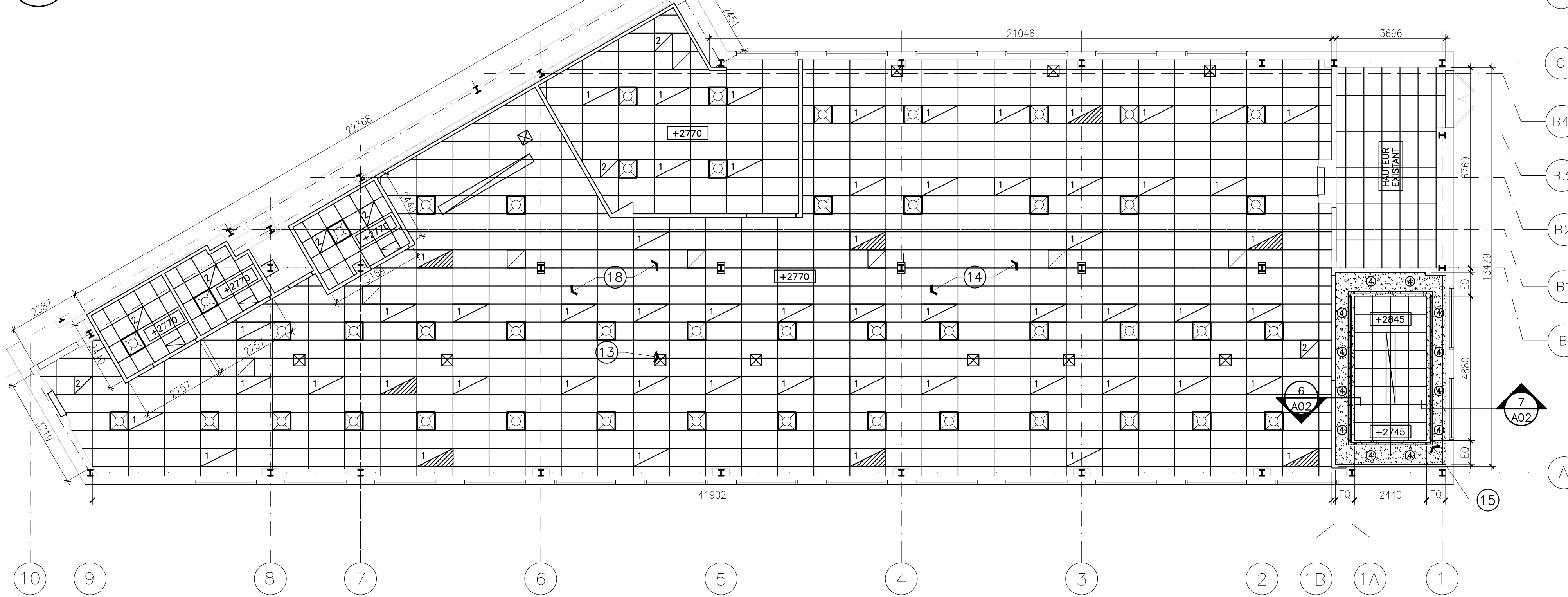
designed	SWH	conçu	date	MAI 2022	date
drawn	JDG/MD	dessiné	scale	COMME NOTÉ	échelle
checked	JDG	vérifié	sheet	2 of/4e 7	feuille
approved	JD	approuvé	W.O.no.		D.T.no.
dwg.no.		dessin no.			



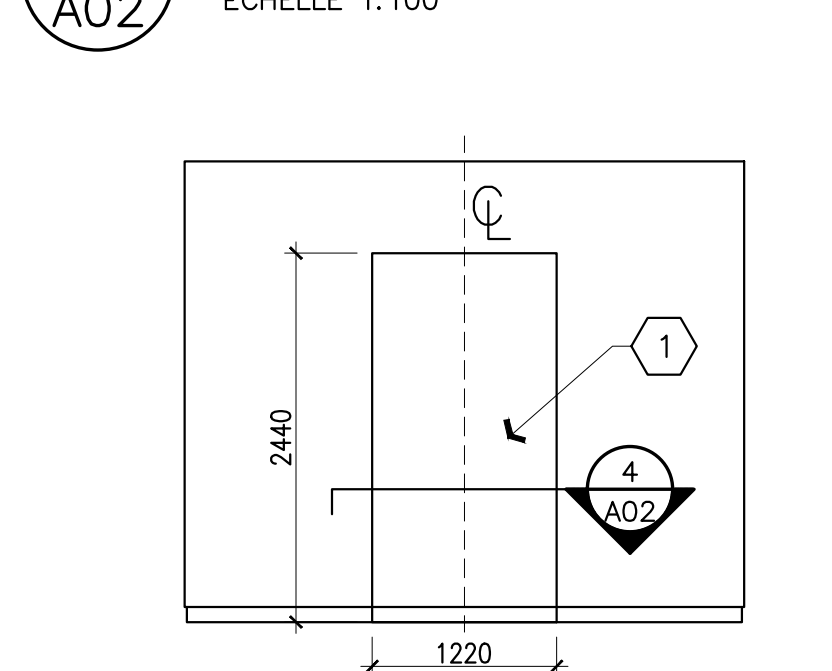
- ### NOTES GÉNÉRALES
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRESENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
 - TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRESENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
 - TOUS LES ARRÊTÉS DE SERVICE NECESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRESENTANT MINISTÉRIEL.
 - L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
 - L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNES FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



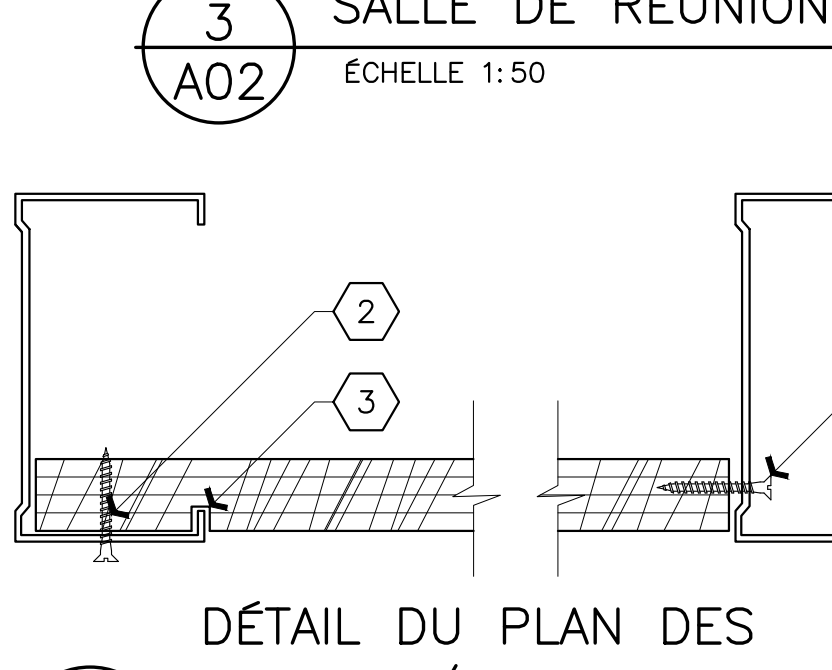
1 PLAN DE CONSTRUCTION
A02 ÉCHELLE 1:100



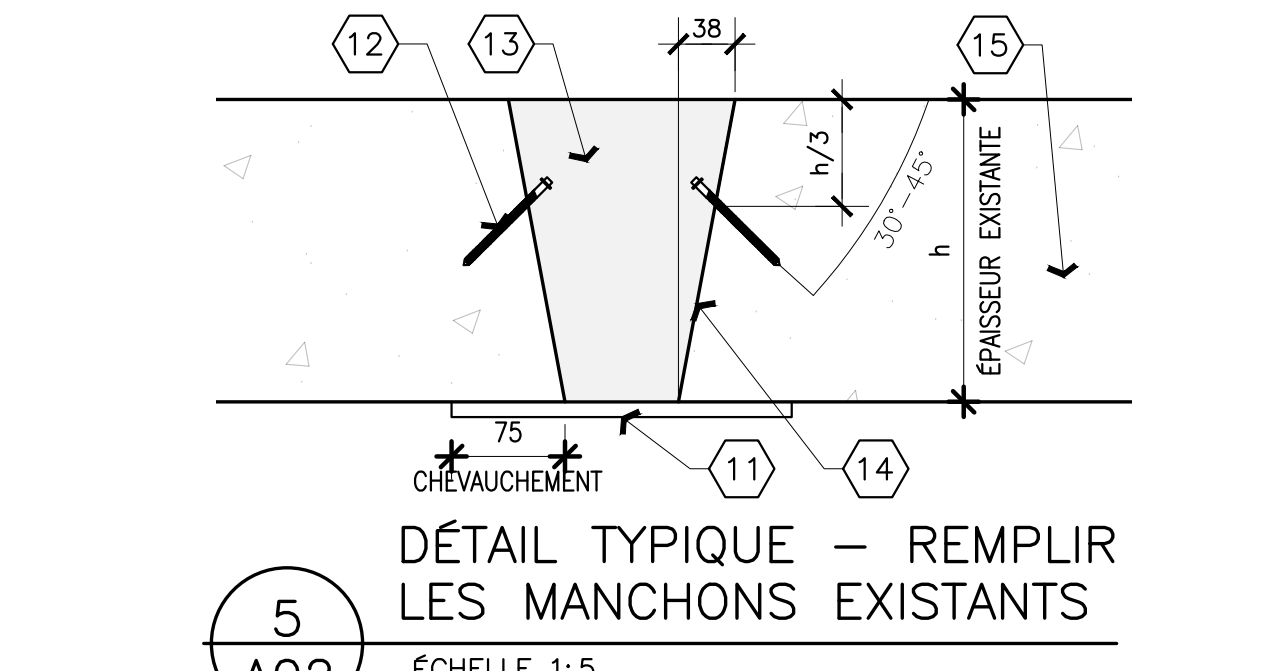
2 PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI VISÉ PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
A02 ÉCHELLE 1:100



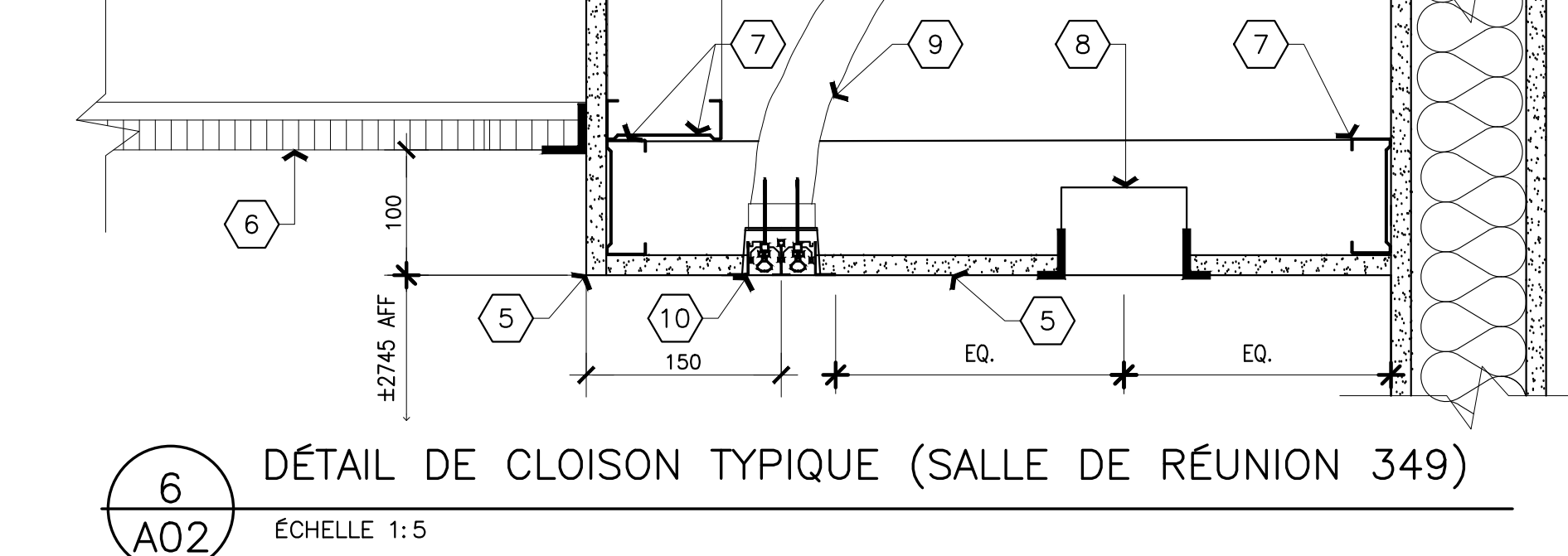
3 ÉLEVATION DE LA SALLE DE RÉUNION
A02 ÉCHELLE 1:50



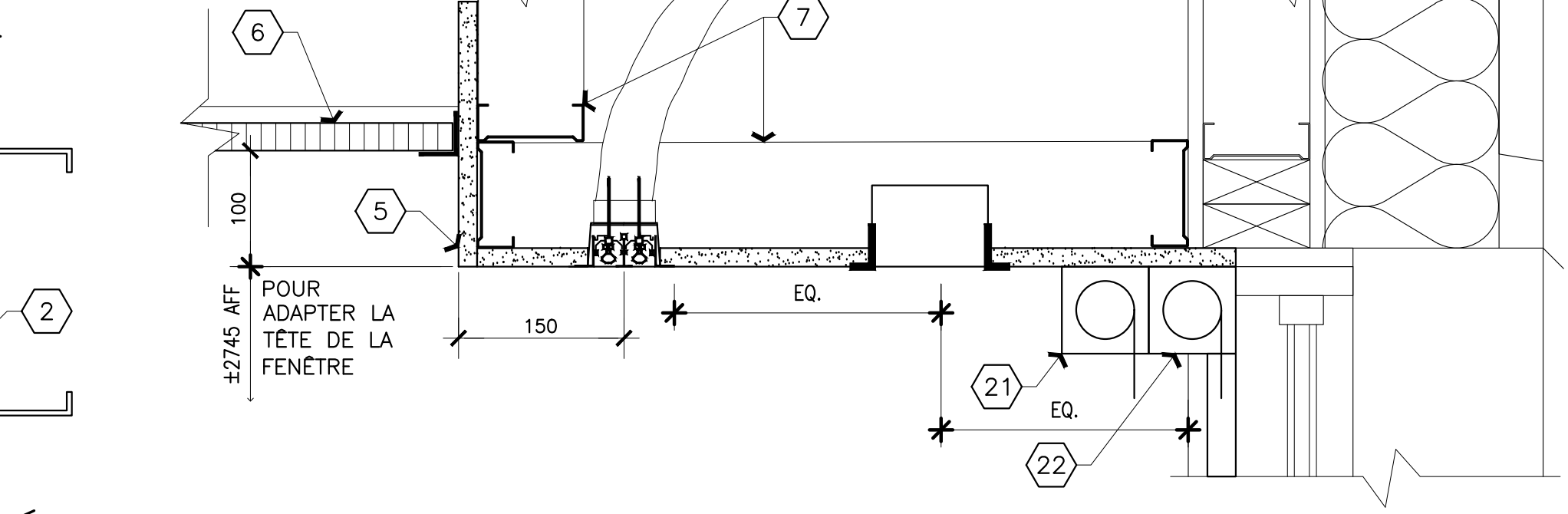
4 DÉTAIL DU PLAN DES POTEAUX/CONTREPLAQUÉS
A02 ÉCHELLE 1:2



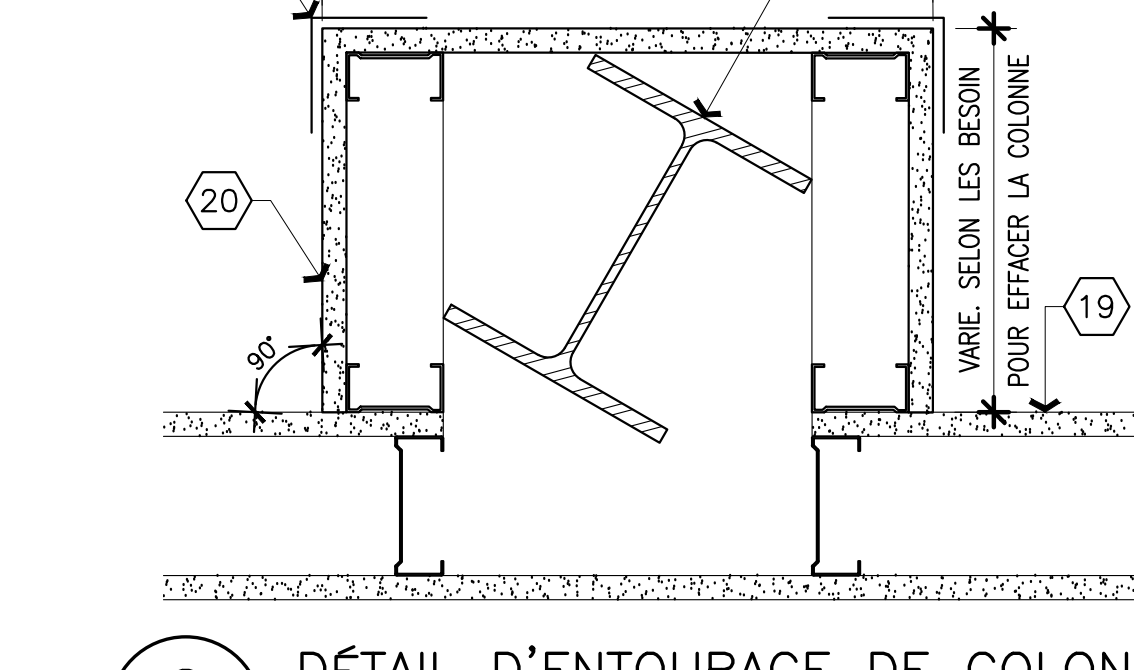
5 DÉTAIL TYPIQUE - REMPLIR LES MANCHONS EXISTANTS
A02 ÉCHELLE 1:5



6 DÉTAIL DE CLOISON TYPIQUE (SALLE DE RÉUNION 349)
A02 ÉCHELLE 1:5



7 DÉTAIL DES CLOISONS AUX FENÊTRES (SALLE DE RÉUNION 349)
A02 ÉCHELLE 1:5



8 DÉTAIL D'ENTOURAGE DE COLONNE
A02 ÉCHELLE 1:5

- ### NOTES DE CONSTRUCTION
- FEUILLE A02 SEULEMENT
- TYPIQUE, MURS PÉRIPHÉRIQUES EXISTANTS, INSTALLER DU NOUVEAU PLÂTRE DE 13mm, AU BESOIN, POUR RÉPARER LES ENLÈVEMENTS ET LES PRISES ÉLECTRIQUES RETIRÉS. COORDONNER AVEC L'ÉLECTRIQUE. PRÉPARER LA SURFACE POUR Y APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT ET DEUX COUCHES DE PEINTURE DE FINITION.
 - TYPIQUE, NOUVELLES ENCENTES DE COLONNES, TOUTES LES COLONNES EXISTANTES SONT DES W8X24. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DES TYPES DE MURS, PRÉPARER LA SURFACE POUR Y APPLIQUER 1 COUCHE D'APPRÊT ET 2 COUCHES DE PEINTURE DE FINITION.
 - TYPIQUE, LA FINITION DES BOITERS, GRILLES ET COUVERTURES DE CONNECTEURS EXISTANTS DOIT ÊTRE REFAITE. ENLEVER LES COUVERTURES, NETTOYER, DÉGRAISER, PONCER JUSQU'À L'OBTENTION D'UNE SURFACE LISSE ET PRÉPARER LES SURFACES À RECEVOIR 2 COUCHES DE PEINTURE RÉSISTANTE À LA CHALEUR POUR CORRESPONDRE AU NOUVEAU MUR, S'ASSURER QUE LA NOUVELLE PEINTURE NE BLOQUE PAS LES PIÈCES AMOVIBLES EN PLACE. FOURNIR DE NOUVELLES PIÈCES DE QUINCAILLERIE DE MONTAGE EN ACIER INOXYDABLE. NE PAS PEINDRE LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE EXPOSÉES.
 - L'ARMOIRE D'INCENDIE EXISTANTE DOIT RESTER EN PLACE, LA PROTÉGER PENDANT LA DURÉE DU PROJET.
 - NOUVEAUX ARMOIRES DESSUS ET COMPTOIR EN STRATIFIE SUR LES ARMOIRES DE BASE AVEC ÈVIER (VOIR FEUILLE A05). COORDONNER AVEC LA MÉCANIQUE.
 - LE RÉFRIGÉRATEUR NE FAIT PAS PARTIE DU CONTRAT - À TITRE INDICATIF UNIQUEMENT.
 - INSTALLER DE NOUVEAUX STORES HORIZONTAUX À ENROULEMENT DE TYPE « A », SE REPORTER AU DÉTAIL 9/A06.
 - INSTALLER DE NOUVEAUX STORES HORIZONTAUX À ENROULEMENT DE TYPE « B », SE REPORTER AU DÉTAIL 10/A06.
 - INSTALLER DE NOUVEAUX STORES HORIZONTAUX À ENROULEMENT DE TYPE « C », SE REPORTER AU DÉTAIL 11/A06.
 - FOURNIR UN RENFORT EN CONTREPLAQUÉ DE 19mm (2440 mm ANPF x 1220mm de largeur) ENTRE LES POTEAUX POUR UNE FUTURE TÉLÉVISION MONTÉE AU MUR. SE REPORTER À L'ÉLÉVATION 3/A02 ET AU DÉTAIL 4/A02. LA TÉLÉVISION NE FAIT PAS PARTIE DU CONTRAT.
 - NOUVELLE ARMOIRE DE MENUISERIE. SE REPORTER À LA FEUILLE A05 POUR LES ÉLÉVATIONS ET LES DÉTAILS DE MENUISERIE.
 - SIGNALISATION MURALE AVEC FINITION PHOSPHORESCENTE POUR LE TÉLÉPHONE D'URGENCE. SE REPORTER À L'ÉLECTRIQUE POUR LES SERVICES DE LIGNE TÉLÉPHONIQUE.
 - MODIFIER LE NOUVEAU PLAFOND AU BESOIN POUR ACCUEILLIR LES POTEAUX ÉLECTRIQUES JIFFY. COORDONNER AVEC L'ÉLECTRIQUE ET LES INSTALLATEURS DE MEUBLES.
 - SE REPORTER AUX DESSIN MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR TOUTS LES APPAREILS MONTÉS AU PLAFOND.
 - GRILLE LINÉAIRE CONTINUE DE REPRISE ET DE SOUFFLAGE D'AIR ETOUR DES ANGLES DE LA CLOISON.
 - NOUVEAU MONUMENT AU SOL AVEC PRISE TÉLÉPHONIQUE. COORDONNER AVEC L'ÉLECTRIQUE ET LE FARIANT DE MEUBLES POUR LE CAROTTAGE DE LA DALLE.
 - CAROTTAGE DE LA DALLE POUR ACCUEILLIR LE CONDUIT DE LA TÉLÉVISION MURALE. COORDONNER AVEC L'ÉLECTRIQUE.
 - NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU AVEC DALLES ACOUSTIQUES.

LÉGENDE DU PLAFOND RÉFLÉCHI

FEUILLE A02 SEULEMENT

LÉGENDE DES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX :

- NOUVELLES CLOISONS INTÉRIEURES. SE REPORTER AU PLAN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
- PANNEAU DE PLAFOND ACOUSTIQUE, 610mm x 1220mm x 19mm, ET 610mm x 610mm x 19 mm, DE COULEUR BLANCHE, AVEC NOUVEAUX SYSTÈMES DE PLAFONDS SUSPENDUS, SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS. PLAFOND HAUTEUR : 2770mm TYPIQUE.
- REMARQUE, COMPREND TOUTS LES TÊTES, GARNITURES, TUILES ET SUSPENTES POUR UNE INSTALLATION COMPLÈTE
- NOUVELLE CLOISON EN PLAQUE DE PLÂTRE (16 mm)
CLOISONS PLEINE HAUTEUR : 2745 mm TYPIQUE.
- INDIQUE LA PORTÉE DE LA NOUVELLE PLAQUE DE PLÂTRE DE 13 mm. SE REPORTER À LA NOTE DE CONSTRUCTION N° 1.

LÉGENDE DES ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES :

- NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE 610mm x 1220mm, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
- NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE 610mm x 610mm, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
- NOUVEAU LUMINAIRE CYLINDRIQUE À MONTAGE AFFLEURANT DE 150mm DE DIAMÈTRE, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
- NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE SUSPENDU, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
- NOUVEAU POTEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION ET D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DES ENCENTES COMPARTIMENTÉES. SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
- NOUVEAU MONUMENT AU SOL AVEC PRISE TÉLÉPHONIQUE. COORDONNER L'EMPLACEMENT AVEC LES PIEDS DE LA TABLE. SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.

LÉGENDE DES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES :

- NOUVEAU DIFFUSEUR DE SOUFFLAGE D'AIR DE 610mm x 610mm, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS MÉCANIQUES.
- NOUVELLE GRILLE DE REPRISE D'AIR DE 610mm x 610mm, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS MÉCANIQUES.
- GRILLE LINÉAIRE DE SOUFFLAGE/ REPRISE D'AIR. SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS MÉCANIQUES. UTILISER DES FIXATIONS DISSIMULÉES.

MUR TYPE	REPRÉSENTATION GRAPHIQUE ÉLARGIE	DESCRIPTION	DÉGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DES ULC NIVEAU DE BRUIT
P1		PP DE TYPE « X » DE 16mm POTEAUX EN ACIER DE 92mm ISOLATION ACOUSTIQUE EN NATTES DE 89mm PP DE TYPE « X » DE 16mm REMARQUE : FIXER LES PLAQUES VERTICALEMENT À L'AIDE DE VIS DE 25mm DISPOSÉES À 200mm D'ENTRAVE LE LONG DES JOINTS LONGITUDINAUX, PLANCHERS ET LISSÉS SUPÉRIEURES, ET À 300mm D'ENTRAVE SUR PLACE. LES JOINTS DOIVENT ÊTRE DÉCALÉS.	FEU : 1 HEURE ULC 415/ CUL U465, UL U465 SON : CNRC TL-93-324
P2		PP DE TYPE « X » DE 16mm POTEAUX EN ACIER DE 92mm	
P2*		SALLE 349; DÉTAIL 5/A06 POUR LE MUR À NIVEAU BAS.	
P3		ENCEINTE DE COLONNE W8X24 ; PP DE 16mm DE TYPE « X » POTEAUX EN ACIER DE 64mm	

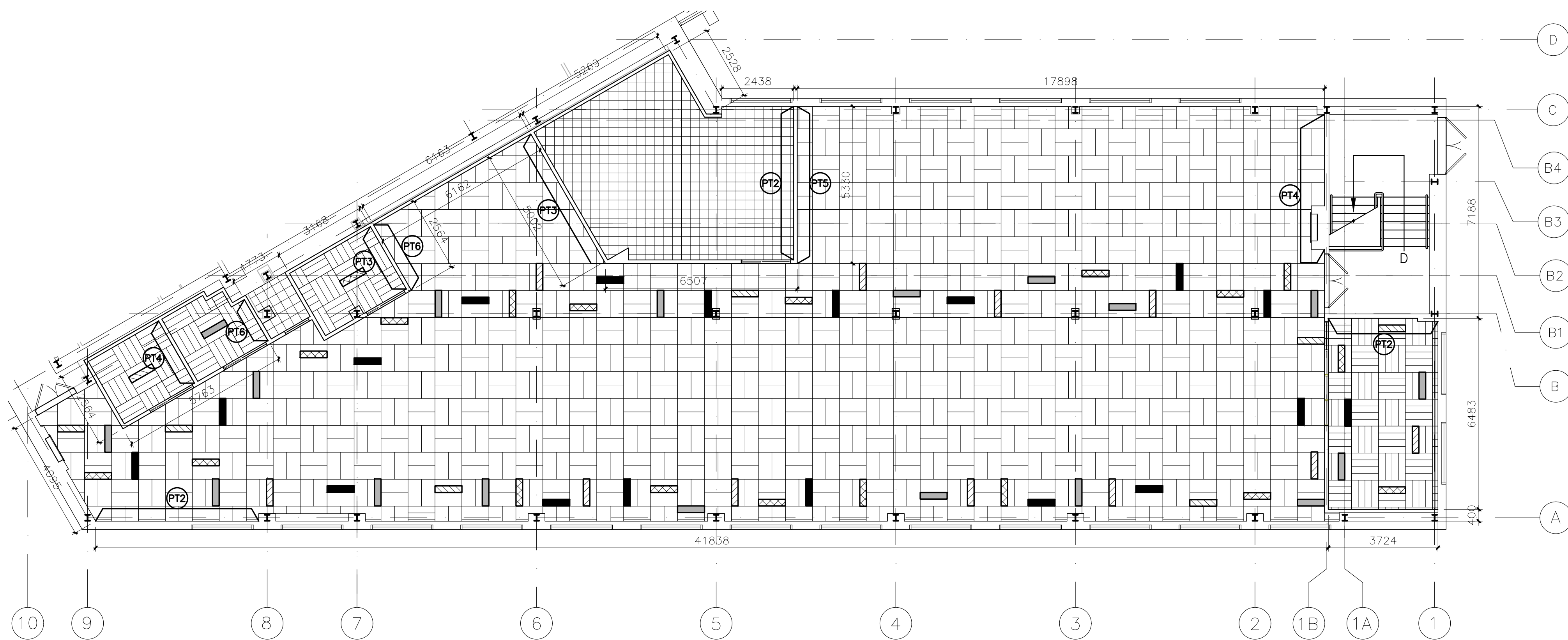
INSTALLER DES PROTECTIONS D'ANGLE À 90 DEG. - 18GA TYPE #304 (FINITION BROSSÉE SATINÉE) EN ACIER INOXYDABLE AVEC DES BORDS BISEAUTÉS. 915mm x 76mm x 76mm. INSTALLER UNIQUEMENT SUR LE CÔTÉ COULOIR DE LA COLONNE. (COORDONNER AVEC LE PLAN DE MOBILIER 2/A03)

- ### NOTES AUX DÉTAILS DE CONSTRUCTION
- FEUILLE A02 SEULEMENT
- FOURNIR UN RENFORT EN CONTREPLAQUÉ DE 19mm (2440mm ANPF x 1220mm de largeur) ENTRE LES POTEAUX POUR UNE FUTURE TÉLÉVISION MONTÉE AU MUR. SE REPORTER À L'ÉLÉVATION 3/A02 ET AU DÉTAIL 4/A02. LA TÉLÉVISION NE FAIT PAS PARTIE DU CONTRAT
 - FIXER LE CONTREPLAQUÉ AUX POTEAUX.
 - COUPEZ UNE FEUILLE DANS LE CONTREPLAQUÉ POUR Y RECEVOIR LA BRIDE D'UN POTEAU MÉTALLIQUE.
 - INSTALLER DES PROTECTIONS D'ANGLE À 90 DEG. - 18GA TYPE #304 (FINITION BROSSÉE SATINÉE) EN ACIER INOXYDABLE AVEC DES BORDS BISEAUTÉS. 915mm x 76mm x 76mm. INSTALLER UNIQUEMENT SUR LE CÔTÉ COULOIR DE LA COLONNE. (COORDONNER AVEC LE PLAN DE MOBILIER 2/A03)
 - NOUVELLE CLOISON EN PLÂTRE DE 16mm. PRÉPARER LA SURFACE POUR Y APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT ET DEUX COUCHES DE PEINTURE DE FINITION.
 - NOUVEAU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU.
 - PROFILES EN ACIER CORRESPONDANTS.
 - LUMINAIRE CYLINDRIQUE À MONTAGE AFFLEURANT, SE REPORTER AUX MATÉRIELS ÉLECTRIQUES.
 - CONDUIT SOUPLE, SE REPORTER AUX MATÉRIELS ÉLECTRIQUES.
 - DIFFUSEUR LINÉAIRE, SE REPORTER AUX MATÉRIELS ÉLECTRIQUES.
 - PRÉVOIR UNE PLAQUE MÉTALLIQUE DE 8mm D'ÉPAISSEUR, DONT LA TAILLE EST ADAPTÉE AUX DIMENSIONS DES PÉNÉTRATIONS EXISTANTES. PRÉVOIR 4 FIXATIONS POUR BÉTON.
 - FOURNIR DES VIS TAPÇON DE 4,8mm DE DIAMÈTRE X 76mm DE LONGUEUR, ESPACÉS UNIFORMÉMENT, AVEC UN ENCASTREMENT DE 44mm. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LE BÉTON EXISTANT EST SATURÉ SUPERFICIELLEMENT SEC EN SURFACE. SE REPORTER AUX NOTES GÉNÉRALES.
 - COULIS SANS RETRAIT À HAUTE RÉSISTANCE.
 - APPLIQUER LE PRODUIT DE LIASONNEMENT (SIKA TOP ARMATEC-110 EPOCEM).
 - DALLE DE BÉTON EXISTANTE.
 - REMPLIR LES TROUS EXISTANTS DANS LA DALLE DE BÉTON : FRAIS ASSOCIÉS AU COULIS SANS RETRAIT DE 25 x 50mm DE DIAMÈTRE. SE REPORTER AU DÉTAIL 5/A02
 - COÛTS RELATIFS AUX TROUS EXISTANTS DES DISPOSITIFS COUPE-FEU DANS LES CLOISONS POUR :
a. DES TROUS DE 25 x 50mm DE DIAMÈTRE.
b. DES CONDUITS DE 25 x 50mm DE DIAMÈTRE.
 - COLONNE D'ACIER EXISTANTE TYPIQUE À CONSERVER. PROTÉGER PENDANT LES TRAVAUX.
 - SE REPORTER AU PLAN DE CONSTRUCTION POUR LE TYPE DE MUR.
 - NOUVEAU CADRE DE COLONNE SELON LE TYPE DE CLOISON 3. INSTALLER LE CADRE DE COLONNE DE MANIÈRE À CRÉER DES ANGLES DROITS AVEC LA CLOISON LA PLUS PROCHE.
 - NOUVELLE TEINTE #1 26 SHEERWEAVE (PHIFER) 3%.
 - NOUVELLE TEINTE #2 STORES EN TISSU OPAQUE AVEC CANAUX LATÉRAUX. INTÉRIEUR NOIL, EXTÉRIEUR BLANC. COMMANDE PAR CHÂNE, MONTAGE SUR CADRE INTÉRIEUR.
 - INSTALLER DES PROTECTIONS D'ANGLE À 90 DEG. - 18GA TYPE #304 (FINITION BROSSÉE SATINÉE) EN ACIER INOXYDABLE AVEC DES BORDS BISEAUTÉS. 915MM X 76MM X 76MM. INSTALLER UNIQUEMENT SUR LE CÔTÉ COULOIR DE LA COLONNE (COORDONNER AVEC LE PLAN DE MOBILIER 2/A03).

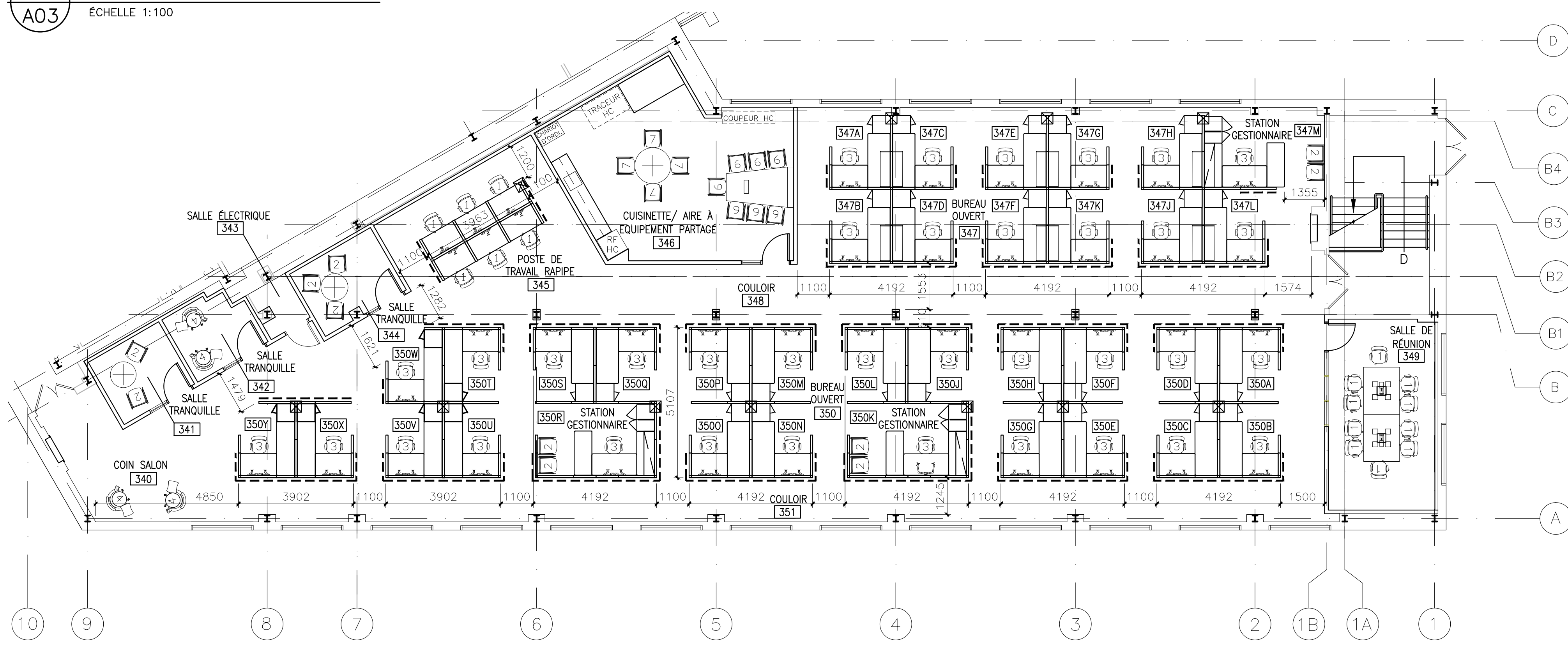
KEY PLAN / PLAN CLÉ

AIRE DES TRAVAUX

7			
6			
5			
4			
3			
2	30/05/2022	EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	SWH
1	4/03/2022	EMIS POUR RÉVISION DE 66%	JDG
No.	Date	Revision	RFJ-Par.
Date Printed		Date imprimée	
<p>Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité</p>			
<p>project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL</p>			
<p>drawing: PLAN DE CONSTRUCTION ET PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI</p>			
designed SWH		date MAI 2022	
drawn JDG/MD		scale COMME NOTÉ	
checked JDG		sheet 3 of 7	
approved JD		D.T.no.	
dwg.no. 6009 - A02 F		dessin no.	



1 PLAN D'ÉTAGE DES FINITIONS
ÉCHELLE 1:100



2 PLAN D'ÉTAGE DU MOBILIER
A03 ÉCHELLE 1:100

NOTES SUR LE MOBILIER

- 1 CHAISE DE RÉUNION/ BUREAU COLLABORATIF : SE REPORTER AU DESSIN 2/A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- 2 CHAISE VISITEUR : SE REPORTER AU DESSIN 2/A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- 3 CHAISE DE BUREAU ERGONOMIQUE : SE REPORTER AU DESSIN 2/A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- 4 CHAISE LONGUE MOBILE : SE REPORTER À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- 6 CHAISE D'HAUTEUR À COLLABORATION: SE REPORTER AU DESSIN 2/A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- 7 CHAISE EMPILABLE DE LA CUISINETTE: SE REPORTER AU DESSIN 2/A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- (T1) TABLE DE TRAVAIL ASSIS : SE REPORTER AUX DESSINS A03, A04 ET À LA DIVISION 12 DE LA SECTION DES SPÉCIFICATIONS.
- (T2) TABLE DE RÉUNION : 3050mmX1220 mm. SE REPORTER AUX DESSINS A03 ET À LA DIVISION 12 DE LA SECTION DES SPÉCIFICATIONS.
- (T3) TABLE DE RÉUNION : 2440mm X1067mm. SE REPORTER AUX DESSINS A03 ET À LA DIVISION 12 DE LA SECTION DES SPÉCIFICATIONS.
- POSTE INFORMATIQUE MOBILE. SE REPORTER AUX DESSINS A04 ET À LA DIVISION 12 DE LA SECTION DES SPÉCIFICATIONS.

LÉGENDE DES FINITIONS

- CARREAU DE PANNEAU PEINT À CET EMPLACEMENT. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- TAPIS-MOQUETTES EN DALLES:
 - COULEUR PRINCIPALE, ESPACE OUVERT: DALLES IGNITE, COULEUR OXIDIZE 48531, TAILLE DE 457mm X 915mm TELLES QUE FABRIQUÉES PAR SHAW CONTRACT GROUP.
 - COULEUR PRINCIPALE, SALLES INDIVIDUELLES: DALLES IGNITE, COULEUR WEATHERED 49535, TAILLE DE 229mm X 915mm TELLES QUE FABRIQUÉES PAR SHAW CONTRACT GROUP.
- TRAITEMENT DU SUPPORT DE REVÊTEMENT DE SOL. SE REPORTER À LA SECTION 096813 - TAPIS-MOQUETTES EN DALLES
- COULEURS D'ACCENTUATION, TAILLE DE 229mm x 915mm : COULEUR FORM, TELLES QUE FABRIQUÉES PAR SHAW CONTRACT GROUP.
 - CPT-1 GLOWING 81211 (JAUNE)
 - CPT-2 PUZZLE 81991 (VIOLET)
 - CPT-3 HYPER GREEN 81326 (VERT)
 - CPT-4 HYPER BLUE 81436 (BLEU)
- REMARQUE : TOUS LES TAPIS-MOQUETTES EN DALLES CONSERVÉS ET PRÉSERVÉS DOIVENT ÊTRE REMIS EN PLACE. FOURNIR DE NOUVELLES DALLES, LE CAS ÉCHÉANT.
- REMARQUE : INSTALLER LES TAPIS-MOQUETTES ACCENTUÉES SELON LE PLAN 1/A03. PRÉVOYER UNE MOULURE DE TRANSITION EST INSTALLER EN LIGNE AVEC LE SEUIL DE PORTE.
- SOL SOUPLE EN CARREAUX:
 - SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
 - REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES EN CARREAUX : EXCELON TELS QUE FABRIQUÉS PAR ARMSTRONG COLOUR : STERLING 71 51904 / Z1904, AVEC MOULURE DE TRANSITION.
- PLINTHE :
 - PLS PLINTHE SOUPLE : 150mm DE HAUTEUR
 - .1 SIMILAIRE À LA PLINTHE SOUPLE TRADITIONNELLE DE JOHNSONITE.
 - .1 COULEUR : 48 GRIS.
- PEINTURE :
 - 1. TOUS LES MURS DOIVENT ÊTRE PEINTS EN PT1, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - 2. TOUS LES PLAFONDS/ CLOISONS EN PLAQUES DE PLÂTRE DOIVENT ÊTRE PEINTS AVEC DE LA PEINTURE BLANCHE À PLAFOND.
 - 3. COULEURS DE PEINTURE :

PT1	SHERWIN WILLIAMS	ELDER WHITE	SW 7014
PT2	SHERWIN WILLIAMS	GAUNTLET GREY	SW 7019
PT3	SHERWIN WILLIAMS	DYNAMIC BLUE	SW 6958
PT4	SHERWIN WILLIAMS	OVERT GREEN	SW 6718
PT5	SHERWIN WILLIAMS	BEE	SW 6683
PT6	SHERWIN WILLIAMS	VERVE VIOLET	SW 6975

NOTES SUR LES POSTES DE TRAVAIL

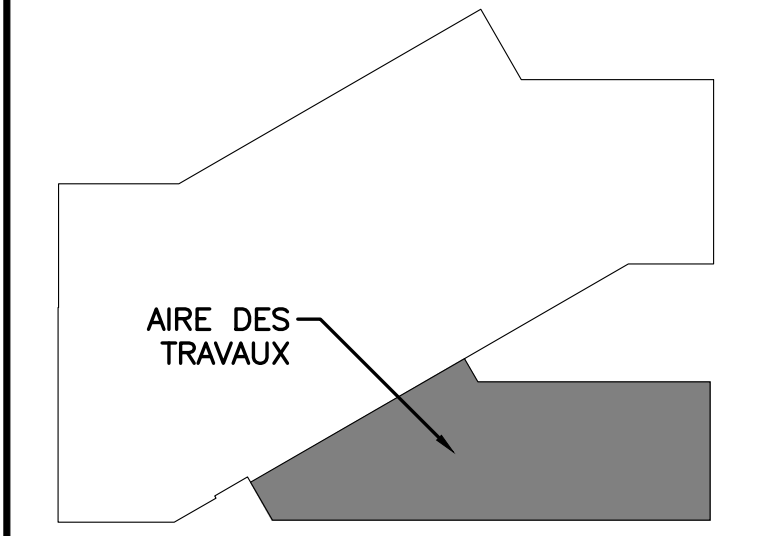
- POSTE DE TRAVAIL 762mm TYPIQUE: SE REPORTER AUX DESSINS A04 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- POSTE DE TRAVAIL 610mm TYPIQUE: SE REPORTER AUX DESSINS A04 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- POSTE DE TRAVAIL TYPIQUE AVEC L'ÉTAGÈRE SUSPENDUE: SE REPORTER AUX DESSINS A04 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- STATION TYPIQUE DES GESTIONNAIRES: SE REPORTER AUX DESSINS A04 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- POSTE DE TRAVAIL RAPIDE: SE REPORTER AUX DESSINS A04 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

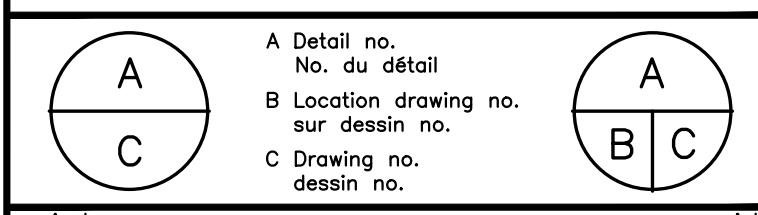
KEY PLAN / PLAN CLÉ



7			
6			
5			
4			
3			
2	30/05/2022	ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	SWH
1	4/03/2022	ÉMIS POUR RÉVISION DE 66%	JDG
No.	Date	Revision	Émis par

Date Printed / Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

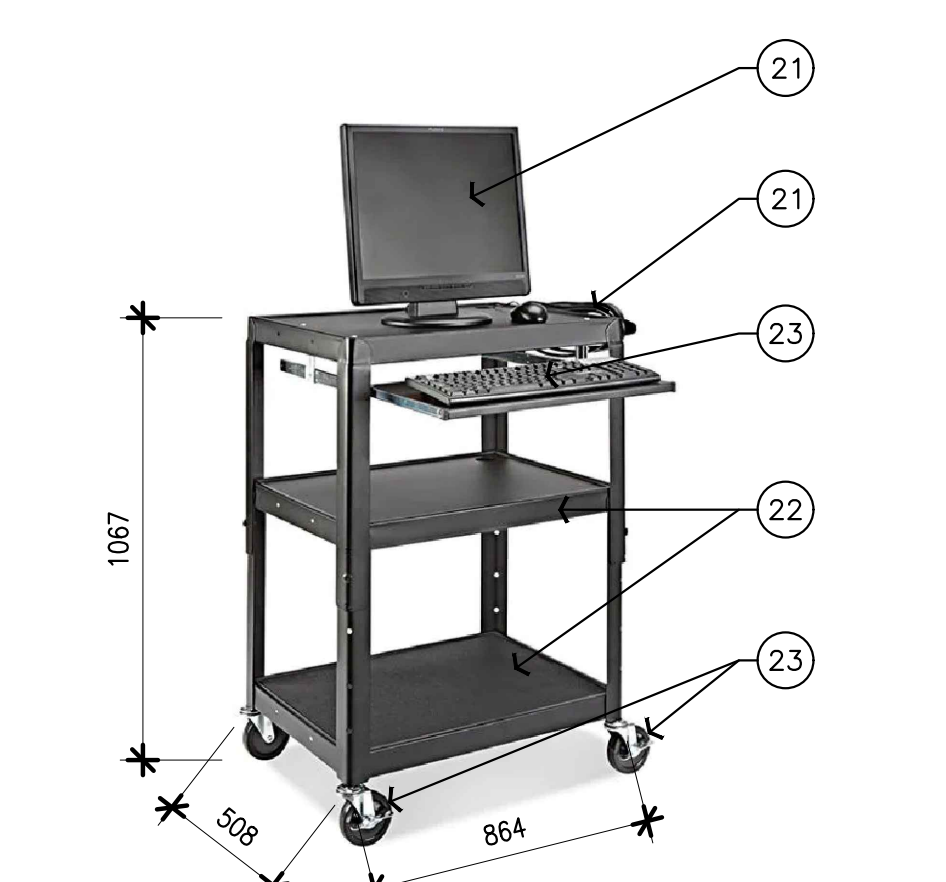
drawing: PLAN D'ÉTAGE DES FINITIONS ET PLAN D'ÉTAGE DU MOBILIER

designed	SWH	conçu	date	MAI 2022	date
drawn	JDG/MD	dessiné	scale	COMME NOTÉ	échelle
checked	JDG	vérifié	sheet	4	of/da 7
approved	JL	approuvé	W.O.no.		D.T.no.
dwg.no.		dessin no.			

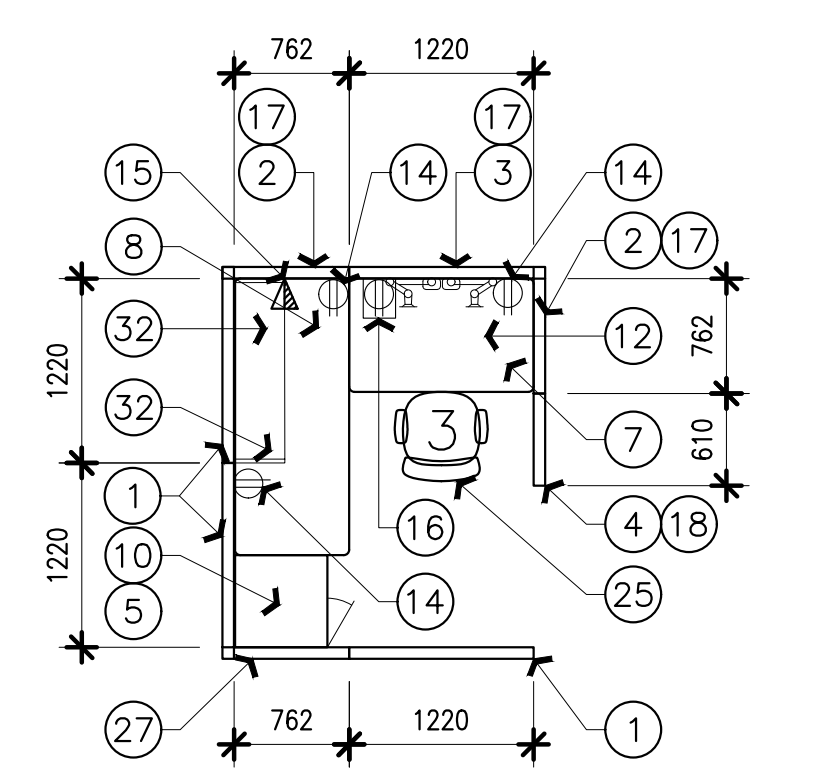
6009 - A03 F

NOTES GÉNÉRALES

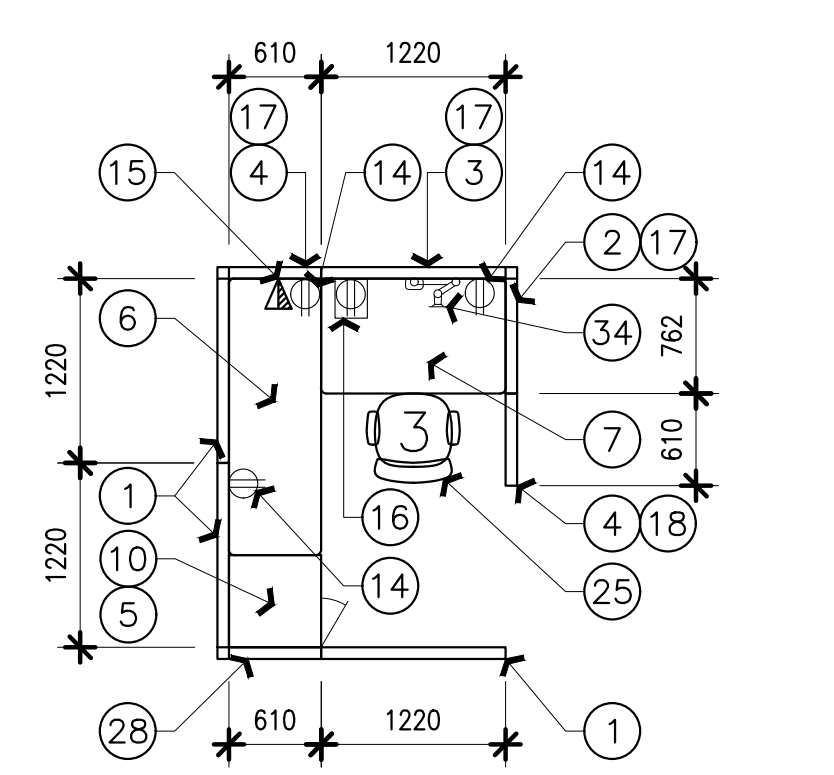
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERRUPCTIONS.
- TOUTS LES ARRÊTÉS DE SERVICE NECESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



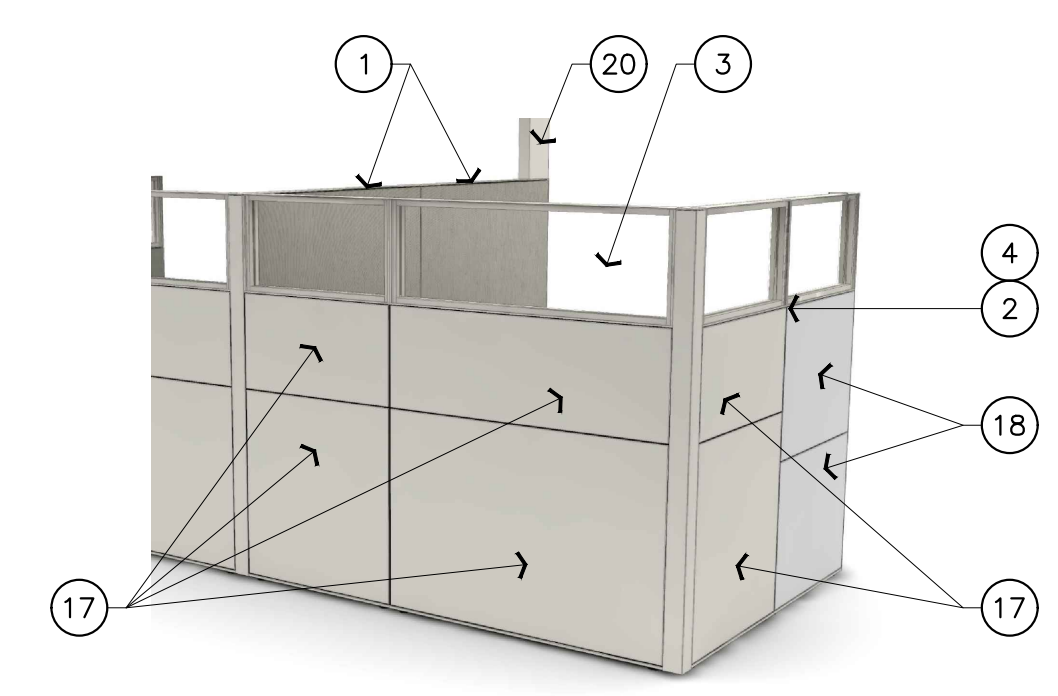
5
A04 **POSTE INFORMATIQUE MOBILE**
SCALE = NTS



4
A04 **PLAN TYPIQUE DU POSTE DE TRAVAIL (762mm)**
SCALE = 1:50



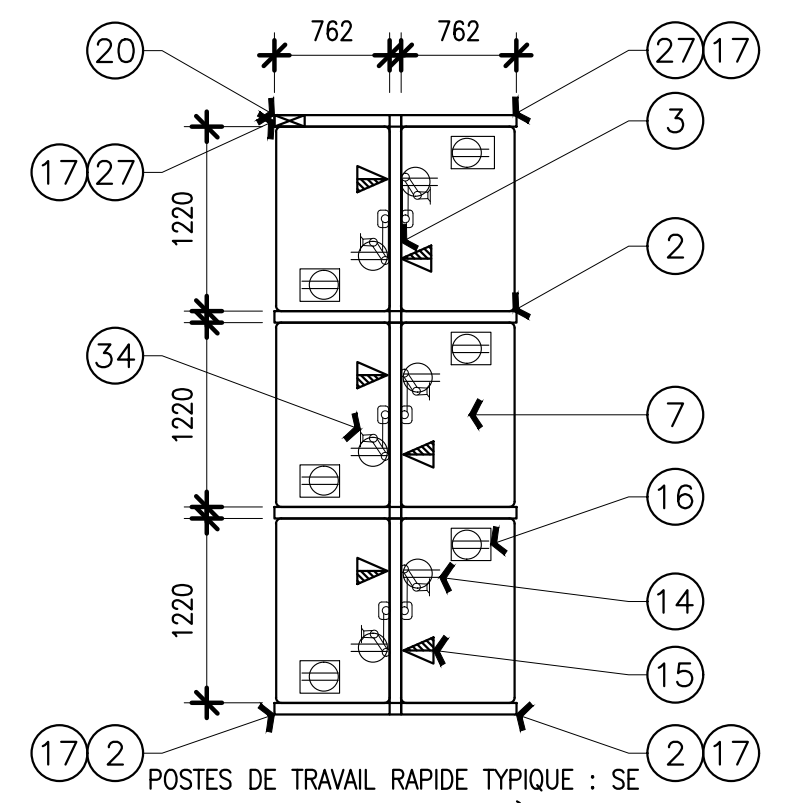
3
A04 **PLAN TYPIQUE DU POSTE DE TRAVAIL (610mm)**
SCALE = 1:50



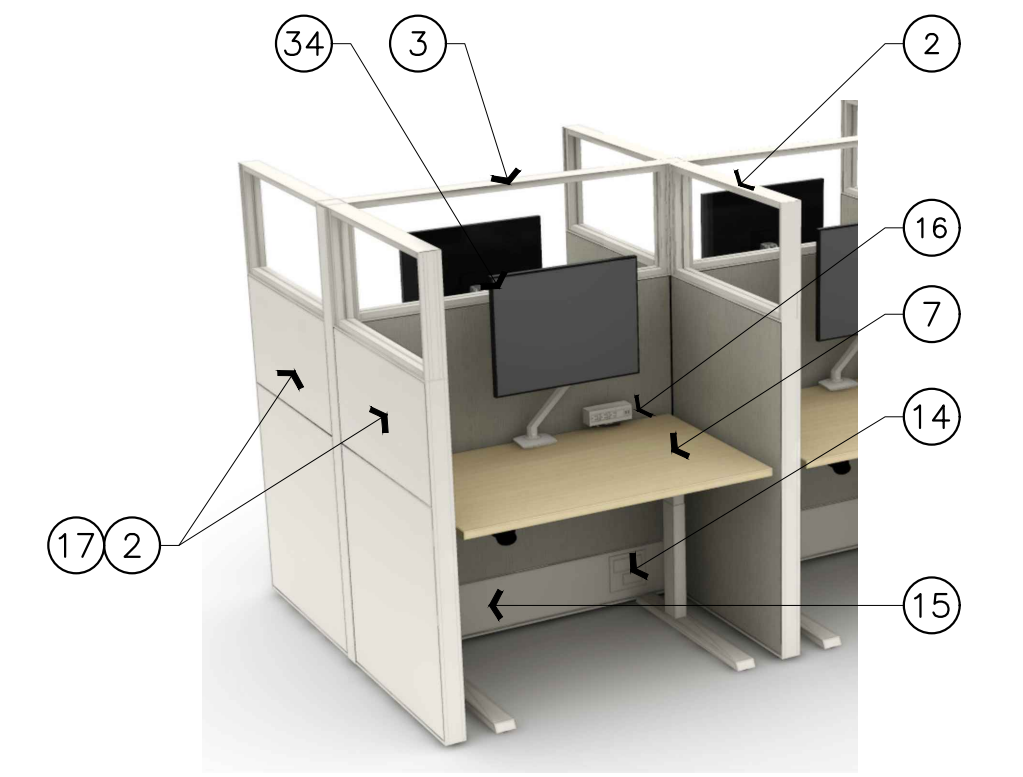
2
A04 **POSTE DE TRAVAIL ISOMÉTRIQUE (EXTÉRIEUR)**
SCALE = NTS



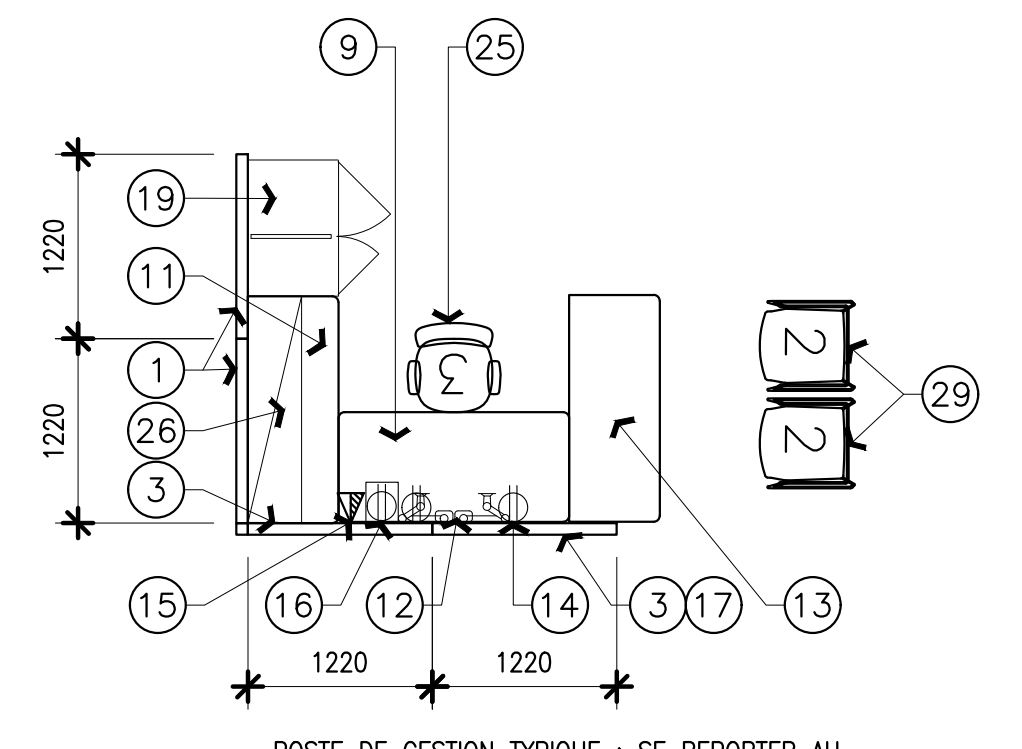
1
A04 **POSTE DE TRAVAIL ISOMÉTRIQUE (INTÉRIEUR)**
SCALE = NTS



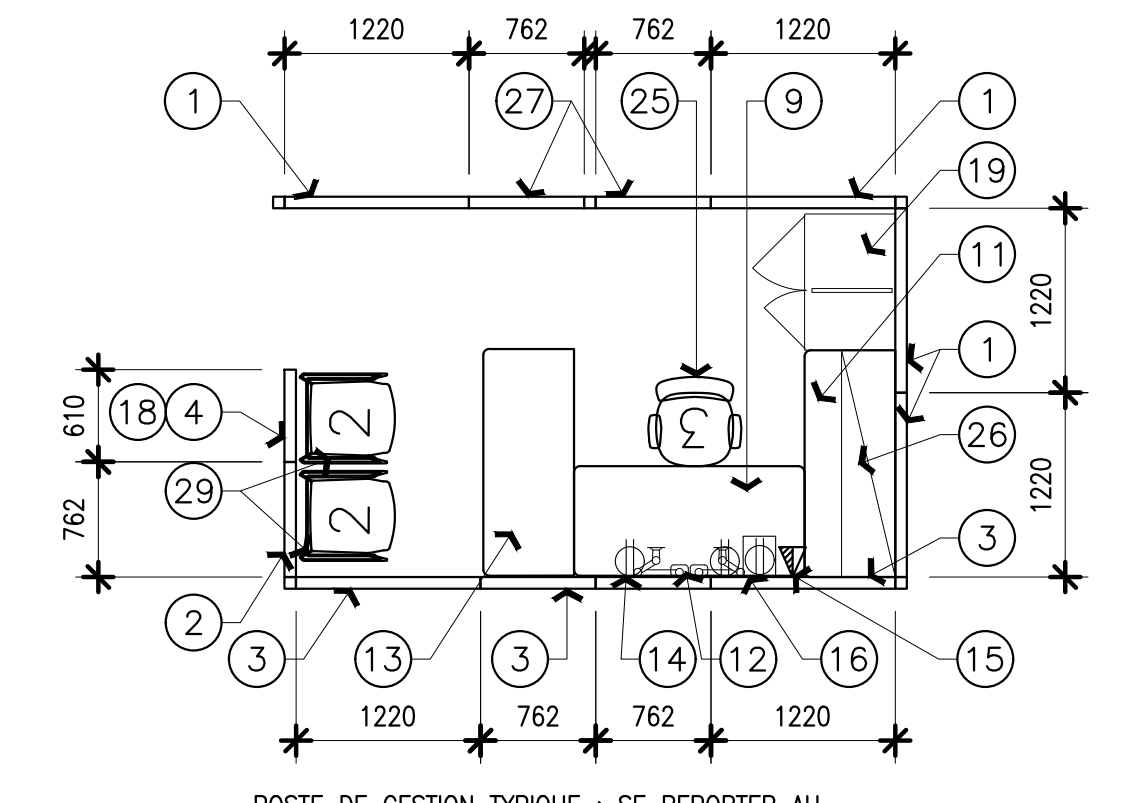
10
A04 **PLAN DES POSTES DE TRAVAIL RAPIDE: 345**
SCALE = 1:50



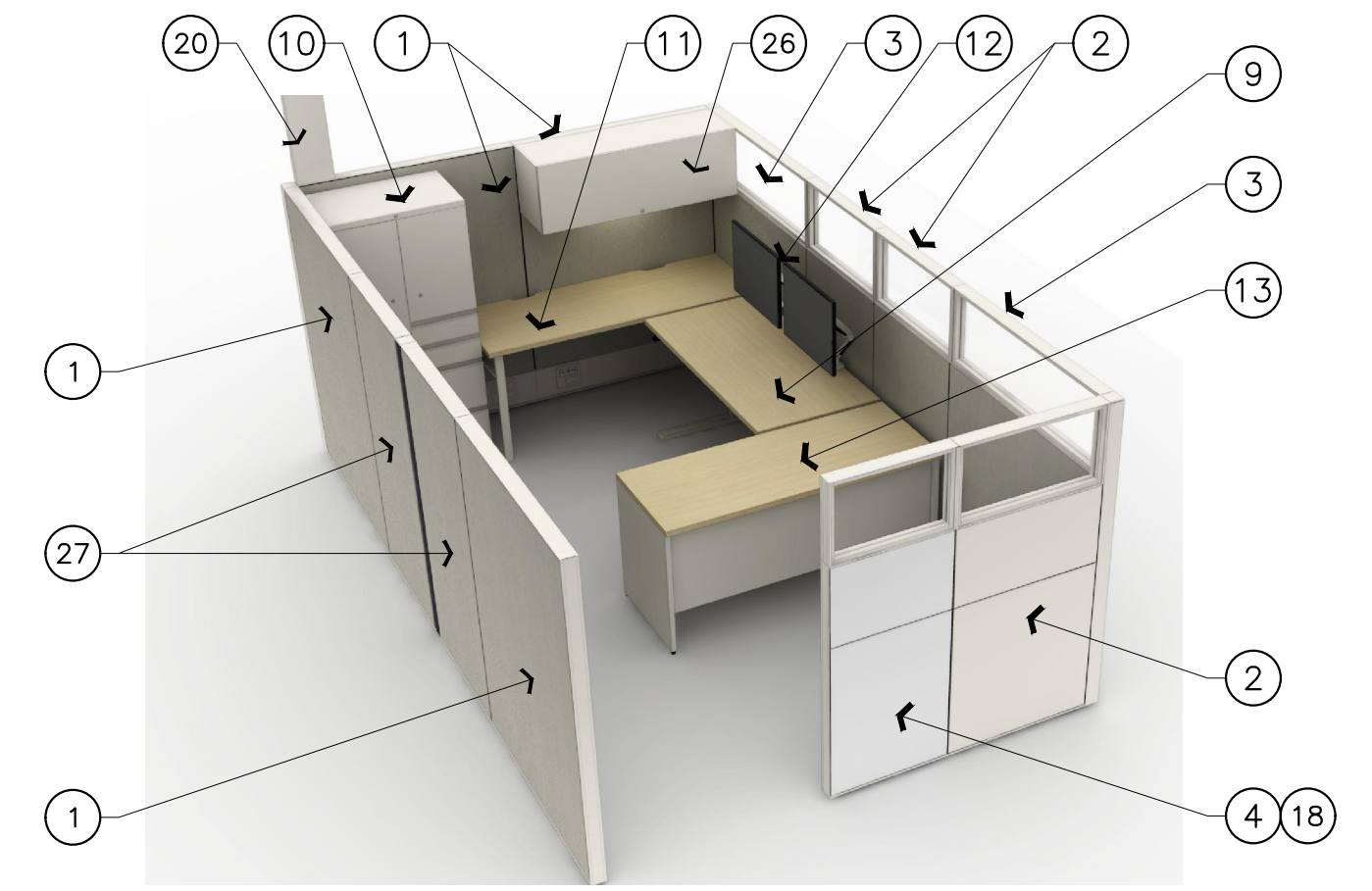
9
A04 **POSTES DE TRAVAIL RAPIDE: 345 ISOMÉTRIQUE**
SCALE = NTS



8
A04 **PLAN POSTE DE TRAVAIL DES GESTIONNAIRES: 348**
SCALE = 1:50



7
A04 **PLAN POSTE DE TRAVAIL DES GESTIONNAIRES: 350K, 350R**
SCALE = 1:50



6
A04 **POSTE DE TRAVAIL DES GESTIONNAIRES: 350K, 350R ISOMÉTRIQUE**
SCALE = NTS



14
A04 **SALLE TRANQUILLE/ CHAISE D'INVITÉ ISOMÉTRIQUE**
SCALE = NTS



13
A04 **TABLE DE CUISINETTE ISOMÉTRIQUE**
SCALE = NTS



12
A04 **CHAISE D'HAUTEUR À COLLABORATION ISOMÉTRIQUE**
SCALE = NTS



11
A04 **CHAISE DE SALON MOBILE ISOMÉTRIQUE**
SCALE = NTS



17
A04 **CHAISE EMPILABLE DE LA CUISINETTE ISOMÉTRIQUE**
SCALE = NTS



16
A04 **CHAISE DE TRAVAIL ERGONOMIQUE ISOMÉTRIQUE**
SCALE = NTS

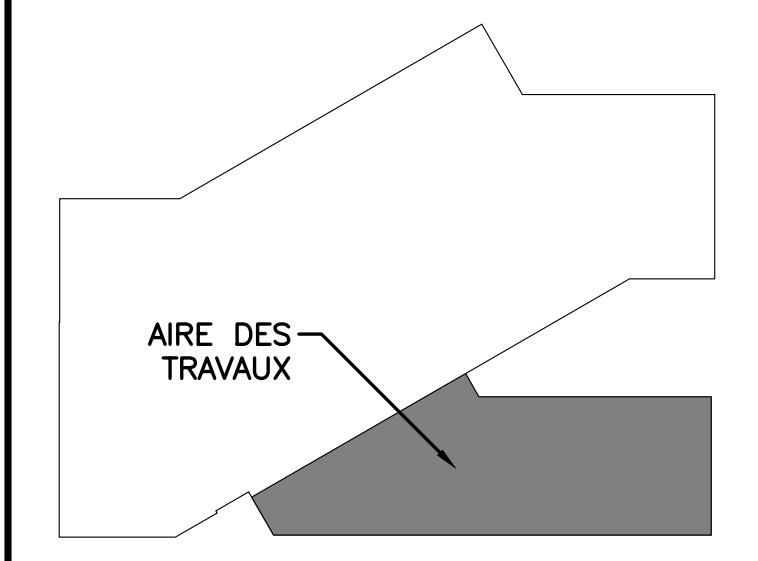


15
A04 **CHAISE DE RÉUNION/ DE POSTE DE TRAVAIL RAPIDE ISOMÉTRIQUE**
SCALE = NTS

NOTES SUR LE MOBILIER
FEUILLE A04 SEULEMENT

- PANNEAU DE 1220mm DE LARGEUR x 1670mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 762mm DE LARGEUR x 1220mm DE HAUTEUR PLUS BAIE VITRÉE MONTÉE DANS UN CADRE DE 1220 mm DE LARGEUR x 450mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 1220mm DE LARGEUR x 1220mm DE HAUTEUR PLUS BAIE VITRÉE MONTÉE DANS UN CADRE DE 610mm DE LARGEUR x 450mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 610mm DE LARGEUR x 1220mm DE HAUTEUR PLUS BAIE VITRÉE MONTÉE DANS UN CADRE DE 610mm DE LARGEUR x 450mm DE HAUTEUR.
- CROCHET À VÊTEMENTS TOUT USAGE À L'INTÉRIEUR DE L'ARMOIRE VERTICALE.
- SURFACE DE TRAVAIL 610mm X 1830mmL SUSPENDU DU PANNEAU.
- NOUVELLE SURFACE DE TRAVAIL À HAUTEUR RÉGLABLE ÉLECTRIQUE DE 750mm DE LARGEUR X 1220mm DE PROFONDEUR (686mm - 1173mm).
- SURFACE DE TRAVAIL 762mm X 1830mmL SUSPENDU DU PANNEAU.
- NOUVELLE SURFACE DE TRAVAIL À HAUTEUR RÉGLABLE ÉLECTRIQUE DE 762mm DE LARGEUR X 1524mm DE PROFONDEUR (686mm - 1173mm) AVEC PANNEAU ÉCRAN ET GESTIONNAIRE DE CÂBLES HORIZONTAL SOUS PLAN. 381mm X 51mm, QTÉ X PAR SURFACE DE TRAVAIL, ESPACE UNIFORMEMENT.
- NOUVELLE ÉTAGÈRE VERTICALE EN MÉTAL DE 1676mm x 610mm DE LARGEUR x 610mm DE PROFONDEUR AVEC BIBLIOTHÈQUE FERMÉE AVEC PORTE ET 2 ÉTAGÈRES RÉGLABLES ET AVEC ARMOIRE DE RANGEMENT DE TYPE TIRIOIR SIMPLE-TIRIOIR SIMPLE-CLASSEUR.
- 610mmW x 1524mmL SURFACE DE TRAVAIL À HAUTEUR FIXE, SUSPENDU DU PANNEAU (SANS PANNEAU ÉCRAN) AVEC APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL MUNI D'UN DÉTECTEUR DE PRÉSENCE. PRÉVOIR DES PIEDS À L'EXTÉRIEUR DE LA TOUR DE STOCKAGE.
- DEUX BRAS ARTICULÉS D'ÉCRAN INDIVIDUEL AVEC DÉCOUPE DU BORD CENTRAL POUR LE COLLIER DE SERRAGE. SEE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- 610mmW x 1524mmL SURFACE DE TRAVAIL LIBRE À HAUTEUR FIXE AVEC PANNEAU ÉCRAN.
- EMPLACEMENT DE LA NOUVELLE ALIMENTATION DANS LE MOBILIER À PANNEAU SUSPENDUS. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS, TYPIQUE.
- EMPLACEMENT DES COMMUNICATIONS (DONNÉES ET VOIX), TYPIQUE.
- BLOC D'ALIMENTATION SUR PLAN TYPIQUE À QUATRE (4) PORTS, TROIS (3) PRISES ET UN (1) PORT USB, AVEC SUPPORT DE FIXATION DE BUREAU AJUSTABLE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CARREAUX D'ACIER PEINT (VOIR 2/A03 POUR L'ÉTENDUE DES CARREAUX EN ACIER).
- CARREAUX À TABLEAU BLANC SUR LE CÔTÉ EXTÉRIEUR DU PANNEAU DE SÉPARATION.
- NOUVELLE ÉTAGÈRE VERTICALE EN MÉTAL DE 1676mm X 900mm DE LARGEUR X 610mm DE PROFONDEUR AVEC BIBLIOTHÈQUE FERMÉE AVEC PORTE ET 2 TABLETTES RÉGLABLES ET AVEC ARMOIRE DE RANGEMENT DE TYPE TIRIOIR SIMPLE-TIRIOIR SIMPLE-CLASSEUR.
- POLE ÉLECTRIQUE À ALIMENTATION SUPÉRIEURE. SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES. COORDONNER AVEC LE FOURNISSEUR DE MOBILIER.
- ÉCRAN, SOURIS ET CLAVIER NON PRÉVUS DANS LE CONTRAT.
- TROIS TABLETTES.
- SUPPORT COULISSANT POUR CLAVIER DE 100mm, POSTE À ROULETTES PIVOTANTES EN CAOUTCHOUC AVEC 2 DISPOSITIFS DE VERROUILLAGE.
- BARRE D'ALIMENTATION.
- CHAISE DE TRAVAIL POUR POSTE DE TRAVAIL COLLABORATIF RAPIDE. SEE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- ARMOIRES SUPÉRIEURES SUSPENDUES À DES PANNEAUX (VERROUILLABLES).
- PANNEAU DE 762mm DE LARGEUR X 1670mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 610mm DE LARGEUR X 1670mm DE HAUTEUR.
- CHAISE VISITEUR. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- TABLE DE CUISINETTE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CHAISE LONGUE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- TABLETTE SUPÉRIEURE MONTÉE SUR PANNEAU (UNIQUEMENT POUR LES POSTES DE TRAVAIL 347A à 347L). INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE À INSTALLER À CET ENDROIT (TYPIQUE).
- TABOURETS DE CUISINETTE (FOURNIS PAR LE CNRC, INSTALLÉS PAR LES ENTREPRENEURS).
- SUPPORT ARTICULÉ À ÉCRAN SIMPLE POUR LES POSTES DE TRAVAIL COLLABORATIF RAPIDE. SEE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CHAISE DE BUREAU ERGONOMIQUE POUR POSTE DE TRAVAIL TYPIQUE. SEE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CHAISE DE HAUTEUR À COLLABORATION. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.

KEY PLAN PLAN CLÉ



7			
6			
5			
4			
3			
2	30/05/2022	ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	SWH
1	4/03/2022	ISSUED FOR 66% REVIEW	JDG
No.	Date	Revision	By/For
Date Printed 4/03/2022		Date imprimée	

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

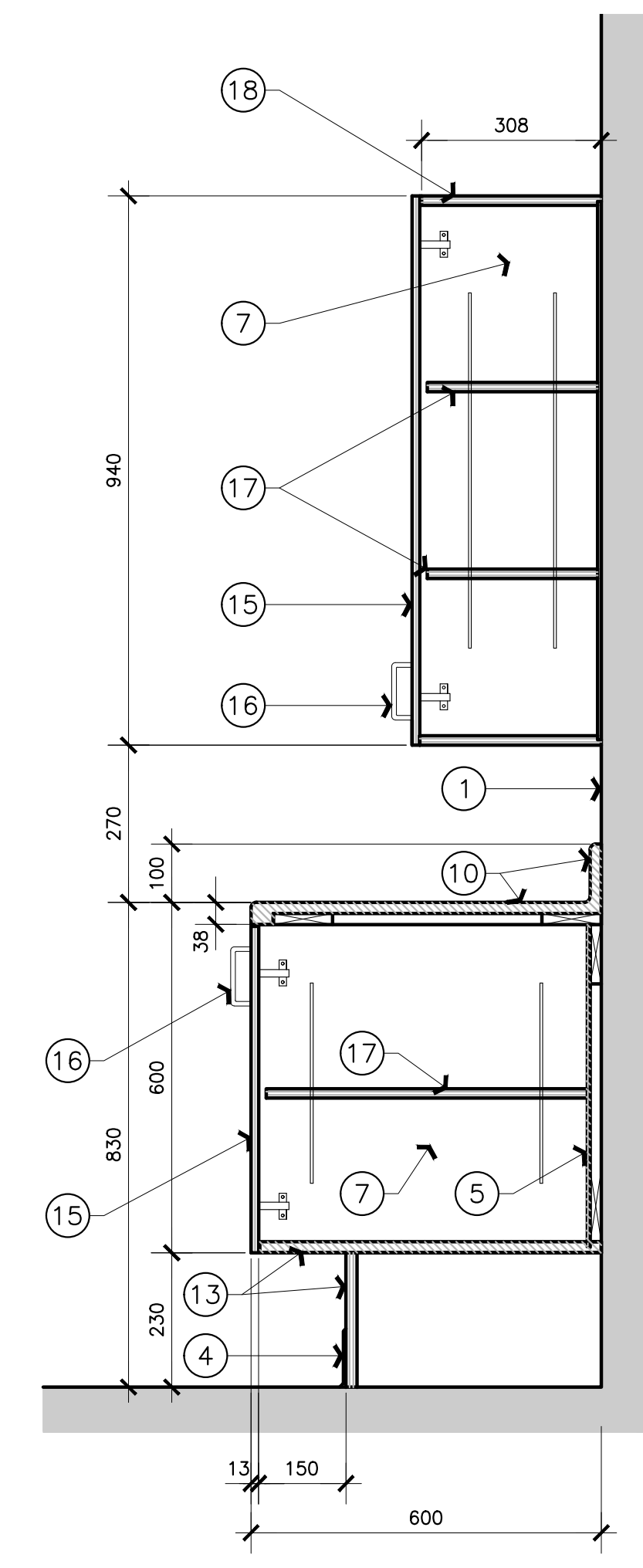
project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQU CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: DÉTAILS DU MOBILIER

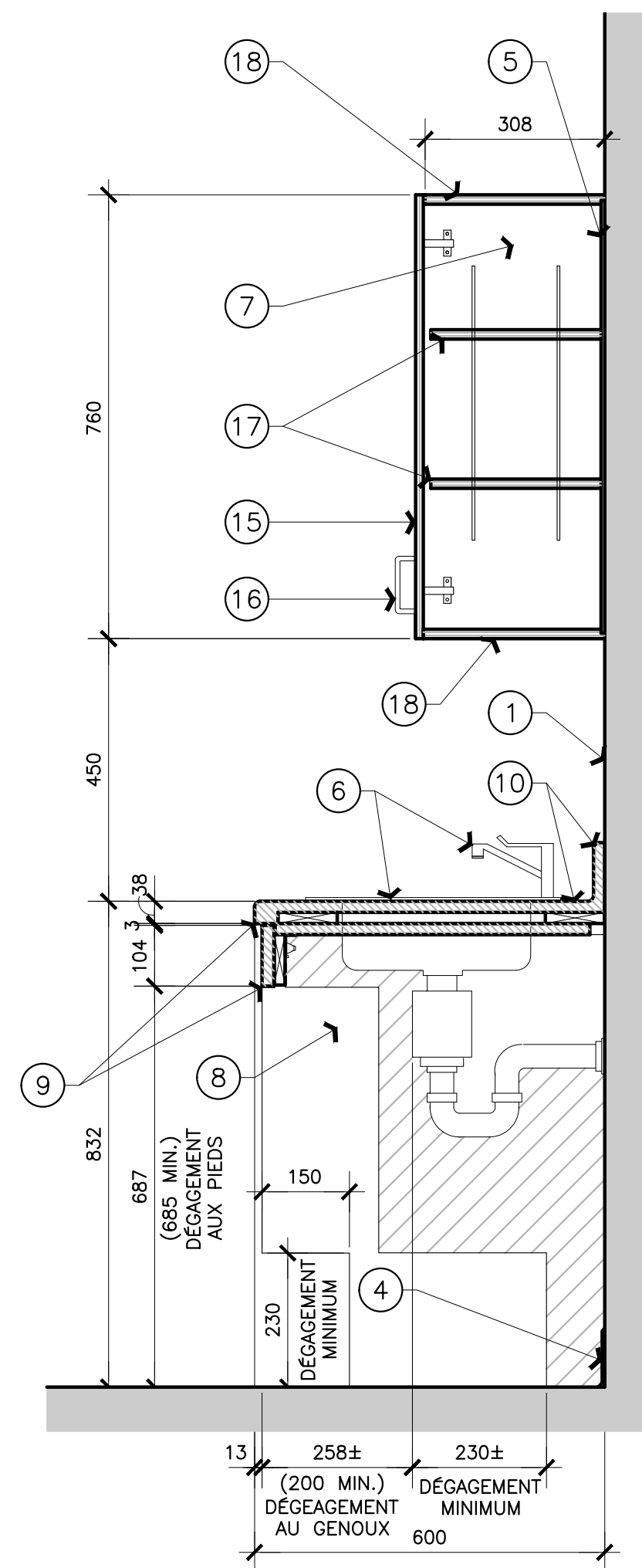
designed	SWH	conçu	date	MAI 2022	date
drawn	JDG/MD	dessiné	scale	COMME NOTÉ	échelle
checked	JDG	vérifié	sheet	5	of/da 7
approved	JD	approuvé	W.O.no.		D.T.no.
dwg.no.	6009 - A04 F	dessin no.			

NOTES GÉNÉRALES

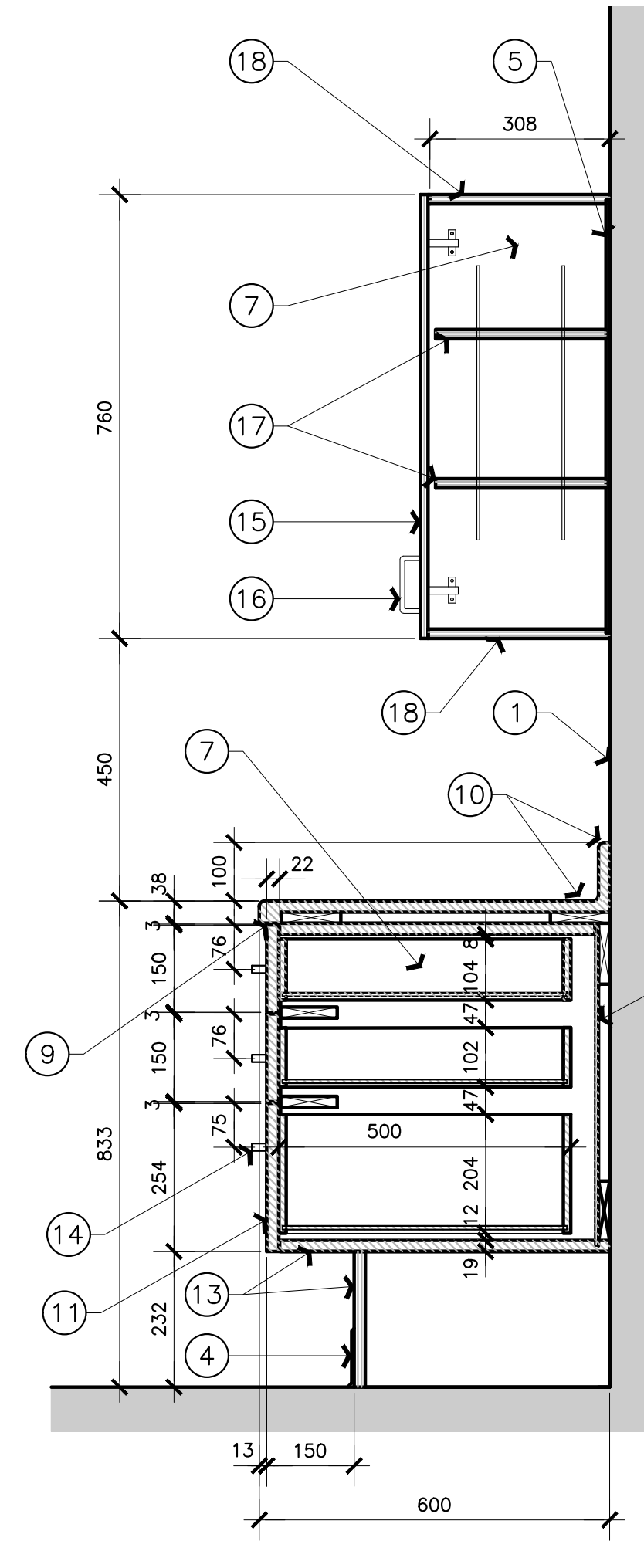
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTÉS DE SERVICE NECESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



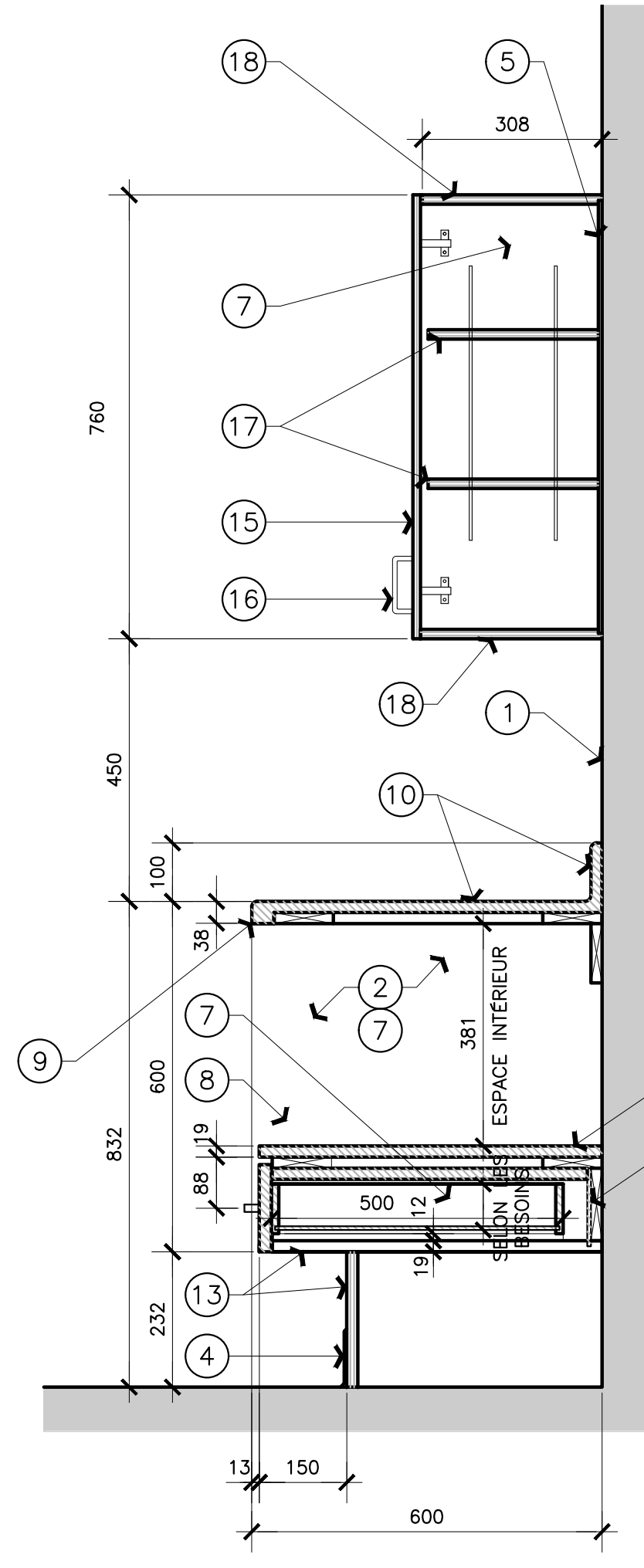
5
A05 COUPE DE LA MENUISERIE DES PORTES
 ÉCHELLE = 1:10



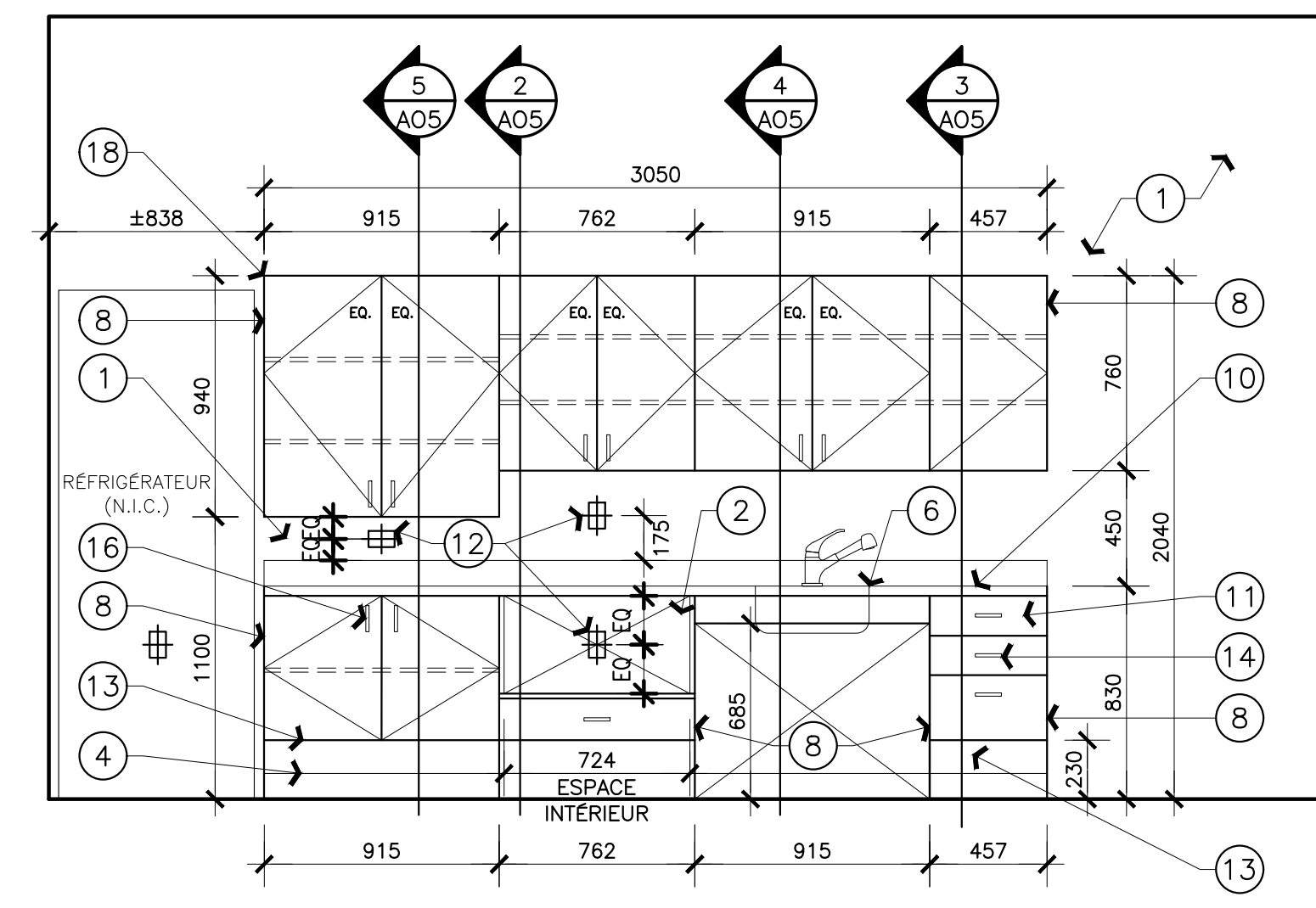
4
A05 COUPE DE LA MENUISERIE DE L'ÉVIER
 ÉCHELLE = 1:10



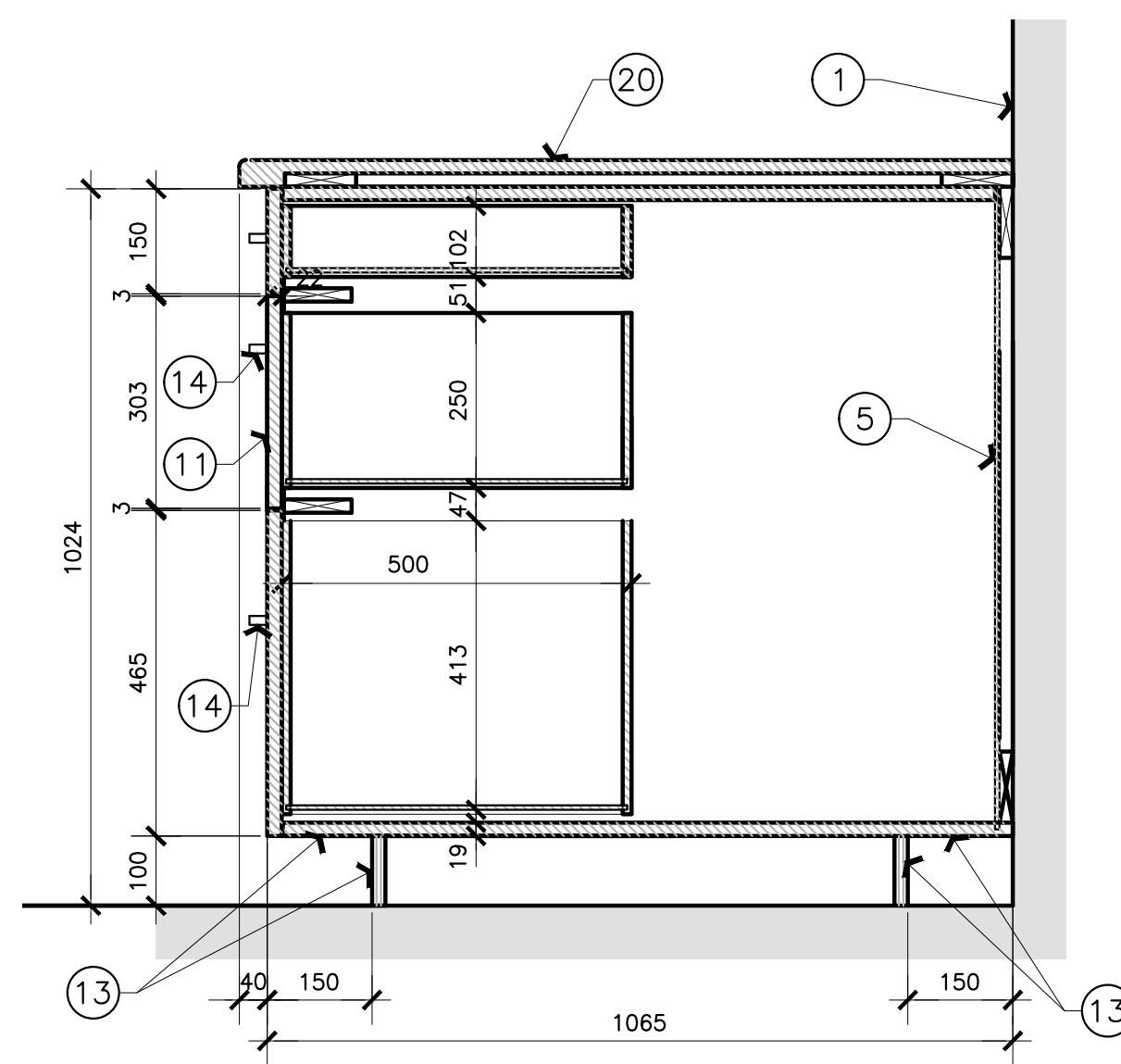
3
A05 COUPE DE LA MENUISERIE DU TIROIR
 ÉCHELLE = 1:10



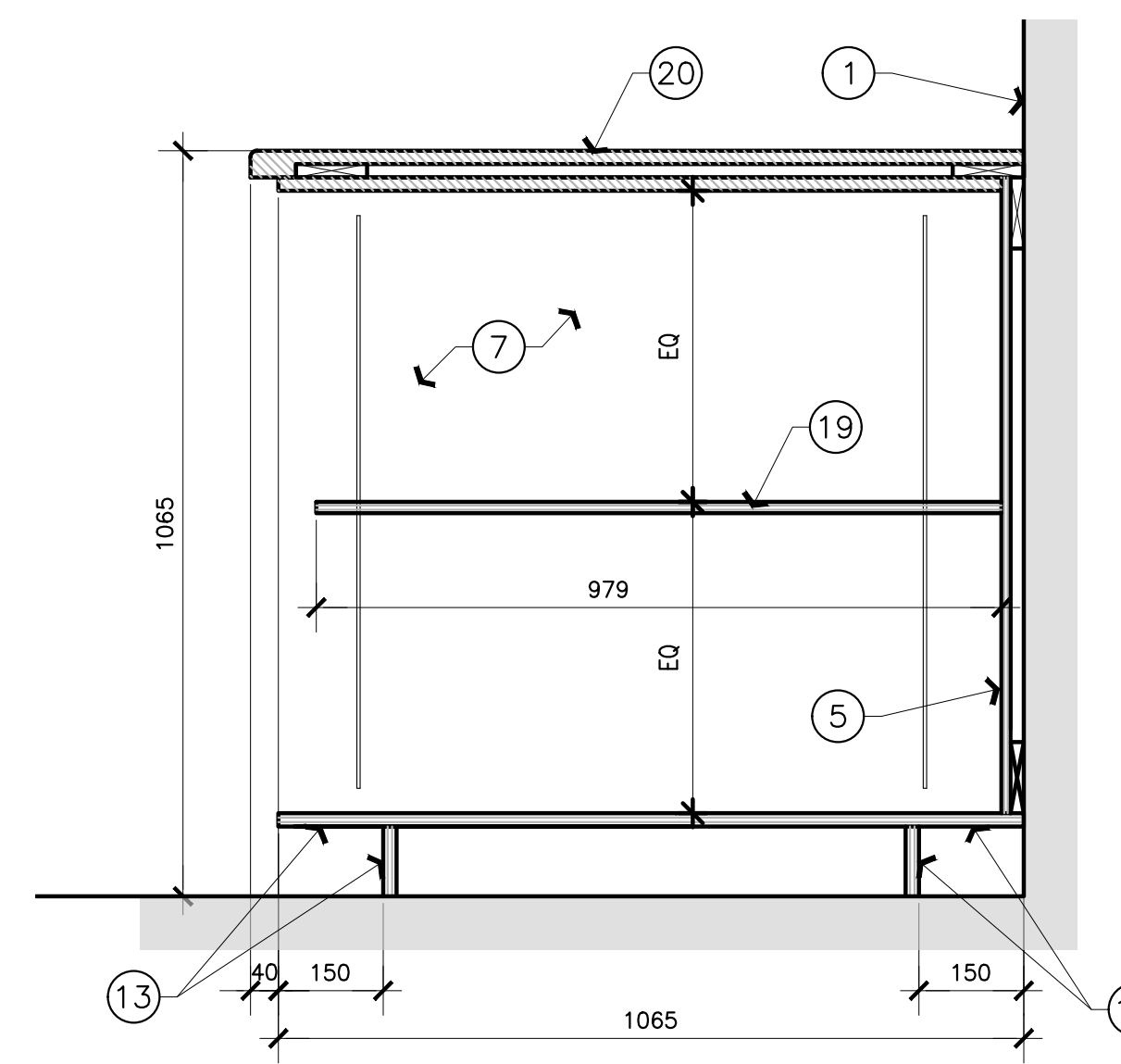
2
A05 COUPE DE LA MENUISERIE DU MICRO-ONDE
 ÉCHELLE = 1:10



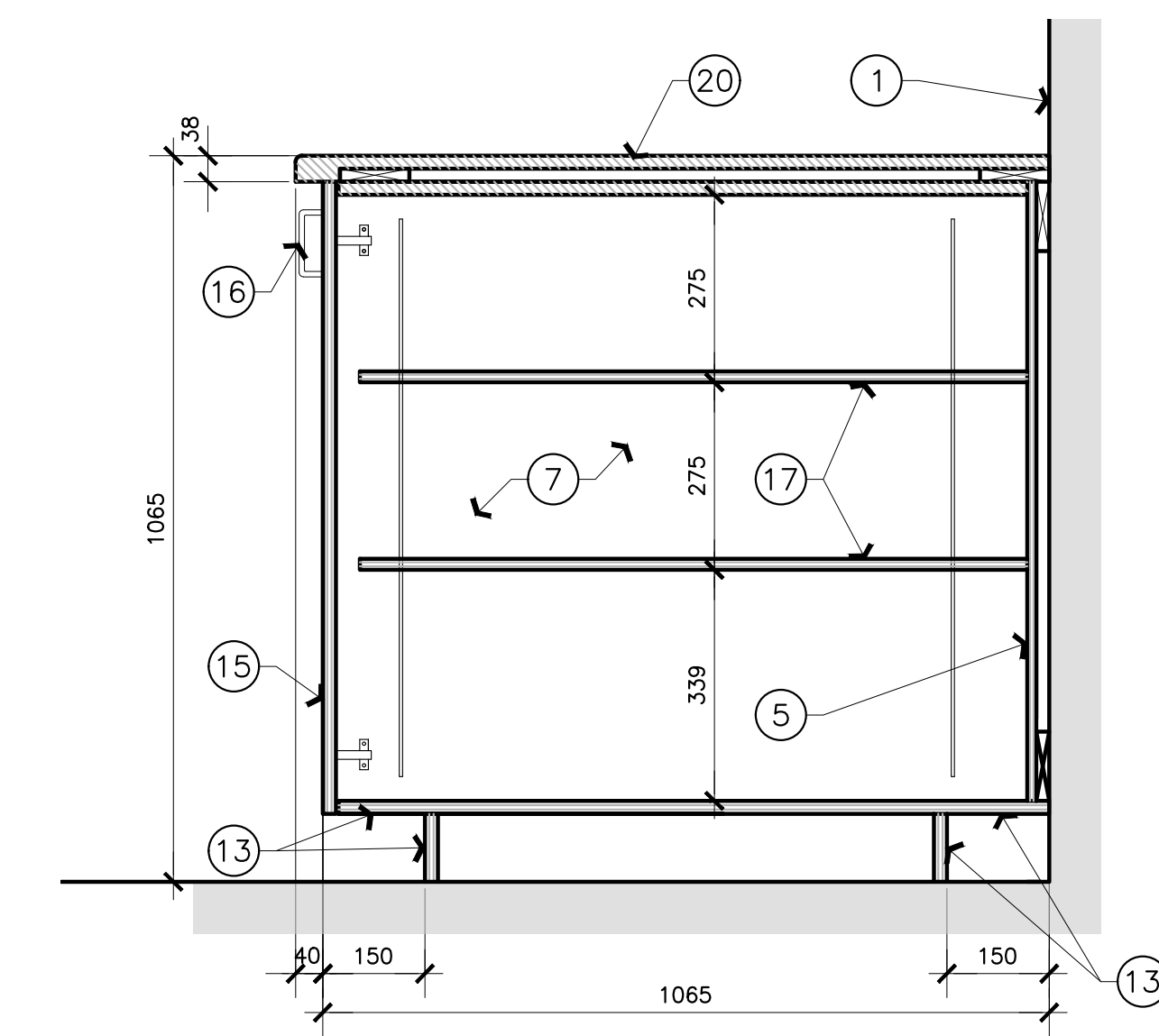
1
A05 ÉLÉVATION DE LA MENUISERIE DE LA CUISINETTE
 ÉCHELLE = 1:25



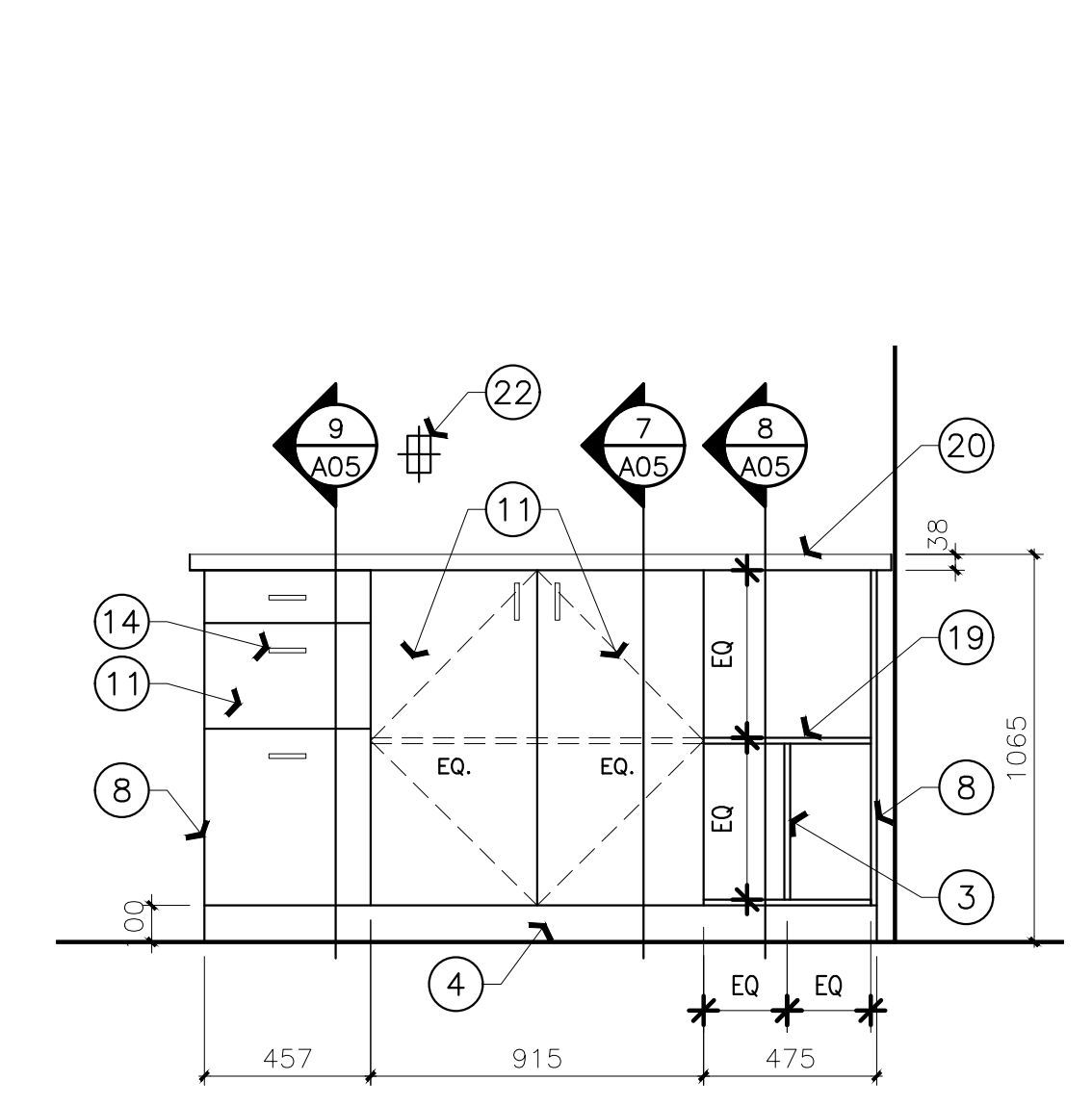
9
A05 COUPE DE LA MENUISERIE DE L'AIRE À ÉQUIPEMENT PARTAGÉ
 ÉCHELLE = 1:10



8
A05 COUPE DE LA MENUISERIE DE L'AIRE À ÉQUIPEMENT PARTAGÉ
 ÉCHELLE = 1:10



7
A05 COUPE DE LA MENUISERIE DE L'AIRE À ÉQUIPEMENT PARTAGÉ
 ÉCHELLE = 1:10



6
A05 ÉLÉVATION DE LA MENUISERIE DE L'AIRE À ÉQUIPEMENT PARTAGÉ
 ÉCHELLE = 1:20

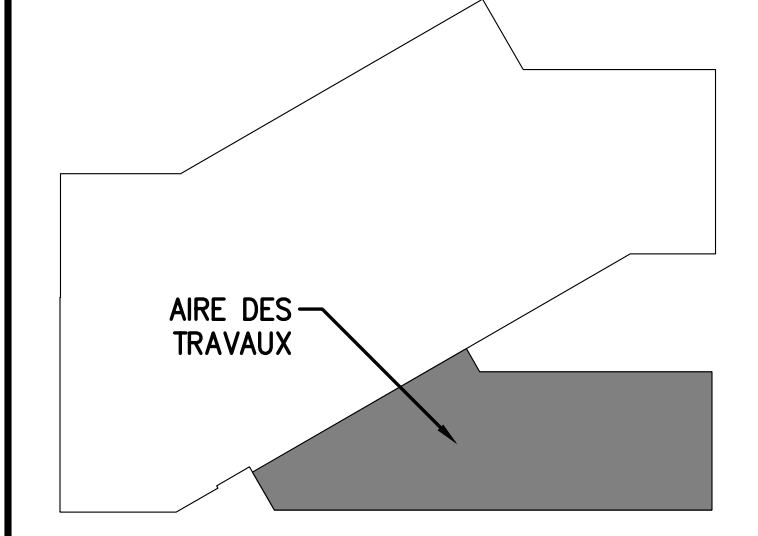
NOTES SUR LA MENUISERIE
 FEUILLE A05 SEULEMENT

- PLAQUE DE PLÂTRE PEINTE.
- ENCENTE D'ARMOIRE SÉCURITAIRE POUR MICRO-ONDES. LE MICRO-ONDES NE FAIT PAS PARTIE DU CONTRAT.
- NOUVEAU SUPPORT À TABLETTE EN PLASTIQUE STRATIFIÉ DE 19mm.
- NOUVELLE PLINTHE EN CAOUTCHOUC. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- PANNEAU ARRIÈRE EN PLASTIQUE STRATIFIÉ DE 6mm.
- NOUVEAUX ÉVIER ET ROBINET SIMPLES À CONCEPTION OUVERTE. SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS MÉCANIQUES.
- FINITION EN PLASTIQUE STRATIFIÉ SUR TOUTES LES SURFACES INTÉRIEURES.
- FINITION EN PLASTIQUE STRATIFIÉ SUR TOUTES LES PIÈCES ACCESSOIRES EXTÉRIEURES APPARENTES, TYP.
- CHEVAUCHER LE PLASTIQUE STRATIFIÉ JUSQU'À LA FIN DU PLAN DE TRAVAIL.
- PLAN DE TRAVAIL EN PLASTIQUE STRATIFIÉ AVEC DOSSERET. (PL-2)
- 22mm FAÇADES DE TIROIRS EN PLASTIQUE STRATIFIÉ.
- PRISE DE COURANT ENCASTRÉE, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
- PLINTHE EN PLASTIQUE STRATIFIÉ.
- POIGNÉE DE TIROIR HORIZONTALE.
- PORTES EN PLASTIQUE STRATIFIÉ DE 19mm.
- POIGNÉE DE PORTE VERTICALE
- DEUX TABLETTES RÉGLABLE EN PLASTIQUE STRATIFIÉ DE 16mm.
- FINITION EN PLASTIQUE STRATIFIÉ SUR TOUTES LES SURFACES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES DES PANNEAUX.
- NOUVELLE TABLETTE EN PLASTIQUE STRATIFIÉ DE 19mm.
- NOUVEAU PLAN DE TRAVAIL EN PLASTIQUE STRATIFIÉ (PL-2)
- TOUTES LES FINITIONS EN PLASTIQUE STRATIFIÉ DOIVENT ÊTRE PL-1, SAUF INDICATION CONTRAIRE COMME LES COMPTOIRS ET LE DOSSERETS.
- PRISE ÉLECTRIQUE À HAUTEUR DE COMPTOIR (SE REPORTER À LA SECTION ÉLECTRIQUE).

LÉGENDE DES FINITIONS DU MOBILIER

PL-1	WILLSONART	7925-30	MONTECELLO MAPLE
PL-2	WILLSONART	4674-60	EVENING TIGRIS

KEY PLAN PLAN CLÉ



7			
6			
5			
4			
3			
2	30/05/2022	ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	SWH
1	4/03/2022	ÉMIS POUR RÉVISION DE 66%	JDG
No.	Date	Revision	ÉF/Par.

Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
 Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: ÉLÉVATIONS, COUPES ET DÉTAILS DE LA MENUISERIE

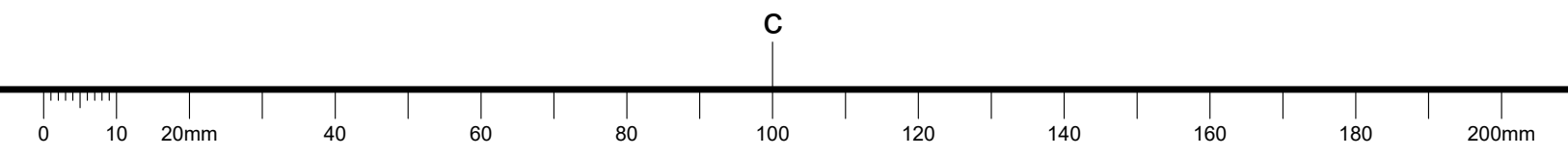
designed: SWH conçu: MAI 2022 date

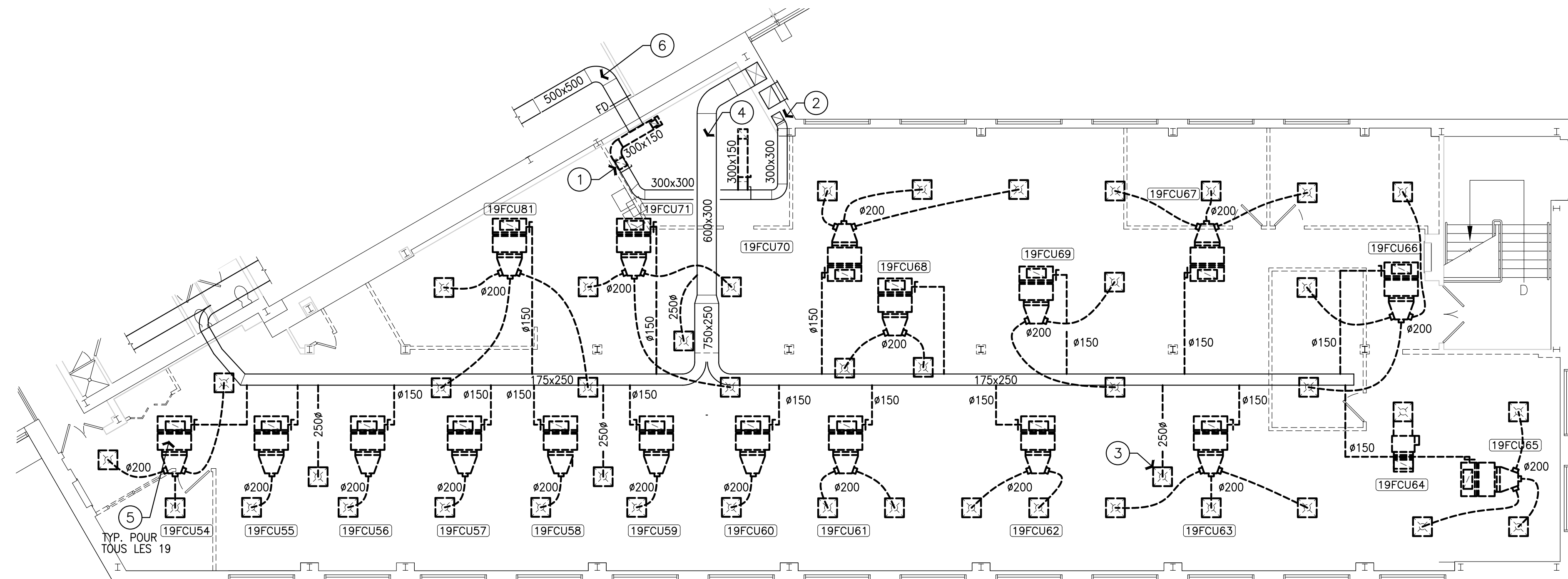
drawn: JDG/MD dessiné: COMME NOTÉ échelle

checked: JDG vérifié: 6 of/4e 7 feuille

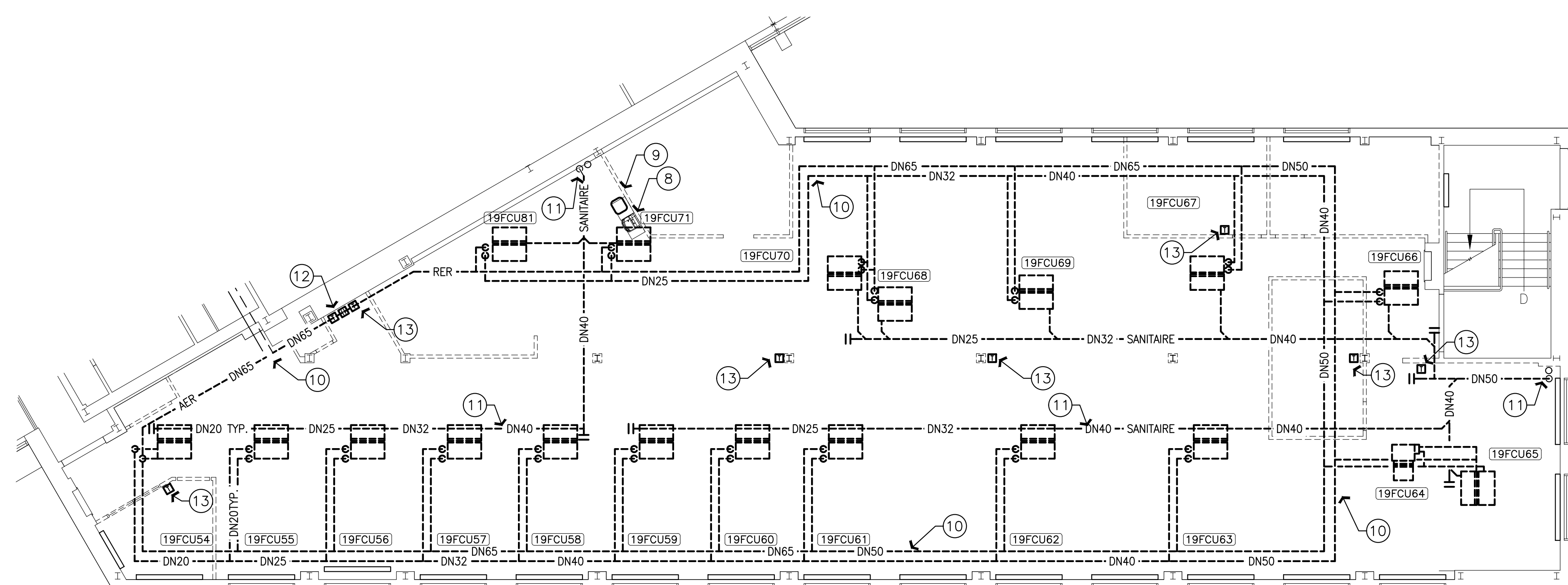
approved: JD approuvé: W.O.no. D.T.no.

dwg.no. 6009 - A05 F dessin no.





1 PLAN DE DÉMOLITION : CONDUITS ET RACCORDS
ÉCHELLE 1:100



2 PLAN DE DÉMOLITION : TUYAUTERIE
ÉCHELLE 1:100

NOTES DE CONSTRUCTION
FEUILLE M01 SEULEMENT

- DÉBRANCHER ET RETIRER LE VENTILATEUR D'EXTRACTION EXISTANT 19XAF16 SUR LA TOITURE AVEC LES GRILLES D'EXTRACTION, LES CONDUITS D'EXTRACTION CONNEXES, COMME ILLUSTRÉ, ET LES COMMANDES. LE REBORD ET LA TRAVERSÉE DE TOITURE DOIVENT RESTER EN PLACE.
- CONDUITS D'ÉVACUATION EXISTANTS DU DESSOUS À CONSERVER POUR UN RACCORDEMENT FUTUR.
- DÉBRANCHER ET ENLEVER LES RACCORDS SOUPLES DES CONDUITS D'AIR EXTÉRIEUR ET LES DIFFUSEURS D'AIR EXTÉRIEUR EXISTANTS, COMME INDIQUÉ, TYPIQUE : 4.
- LE CONDUIT RECTANGULAIRE D'AIR EXTÉRIEUR EXISTANT DOIT RESTER EN PLACE.
- DÉBRANCHER ET RETIRER LES DIX-NEUF (19) VENTILO-CONVECTEURS AVEC LES CONDUITS D'AIR DE DIFFUSION ET DE REPRISE, LES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION ET LES GRILLES DE REPRISE.
- LE CONDUIT DE REPRISE D'AIR EXISTANT DOIT RESTER EN PLACE.
- SANS OBJET.
- DÉBRANCHER ET ENLEVER LA FONTAINE À EAU EXISTANTE. RETIRER LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE, DE DRAIN SANITAIRE ET DE VENTILATION VERS LA CONDUITE PRINCIPALE ET LA BOUCHER.
- DÉBRANCHER ET ENLEVER L'ÉVIER EXISTANT AVEC LE ROBINET ET LE DISTRIBUTEUR D'EAU CHAUDE COMPRIS DANS L'ÉVIER. RETIRER LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE ET D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DE DRAIN SANITAIRE ET DE VENTILATION VERS LA CONDUITE PRINCIPALE ET LA BOUCHER.
- RETIRER LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION ET DE RETOUR D'EAU RÉFRIGÉRÉE JUSQU'À LA CONDUITE PRINCIPALE, COMME ILLUSTRÉ. FOURNIR UN ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE ET BOUCHER LA CONDUITE PRINCIPALE POUR UN RACCORDEMENT FUTUR.
- RETIRER LA TUYAUTERIE DE DRAIN SANITAIRE DU BAC DE RÉCUPÉRATION DES CONDENSATS DU VENTILO-CONVECTEUR JUSQU'À LA COLONNE MONTANTE ET LA BOUCHER POUR UN RACCORDEMENT FUTUR.
- RETIRER LES CAPTEURS EXISTANTS DE TEMPÉRATURE ET D'HUMIDITÉ DE L'ESPACE PAR DIV. 25.
- ENLEVER TOUTS LES CAPTEURS INTELLIGENTS CONTRÔLANT LES VENTILO-CONVECTEURS EXISTANTS ET LES BORNES DE CHAUFFAGE PÉRIPHÉRIQUE PAR DIV. 25.

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

No.	Date	Revision	By:
2	30-05-2022	EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	PJS
1	21-07-2021	PUBLIÉ POUR FINS DE TRANSACTION	ZM
0	16-07-2021	PUBLIÉ POUR FINS D'EXAMEN	ZM

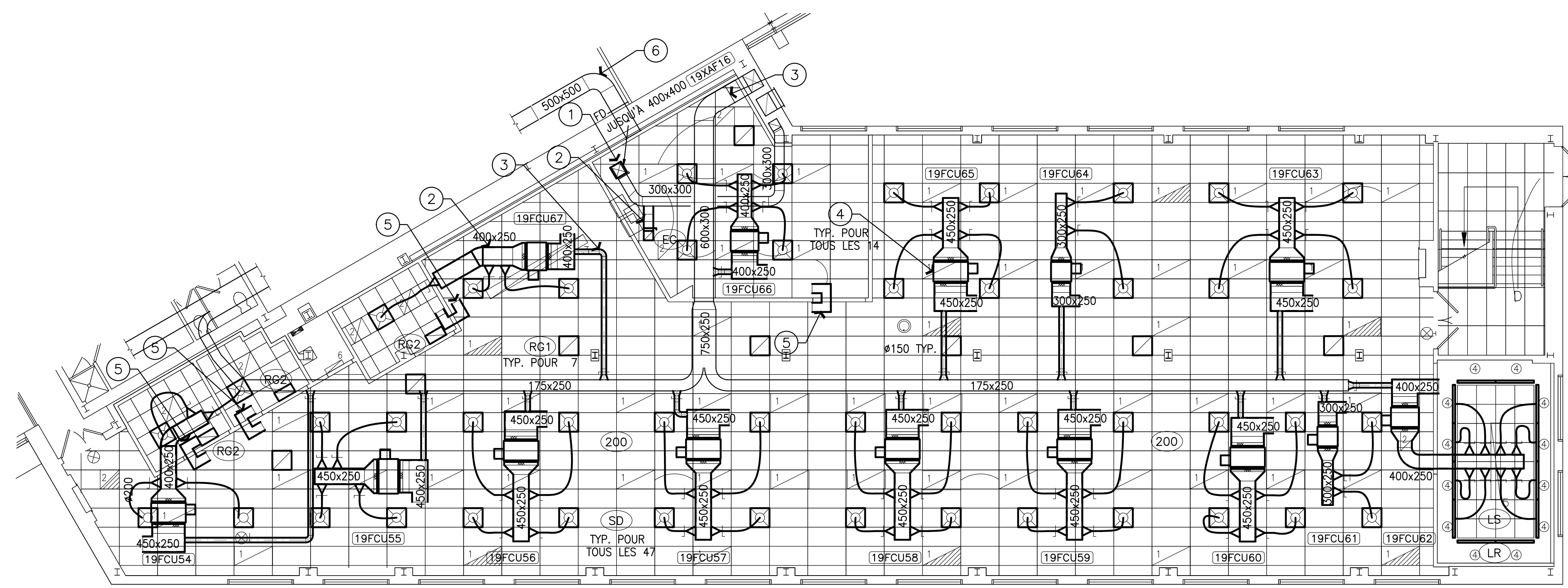
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

A	A Detail no.	A
B	B Location drawing no.	B
C	C Drawing no.	C

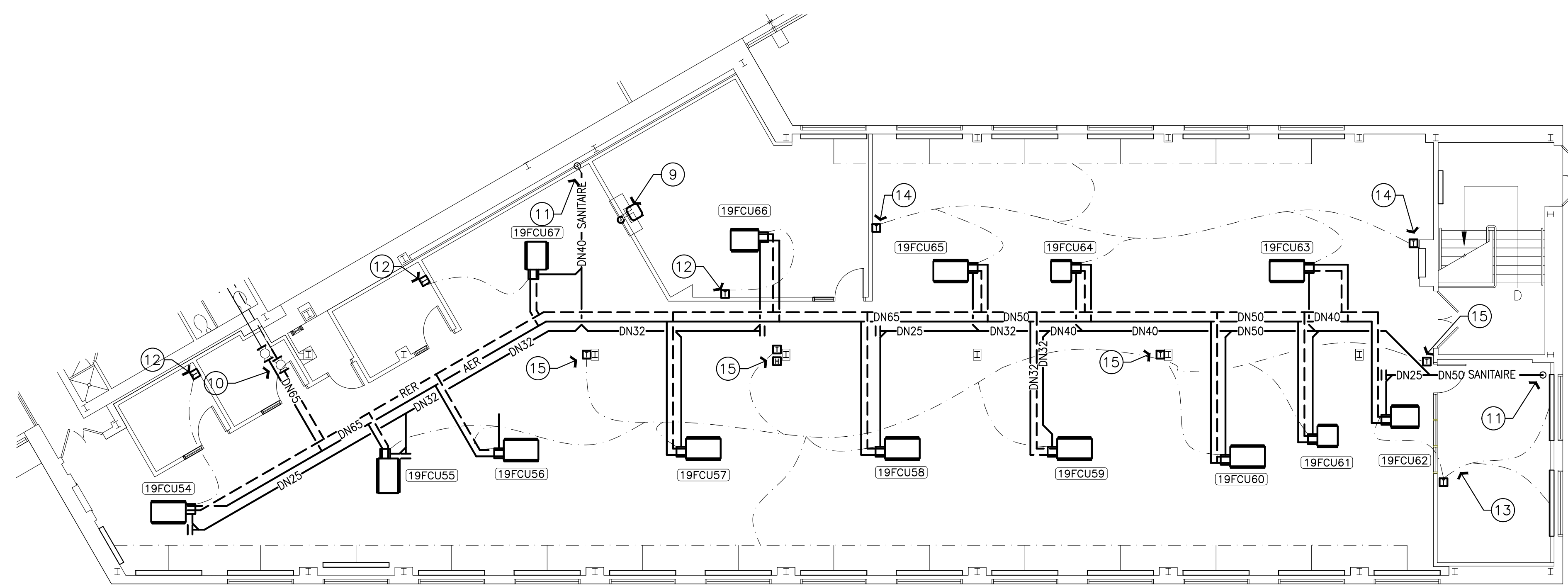
project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: MATÉRIEL MÉCANIQUE : PLANS DE DÉMOLITION

designed	conçu	date	MAI 2022	date
drawn	dessiné	scale	COMME NOTÉ	échelle
checked	vérifié	sheet	8 of/4e 14	feuille
approved	approuvé	W.O.no.		D.T.no.
dwg.no.	dessin no.			



1 PLANS DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION : CONDUITS ET RACCORDS
ÉCHELLE 1:100



2 PLANS DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION : TUYAUTERIE
ÉCHELLE 1:100

DÉBIT D'AIR EXTÉRIEUR

RACCORDEMENT OUV. HAUT	DÉBIT OUV. HAUT	
	L/s	PI/M
BUREAUX DU 3E ÉTAGE		
19FCU54	28.3	60
19FCU55	23.6	50
19FCU56	23.6	50
19FCU57	23.6	50
19FCU58	23.6	50
19FCU59	23.6	50
19FCU60	23.6	50
19FCU61	11.4	25
19FCU62	33.0	70
19FCU63	33.0	70
19FCU64	16.5	35
19FCU65	33.0	70
19FCU66	33.0	70
19FCU67	35.4	75
BUREAUX DU 2E ÉTAGE		
19FCU18	37.8	80
19FCU19	37.8	80
19FCU20	37.8	80
19FCU21	37.8	80
19FCU22	37.8	80
19FCU23	37.8	80
19FCU24	37.8	80
19FCU25	37.8	80
19FCU26	37.8	80
19FCU27	37.8	80
TOTAL	731.6	1550

NOTES DE CONSTRUCTION
FEUILLE M02 SEULEMENT

- FURNIR UN NOUVEAU VENTILATEUR D'EXTRACTION 19XAF16. NOUVEAU VENTILATEUR À INSTALLER SUR LE REBORD DE TOITURE EXISTANT. FURNIR UN ADAPTEUR POUR REBORD SI NÉCESSAIRE. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DU DESSIN M03 POUR LES DÉTAILS DES VENTILATEURS.
- FURNIR DE NOUVEAUX CONDUITS D'ÉVACUATION AVEC DISPOSITIFS D'ÉQUILIBRAGE ET GRILLES D'ÉVACUATION COMME ILLUSTRÉ. BRANCHER AU CONDUIT D'ÉVACUATION EXISTANT DE L'ÉTAGE INFÉRIEUR. LES CONDUITS D'ÉVACUATION À L'INTÉRIEUR DU VIDE DE PLAFOND PARTAGE DU LOCAL D'APPAREILLAGE/DE LA CUISINETTE DOIVENT ÊTRE DOTÉS D'UN REVÊTEMENT INTÉRIEUR ACOUSTIQUE CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS. ÉQUILIBRER LE DÉBIT D'EXTRACTION D'AIR DES GRILLES D'ÉVACUATION À 70.9 L/s (150 pi³/M) CHACUNE. ÉQUILIBRER LE DÉBIT D'EXTRACTION D'AIR DE L'ÉTAGE AU-DESSOUS À 236 L/s (500 pi³/M). L'ÉQUILIBRAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉ EN RÉGLANT LE CADRAN DES VITESSES DU MOTEUR À COMMANDE ÉLECTRONIQUE (MCE) CE DU VENTILATEUR D'EXTRACTION ET EN RÉGLANT AU MINIMUM LES DISPOSITIFS D'ÉQUILIBRAGE. ENREGISTRER ET SOUMETTRE LE TR/MIN DU VENTILATEUR À LA DIV. 25.
- LE CONDUIT RECTANGULAIRE D'AIR EXTÉRIEUR EXISTANT DOIT RESTER EN PLACE. FURNIR UN NOUVEAU CONDUIT ROND D'AIR EXTÉRIEUR AUX NOUVEAUX VENTILO-CONVECTEURS. TOUTES LES DÉRIVATIONS CIRCULAIRES SE RACCORDANT AUX VENTILO-CONVECTEURS ET AU DIFFUSEUR D'ALIMENTATION ONT UN DIAMÈTRE DE Ø150 mm. LES CONDUITS D'AIR EXTÉRIEUR À L'INTÉRIEUR DE LA SALLE DE RÉUNION 349 ET DU VIDE DE PLAFOND PARTAGE DU LOCAL D'APPAREILLAGE/DE LA CUISINETTE DOIVENT ÊTRE DOTÉS D'UN REVÊTEMENT INTÉRIEUR ACOUSTIQUE CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS. ISOLER LE RESTE DES CONDUITS D'AIR EXTÉRIEUR CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS. ÉQUILIBRER LE DÉBIT D'AIR EXTÉRIEUR SELON LE TABLEAU DE CE DESSIN.
- FURNIR DE NOUVEAUX VENTILO-CONVECTEURS AVEC LES CONDUITS D'ALIMENTATION ET DE RETOUR, LES CONDUITS SOUPLES CIRCULAIRES INSONORISÉS, LES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION, LES GRILLES DE RETOUR ET LES DIFFUSEURS CONNEXES, COMME ILLUSTRÉ. TOUTS LES CONDUITS RIGIDES D'ALIMENTATION ET DE RETOUR DOIVENT ÊTRE DOTÉS D'UN REVÊTEMENT INTÉRIEUR ACOUSTIQUE SELON LES SPÉCIFICATIONS. LES CONDUITS SOUPLES À DIFFUSEURS CARRÉS SONT DE Ø200 mm, ET DE Ø150 mm AUX PLÉNOMS À DIFFUSEURS LINÉAIRES. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DU DESSIN M03 POUR LES DÉTAILS DES VENTILO-CONVECTEURS, DES DIFFUSEURS ET DES GRILLES. ÉQUILIBRER LE DÉBIT D'AIR À CHAQUE DIFFUSEUR D'ALIMENTATION SELON LA NOMENCLATURE.
- FURNIR QUATRE (4) CONDUITS DE TRANSFERT DE 250x250 À REVÊTEMENT INTÉRIEUR ACOUSTIQUE, COMME ILLUSTRÉ.
- LE CONDUIT RECTANGULAIRE DE REPRISE D'AIR EXISTANT DOIT RESTER EN PLACE. LE CONDUIT DE REPRISE D'AIR DOIT ÊTRE DOTÉ D'UN REVÊTEMENT INTÉRIEUR ACOUSTIQUE SELON LES SPÉCIFICATIONS.
- SANS OBJET.
- SANS OBJET.
- FURNIR UN NOUVEL ÉVIER À MONTAGE SUR PLAN, AVEC ROBINET, DRAIN ET TOUTES LES AUTRES PIÈCES ACCESSOIRES, COMME ILLUSTRÉ. RACCORDER À LA TUYAUTERIE D'EAU DOMESTIQUE EXISTANTE, ET AU DRAIN SANITAIRE DANS LE VIDE DU PLAFOND EN DESSOUS ET CRÉER LES NOUVELLES TRAVERSÉES DE TUYAUTERIE DANS LES DALLES DE PLANCHER AU BESOIN. L'ÉVIER DOIT ÊTRE DE MARQUE FRANKE, DE MODÈLE LBS6808-2 OU L'ÉQUIVALENT APPRUVÉ, À CUVE SIMPLE, DE 450x400x200 (18 po x16 po x8 po), DE CALIBRE 20, EN ACIER INOXYDABLE 302. LE ROBINET DOIT ÊTRE DE MARQUE KOHLER FORTE, DE MODÈLE K-10433-CP, MONOTROU, À ÉVIER, À BEC PULVÉRISATEUR RÉTRACTABLE DE 257 mm (10-1/8"), À POIGNÉE À LEVIER UNIQUE, À FINI CHROMÉ POLI OU L'ÉQUIVALENT APPRUVÉ, À TUYAUTERIE D'EAU DOMESTIQUE ISOLÉE CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS.
- FURNIR UNE NOUVELLE TUYAUTERIE D'ALIMENTATION ET DE RETOUR D'EAU RÉFRIGÉRÉE COMME INDIQUÉ. RACCORDER LA TUYAUTERIE EXISTANTE AUX NOUVEAUX ROBINETS D'ARRÊT, COMME INDIQUÉ. ISOLER LA TUYAUTERIE D'EAU RÉFRIGÉRÉE CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS. ÉQUILIBRER L'EAU RÉFRIGÉRÉE À CHAQUE VENTILO-CONVECTEUR SELON LA NOMENCLATURE.
- FURNIR UNE NOUVELLE TUYAUTERIE D'ÉVACUATION DES CONDENSATS POUR LES VENTILO-CONVECTEURS, COMME ILLUSTRÉ. RACCORDER AUX COLONNES MONTANTES EXISTANTES. ISOLER LA TUYAUTERIE D'ÉVACUATION DES CONDENSATS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS.
- UN CAPTEUR DE TEMPÉRATURE À CND DANS LES ESPACES CLOS CONTRÔLERA LE VENTILO-CONVECTEUR DESSERVANT LES ESPACES.
- UN CAPTEUR DE TEMPÉRATURE À CND DANS LA SALLE DE RÉUNION CONTRÔLERA LE VENTILO-CONVECTEUR DESSERVANT LA SALLE ET LES BORNES DE CHAUFFAGE PÉRIPHÉRIQUES.
- DEUX (2) CAPTEURS DE TEMPÉRATURE À CND DU CÔTÉ EST DE L'ESPACE À BUREAUX OUVERT CONTRÔLERONT LES VENTILO-CONVECTEURS 19FCU63, 19FCU64, 19FCU65 ET LES BORNES DE CHAUFFAGE PÉRIPHÉRIQUES DESSERVANT LE CÔTÉ EST EN MOYENNANT LES DEUX LECTURES.
- QUATRE (4) CAPTEURS DE TEMPÉRATURE À CND DU CÔTÉ OUEST DE L'ESPACE À BUREAUX OUVERT CONTRÔLERONT LES VENTILO-CONVECTEURS 19FCU55, 19FCU56, 19FCU57, 19FCU58, 19FCU59, 19FCU60, 19FCU61, ET LES BORNES DE CHAUFFAGE PÉRIPHÉRIQUES DESSERVANT LE CÔTÉ OUEST EN MOYENNANT LES QUATRE LECTURES.
- FURNIR DE NOUVEAUX CAPTEURS DE TEMPÉRATURE ET D'HUMIDITÉ DE L'ESPACE COMME ILLUSTRÉ.
- TOUTS LES CAPTEURS DE TEMPÉRATURE ET D'HUMIDITÉ À CND SONT FOURNIS PAR LA DIV. 25.

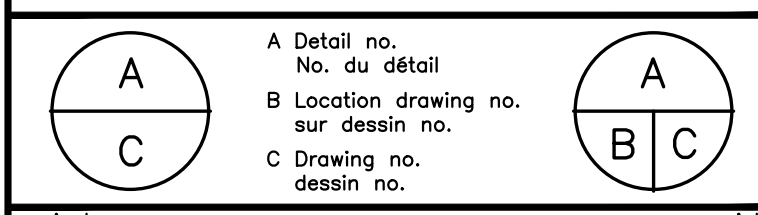


NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

No.	Date	Revision	By:
2	30-05-2022	EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	PJS
1	21-07-2021	PUBLIÉ POUR FINS DE TRANSACTION	ZM
0	16-07-2021	PUBLIÉ POUR FINS D'EXAMEN	ZM

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



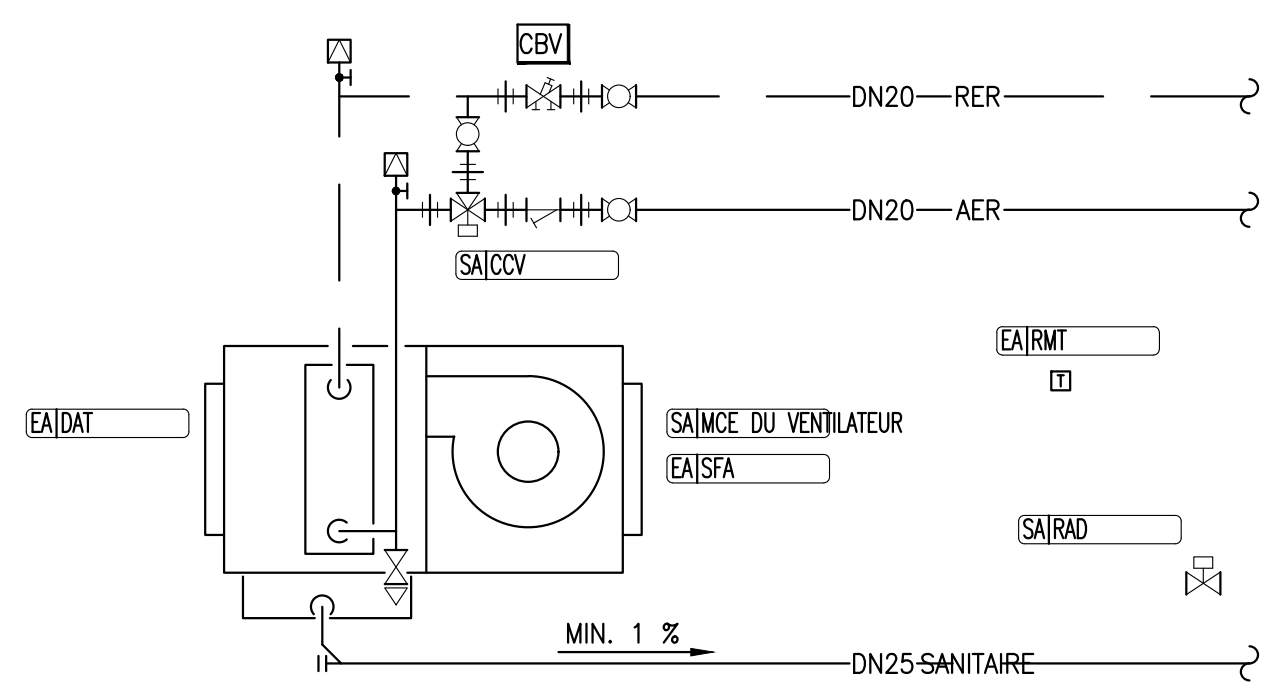
project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

MATÉRIEL MÉCANIQUE : PLANS DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION

designed Z. M. / P.J.S.	conçu Z. M. / P.J.S.	date MAI 2022	date MAI 2022
drawn Z. M. / P.J.S.	dessiné Z. M. / P.J.S.	scale COMME NOTÉ	échelle COMME NOTÉ
checked Z. F.	vérifié Z. F.	sheet 9 of/4e 14	feuille 9 of/4e 14
approved A. L. S.	approuvé A. L. S.	W.O.no.	D.T.no.
dwg.no. 6009 - M02	dessin no. 6009 - M02		

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



1 SCHEMA DU VENTILO-CONVECTEUR
M03 N. T. S.

- NOTES GÉNÉRALES SUR LES COMMANDES :
- TOUTS LES TRAVAUX À CND DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS PAR AINSWORTH CANADA; PERSONNE-RESSOURCE : AARON DOBSON, 613-247-7936, AARON.DOBSON@AINSWORTH.COM
 - TOUTS LES CAPTEURS ET LES CONDUITS À CND DANS L'ESPACE FINI DOIVENT ÊTRE ENCASTRÉS DANS LE MUR, **ET NON MONTÉS EN SURFACE**.
 - L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE INSTALLERA DES ROBINETS DE COMMANDE FOURNIS PAR AINSWORTH.
 - L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DOIT PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS ASSOCIÉS À L'INSTALLATION ET À LA MISE EN SERVICE PAR LE TECHNICIEN DU FABRICANT DU MATÉRIEL, DE PAIR AVEC AINSWORTH.

- SÉQUENCE DES OPÉRATIONS À CND :
- VENTILO-CONVECTEURS :
 - SAISON DE CHAUFFAGE :
 - TOUTS LES ROBINETS D'EAU RÉFRIGÉRÉE DES VENTILO-CONVECTEURS RESTENT FERMÉS AUX VENTILO-CONVECTEURS. LES VENTILO-CONVECTEURS DÉMARRERONT ET S'ARRÊTERONT EN FONCTION D'UN TABLEAU DE PRÉSENCE RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR. LE VENTILATEUR DOIT FONCTIONNER À UNE VITESSE DE 10 % LORSQU'IL EST ALLUMÉ.
 - LE SYSTÈME DE COMMANDE DOIT MODULER LES BORNES DE CHAUFFAGE PÉRIPHÉRIQUE POUR MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNÉ DE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE.
 - SAISON DE REFROIDISSEMENT :
 - LES VENTILO-CONVECTEURS DÉMARRERONT ET S'ARRÊTERONT EN FONCTION D'UN TABLEAU DE PRÉSENCE RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR.
 - LES VENTILATEURS DOIVENT RESTER À UNE VITESSE DE 10 % (RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR) PENDANT QUE LE SYSTÈME MODULE LE ROBINET D'EAU RÉFRIGÉRÉE POUR MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNÉ DE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE.
 - UNIQUEMENT LORSQUE LE ROBINET D'EAU RÉFRIGÉRÉE EST COMPLÈTEMENT OUVERT À LA BATTERIE DE REFROIDISSEMENT ET QUE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE EST TOUJOURS SUPÉRIEURE AU POINT DE CONSIGNÉ PENDANT PLUS DE 10 MINUTES (RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR), LE SYSTÈME DOIT AUGMENTER LA VITESSE DU VENTILATEUR POUR MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNÉ DE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE.
 - LORSQUE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE DESCEND EN DESSOUS DU POINT DE CONSIGNÉ, LE SYSTÈME DOIT D'ABORD RÉDUIRE LA VITESSE DU VENTILATEUR.
 - ÉTAT DES VENTILATEURS :
 - LE SYSTÈME DE COMMANDE DOIT SURVEILLER L'ÉTAT DES VENTILATEURS À L'AIDE D'UN DÉTECTEUR DE COURANT. ENVOYER UNE ALARME EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DU VENTILATEUR.
 - VENTILATEUR D'EXTRACTION : 19XAF16
 - LE VENTILATEUR D'EXTRACTION DOIT DÉMARRER ET S'ARRÊTER SELON UN TABLEAU RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR. LE SYSTÈME À CND ALLUMERA/ÉTEINDRA LE VENTILATEUR EN ENVOYANT UN SIGNAL DE 0-10 V À LA COMMANDE DU MCE. LE RÉGIME EN TR/MIN DU VENTILATEUR AU FONCTIONNEMENT DOIT ÊTRE DÉTERMINÉ PAR ÉQUILIBRAGE.
 - LE SYSTÈME DE COMMANDE DOIT SURVEILLER L'ÉTAT DES VENTILATEURS À L'AIDE D'UN DÉTECTEUR DE COURANT. ENVOYER UNE ALARME EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DU VENTILATEUR.

VENTILO-CONVECTEURS

FABRICANT	TRANE
I.D. ÉQUIPEMENT	19FCU61, 19FCU64
MODÈLE	FCCB040
DÉBIT D'AIR	189/400
EXT. S. P.	62,5/0,25
BATTERIE DE REFROIDISSEMENT	3 RANGÉES
CAPTEUR DE CAPACITÉ	kW / MBH
CAPACITÉ TOTALE	2,8/9,68
ENTRÉE D'AIR	3,8/13,05
ENTRÉE D'EAU	26,7/19,4 / 80,0/67,0 (DB/50)
DÉBIT D'EAU	7,2/45
PERTE DE CHARGE SUR L'EAU ÉLECTRIQUE	9,8 / 2,6
ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	30,5 / 10,2
ALIMENTATION	V/PH/HZ
	115/1/60
	167
I.D. ÉQUIPEMENT	19FCU62, 19FCU67
MODÈLE	FCCB060
DÉBIT D'AIR	283/600
EXT. S. P.	62,5/0,25
BATTERIE DE REFROIDISSEMENT	3 RANGÉES
CAPTEUR DE CAPACITÉ	kW / MBH
CAPACITÉ TOTALE	4,0/13,68
ENTRÉE D'AIR	5,1/17,56
ENTRÉE D'EAU	26,7/19,4 / 80,0/67,0 (DB/50)
DÉBIT D'EAU	7,2/45
PERTE DE CHARGE SUR L'EAU ÉLECTRIQUE	13,2 / 3,5
ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	14,4 / 4,8
ALIMENTATION	V/PH/HZ
	115/1/60
	229
I.D. ÉQUIPEMENT	19FCU54 À 19FCU60, 19FCU63, 19FCU65, 19FCU66
MODÈLE	FCCB080
DÉBIT D'AIR	377/800
EXT. S. P.	62,5/0,25
BATTERIE DE REFROIDISSEMENT	3 RANGÉES
CAPTEUR DE CAPACITÉ	kW / MBH
CAPACITÉ TOTALE	5,5/18,61
ENTRÉE D'AIR	7,2/24,73
ENTRÉE D'EAU	26,7/19,4 / 80,0/67,0 (DB/50)
DÉBIT D'EAU	7,2/45
PERTE DE CHARGE SUR L'EAU ÉLECTRIQUE	18,7 / 4,93
ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	30,2 / 10,1
ALIMENTATION	V/PH/HZ
	115/1/60
	333
REMARQUE	VENTILO-CONVECTEURS HORIZONTALS DISSIMULÉS AVEC PLÉNUM DE RETOUR ET ENTRÉE DE COLLIER DE CONDUIT D'AIR ARRIÈRE, FILTRE MERV 13 DE 25 mm, MCE À HAUTE RÉSISTANCE STATIQUE, DISPOSITIFS ANTIVIBRATOIRES, TROUSSE DE RETENUE EN CAS DE SÉISME, ET INTERRUPTEUR SANS FUSIBLES MONTÉ SUR LES UNITÉS.

VENTILATEUR D'EXTRACTION

FABRICANT	GREENHECK
I.D. ÉQUIPEMENT	19XAF16
MODÈLE	G-140-VG
DÉBIT D'AIR	472/1,000
EXT. S. P.	93,4/0,375
ÉLECTRIQUE	
ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	V/PH/HZ
TAILLE DU MOTEUR	115/1/60
ALIMENTATION	VG-3/4
	0,75
REMARQUE	VENTILATEUR D'EXTRACTION CENTRIFUGE DE TOITURE À SOUFFLEMENT DESCENDANT AVEC CLAPET ANTI-REFOULEMENT, GRILLAGE AVAIRE, MCE ET INTERRUPTEUR SANS FUSIBLES MONTÉ SUR L'UNITÉ.

VANNE D'ÉQUILIBRAGE DU CIRCUIT

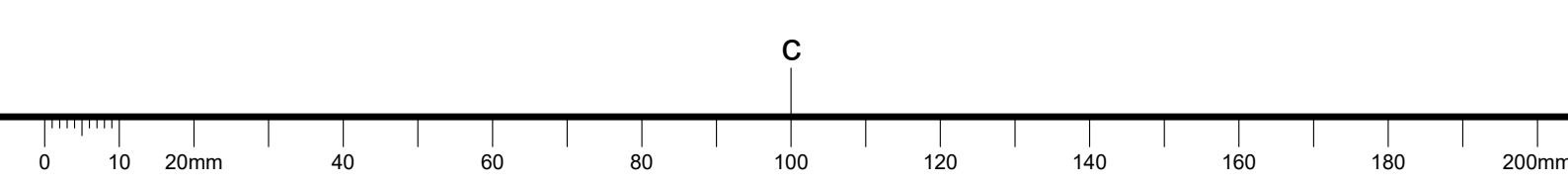
FABRICANT	IMI HYDRONIC (TA)
REF	CBV
MODÈLE	STAS
TAILLE	DN20
REMARQUE	POUR TOUTS LES VENTILO-CONVECTEURS

DIFFUSEURS ET GRILLES

FABRICANT	E. H. PRICE
PRODUITS	DIFFUSEURS CARRÉS
REF	SD
MODÈLE	#200/600x600/APDMC-BN/3/B12
DÉBIT D'AIR	L/s / pi3/M
	94,4/200
REMARQUE	-
PRODUITS	DIFFUSEURS LINÉAIRES
REF	LS
MODÈLE	SD550, 2 FENTES
LONGUEUR	mm / pouce
DÉBIT D'AIR	L/s / pi3/M
	1219/48
	35,4/75
REF	LR
MODÈLE	SDR50, 2 FENTES
LONGUEUR	mm / pouce
	1219/48
REMARQUE	TOUTS LES DIFFUSEURS LINÉAIRES AVEC CADRE EN PLÂTRE DISSIMULÉ DE TYPE 8, VIS DISSIMULÉES ET PLÉNUM SDAI-50 DE TYPE 2 AVEC ISOLATION INTERNE EN MOUSSE SANS FIBRES. ENTRÉE DU PLÉNUM DE #150 mm. LES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION À 2 FENTES DOIVENT ÊTRE RÉGLÉS AU DÉBIT D'AIR OPPOSÉ. LES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION À 1 FENTE DOIVENT ÊTRE RÉGLÉS AU DÉBIT D'AIR HORIZONTAL. LES DIFFUSEURS DE RETOUR DOIVENT ÊTRE RÉGLÉS AU DÉBIT D'AIR VERTICAL.
PRODUITS	GRILLES DE REPRISE
REF	RG1
MODÈLE	600x600/80/CH/B12
REF	RG2
MODÈLE	600x300/80/CH/B12
REMARQUE	BORDURE EN PROFILÉ POUR DISPOSITION EN T
PRODUITS	GRILLES D'ÉVACUATION
REF	EG
MODÈLE	300x300/80/NF/B12
DÉBIT D'AIR	L/s / pi3/M
	37,8/80
REMARQUE	BORDURE ÉTROITE POUR DISPOSITION EN T

LÉGENDE DES COMPOSANTS MÉCANIQUES

[Symbol]	INDIQUE UN ÉLÉMENT NOUVEAU
[Symbol]	INDIQUE UN ÉLÉMENT EXISTANT À LASSER EN PLACE
[Symbol]	INDIQUE UN ÉLÉMENT DÉMÔULÉ/ÉLEVÉ
[Symbol]	SANITAIRE
[Symbol]	TOUTAIRE D'ÉVACUATION SANITAIRE
[Symbol]	AIR
[Symbol]	ALIMENTATION EN EAU RÉFRIGÉRÉE
[Symbol]	RETOUR D'EAU RÉFRIGÉRÉE
[Symbol]	LIGNE DE COMMANDE
[Symbol]	TOUTAUX VERS LE HAUT
[Symbol]	TOUTAUX VERS LE BAS
[Symbol]	RACCORD-LIQUON
[Symbol]	CAP
[Symbol]	ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE
[Symbol]	VANNE DE RÉGULATION À 2 VOIES - CND
[Symbol]	VANNE DE RÉGULATION À 3 VOIES - CND
[Symbol]	VANNE D'ÉQUILIBRAGE DU CIRCUIT
[Symbol]	ROBINET DE VOIENNE
[Symbol]	CRÈPE
[Symbol]	DÉGORGEMENT
[Symbol]	PURGEUR D'AIR
[Symbol]	CONDUITS D'AIR RECTANGULAIRES
[Symbol]	CONDUITS D'AIR CIRCULAIRES
[Symbol]	VENTILO-CONVECTEUR
[Symbol]	RACCORD SOUPLE
[Symbol]	CONDUITS SOUPLES
[Symbol]	RACCORD CIRCULAIRE AVEC DISPOSITIF D'ÉQUILIBRAGE
[Symbol]	DISPOSITIF D'ÉQUILIBRAGE
[Symbol]	REGISTRE COUPE-FEU
[Symbol]	DÉTECTEUR DE TEMPÉRATURE DE L'ESPACE (CND)
[Symbol]	CAPTEUR D'HUMIDITÉ RELATIVE DE L'ESPACE (CND)



CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

M-19 – Salle 340, Projet pilote d'aménagement des bureaux visés par des travaux de construction technique

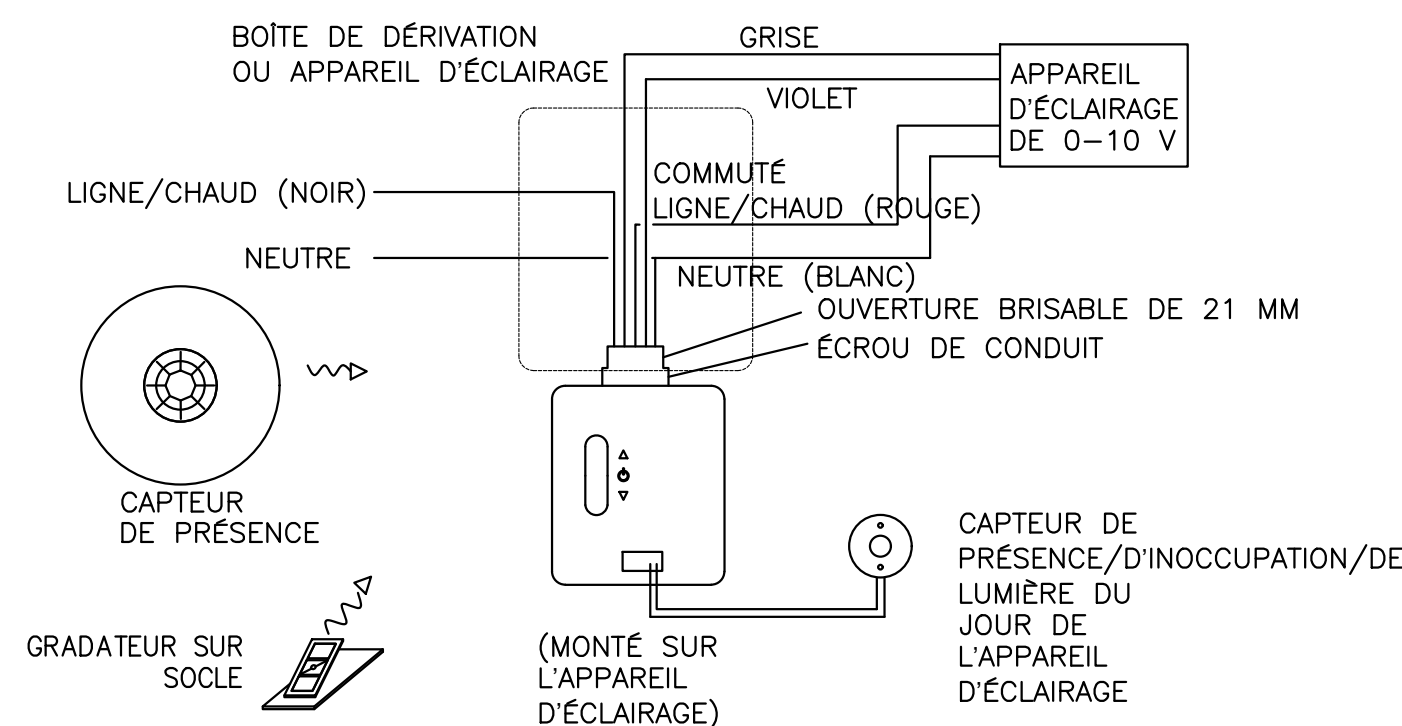
OUVRAGES ÉLECTRIQUES

NOMENCLATURE DES LUMINAIRES									
TYPE	TYPE DE LUMINAIRE	TYPE DE LAMPE	WATT DE LA LAMPE	TENSION DE LA LAMPE	RENDEMENT EN LUMEN	TEMPÉRATURE DE COULEUR	INDICE DE RENDU DES COULEURS	NUMÉRO DE MODÈLE	REMARQUE
1	2'x4' ENCASTRÉ –FOURNI PAR LE CNRC	DEL	33.9	120	4200	4000 K	80	FLUXGRID 2FGG42B840-4-D-UNV-DIM	GRADATION/EXISTANT DE 0-10 V
2	2'x2' ENCASTRÉ	DEL	33.4	120	3800	4000 K	80	FLUXGRID 2FGG38L840-2-D-UNV-DIM	GRADATION DE 0-10 V
3	LIGNAIRE SUSPENDU DE 8'	DEL	50	120	3400	4000 K	90	LEDALITE EYELINE ELGSL94034QNB120ERNNNW04	GRADATION DE 0-10 V
4	ENCASTRÉ ROND DE 4 PO	DEL	20	120	2000	3500 K	80	LIGHTOLIER EASLYTE 4RN-74RD10835WOODZ10J	GRADATION DE 0-10 V
5	DEL SUSPENDU DE 8' DE LONGUEUR	DEL	46	120	6800	3500 K	80	PHILIPS LEDALITE 7806LBC0087DEINAZ24 C/W SCULPTED ENDCAPS	GRADATION DE 0-10 V
6	LIGNAIRE EN SURFACE DE 2'	DEL	17	120	2000	4000 K	80	PHILIPS FLUXSTREAM FSS-2-20L-840-UNV-DIM	

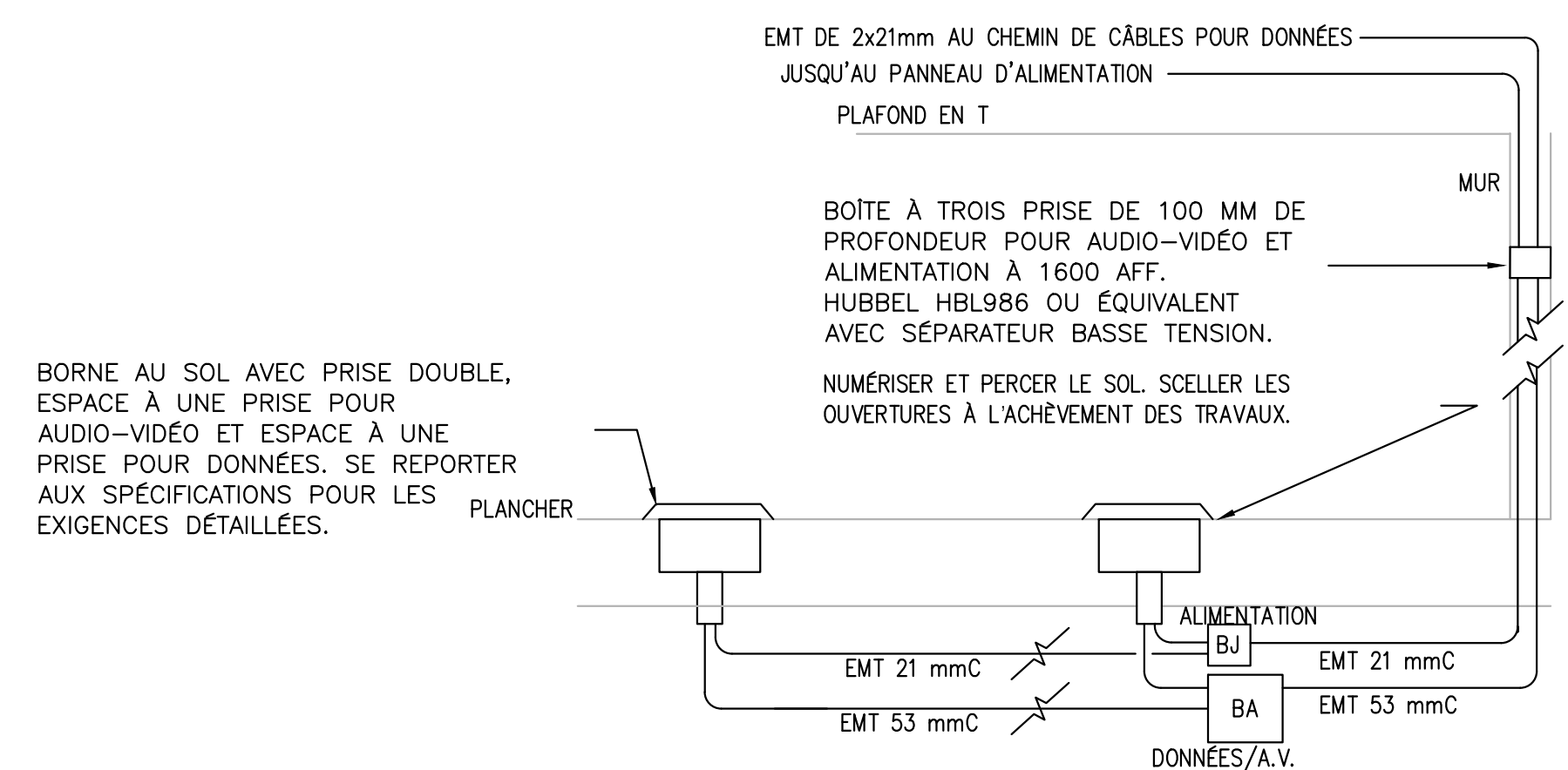
1 NOMENCLATURE DES LUMINAIRES
E01 ÉCHELLE 1:100

NOMENCLATURE DES COMMANDES D'ÉCLAIRAGE		
ZONE/SALLE	CIRCUIT	COMMANDES/NOMENCLATURES
1	L16-1	-À ALLUMAGE AUTOMATIQUE PAR DÉTECTEUR DE PRÉSENCE, TAMISAGE À 50 % APRÈS 30 MINUTES D'OCCUPATION -TAMISAGE AUTOMATIQUE À 10 % APRÈS LES HEURES DE TRAVAIL (18 H)
2	L16-3	-À ALLUMAGE MANUEL AVEC INTERRUPTEUR AU POSTE DE TRAVAIL, UNIQUEMENT POUR LES APPAREILS SITUÉS AU-DESSUS DES BUREAUX -À ARRÊT AUTOMATIQUE APRÈS 15 MINUTES D'OCCUPATION
3	L16-2	-À ALLUMAGE MANUEL AVEC INTERRUPTEUR AU POSTE DE TRAVAIL, UNIQUEMENT POUR LES APPAREILS SITUÉS AU-DESSUS DES BUREAUX -À ARRÊT AUTOMATIQUE APRÈS 15 MINUTES D'OCCUPATION
POSTE DE TRAVAIL COLLABORATIF 345 (APPAREILS D'ÉCLAIRAGE À SUSPENSION)	L16-1	-À ALLUMAGE MANUEL AVEC GRADATEUR MURAL -À ARRÊT AUTOMATIQUE APRÈS 15 MINUTES D'OCCUPATION
SALLES FERMÉES	SE REPORTER AU DESSIN	-À ALLUMAGE AUTOMATIQUE AVEC INTERRUPTEUR MURAL D'OCCUPATION/DE GRADATION -À ARRÊT AUTOMATIQUE APRÈS 15 MINUTES D'OCCUPATION

2 NOMENCLATURE DES COMMANDES D'ÉCLAIRAGE
E01 ÉCHELLE NÆ



3 SCHÉMA DE CÂBLAGE DU MODULE DE CONTRÔLE DE LA CHARGE DE GRADATION SANS FIL
E01 ÉCHELLE 1:100



4 DÉTAIL DES BORNES AU SOL
E01 ÉCHELLE NÆ

NOTES DE DESSIN

NOTES GÉNÉRALES (S'APPLIQUENT À TOUS LES DESSINS) :

- LIRE CE DESSIN CONJOINTEMENT AVEC LES SPÉCIFICATIONS ET LES DESSINS D'ARCHITECTURE, ET D'ÉLÉMENTS MÉCANIQUES.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DÉMOLITION OU LA CONSTRUCTION ET RAPPORTER TOUTES LES ERREURS OU OMISSIONS AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- RÉPARER TOUTES LES SURFACES AFFECTÉES PAR CE TRAVAIL.
- REMPILIR TOUS LES TROUS, OBTURER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DE LA ZONE COMPRISE DANS LE CONTRAT. PEINDRE TOUS LES CONDUITS APPARENTS. L'AGENCEMENT DE COLLEURS DOIT CORRESPONDRE À CELUI EXISTANT.
- COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DIVISIONS POUR L'INSTALLATION ET POUR ÉVITER LES INTERFÉRENCES.
- COORDONNER TOUTES LES MISES HORS TENSION AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- « ENLEVER » SIGNIFIE RETIRER ET ÉVACUER DU SITE, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- ENLEVER LES CONDUITS ET LES CÂBLAGES REDONDANTS JUSQU'À LA SOURCE, SAUF INDICATION CONTRAIRE, ET LES RENDRE SÉCURITAIRES.
- Fournir des étiquettes pour les nouveaux dispositifs de façon à indiquer la source d'alimentation. Mettre à jour les nomenclatures des panneaux à l'achèvement des travaux et fournir de nouvelles nomenclatures dactylographiées.
- Tous les câblages intérieurs doivent être d'une grosseur d'au moins 1/2 AWG, type R90 XLPE en polyéthylène réticulé toronné pour les installations avec fils de grosseur 8 et plus, type T90 toronné pour les installations avec fils de grosseur 10 et moins. Tous les nouveaux chemins de câbles doivent être des tuyaux électriques métalliques (EMT) à paroi mince de 1/2 po minimum, sauf indication contraire. Les conduits doivent être munis de connecteurs et d'embouts de type isolé.
- Installer les conduits montés en surface parallèlement ou perpendiculairement aux lignes du bâtiment. Tous les conduits et boîtes de jonction doivent être fixés à la structure du bâtiment. Toutes les canalisations doivent être dissimulées dans les zones finies.
- Le terme « Fournir » signifie fournir, installer, raccorder et mettre à l'essai.

LÉGENDE

SYMBOL	DESCRIPTION
[Symbol]	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL DE 600x1200 mm – DU TYPE ILLUSTRÉ
[Symbol]	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE DU TYPE ILLUSTRÉ
[Symbol]	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL DE 600x600 mm – DU TYPE ILLUSTRÉ
[Symbol]	SUR ALIMENTATION DE SECOURS
[Symbol]	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À FLUX LUMINEUX DIRIGÉ VERS LE BAS
[Symbol]	INTERRUPTEUR MURAL DE PRÉSENCE/A GRADATION CÂBLÉ L16-2 DE 0-10 V
[Symbol]	GRADATEUR SANS FIL
[Symbol]	DÉTECTEUR DE PRÉSENCE/D'OCCUPATION/DE LUMIÈRE DU JOUR MONTÉ AU PLAFOND, SANS FIL MODULE DE GRADATION
[Symbol]	DÉTECTEUR DE PRÉSENCE/D'OCCUPATION/MONTÉ AU MUR, SANS FIL. WH DENOTE TYPE COULEUR.
[Symbol]	GRADATEUR SUR SOCLE
[Symbol]	INDICATEUR LUMINEUX DE SORTIE MONTÉ AU PLAFOND, À FACE UNIQUE
[Symbol]	INDICATEUR LUMINEUX DE SORTIE MURAL, À FACE UNIQUE OU DOUBLE
[Symbol]	INDICATEUR LUMINEUX DE SORTIE MONTÉ AU PLAFOND, À FACE DOUBLE
[Symbol]	CENTRE DES COMMANDES D'ÉCLAIRAGE
[Symbol]	COMMANDES D'ÉCLAIRAGE EXISTANTES – REMETTRE AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
[Symbol]	CAPTEUR DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE EXISTANT – REMETTRE AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
[Symbol]	INTERRUPTEUR DES COMMANDES D'ÉCLAIRAGE EXISTANT – REMETTRE AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
[Symbol]	ALARME INCENDIE CLOCHE
[Symbol]	DÉTECTEUR THERMIQUE D'INCENDIE
[Symbol]	PRISE MURALE DOUBLE DE 15A, 120V
[Symbol]	PRISE MURALE DOUBLE DE 15A, 120V AVEC PORTS USB
[Symbol]	PRISE DOUBLE DÉDIÉE
[Symbol]	PRISE INSTALLÉE AU-DESSUS D'UN PLAN DE TRAVAIL/D'UNE TABLE
[Symbol]	PRISE DE 5-20R, 20A
[Symbol]	RACCORDEMENT DES PIÈCES DE QUINCAILLERIE
[Symbol]	POTEAU D'ALIMENTATION DE MOBILIER AVEC BOÎTE DE JONCTION AU SOMMET EFFECTUER LE RACCORDEMENT FINAL DU MOBILIER À CETTE BOÎTE ET LE BRANCHER À LA BOÎTE DE JONCTION DU PLAFOND
[Symbol]	PANNEAU ÉLECTRIQUE MONTÉ EN SURFACE
[Symbol]	PANNEAU ÉLECTRIQUE ENCASTRÉ
[Symbol]	INTERRUPTEUR GÉNÉRAL
[Symbol]	DÉMARRERS MANUELS
[Symbol]	DÉMARRER COMBINÉ
[Symbol]	SANS FIL
[Symbol]	BOÎTIER DE SORTIE DE TÉLÉCOMMUNICATION AVEC EMT DE 27 mm AU CHEMIN DE CÂBLES
[Symbol]	BOÎTE DE MONTAGE A.V.
[Symbol]	BORNE AU PLANCHER SOL COMBINÉE ALIMENTATION/TELÉCOMMUNICATION/A.V.
[Symbol]	POSTE DE TRAVAIL SUR L'ALIMENTATION D'URGENCE
[Symbol]	LA LIGNE CONTINUE FONCÉE INDIQUE UNE INSTALLATION NOUVELLE OU RELOCALISÉE
[Symbol]	LA LIGNE CONTINUE CLAIR INDIQUE UNE INSTALLATION EXISTANTE À LAISSER EN PLACE
[Symbol]	LA LIGNE POINTILLÉE INDIQUE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

1	30 05 2022	EMS POUR L'APPEL D'OFFRES	FG
No	Date	Révision	By: Por:

Date Printed JJ MM AAAA Date d'impression

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project M19 – Salle 340, Projet pilote d'aménagement des bureaux visés par des travaux de construction technique project

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing MATÉRIELS ÉLECTRIQUES : LÉGENDES, NOMENCLATURES ET DÉTAILS dessin

designed	conçu	date	date
FG	FG	JUILLET 2021	JUILLET 2021
drawn	dessiné	scale	échelle
FG	FG	COMME NOTÉ	COMME NOTÉ
checked	vérifié	sheet	feuille
CYC	CYC	1 of 4	4
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
AS	AS		

dwg.no. 6009 – E01 dessin no.

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

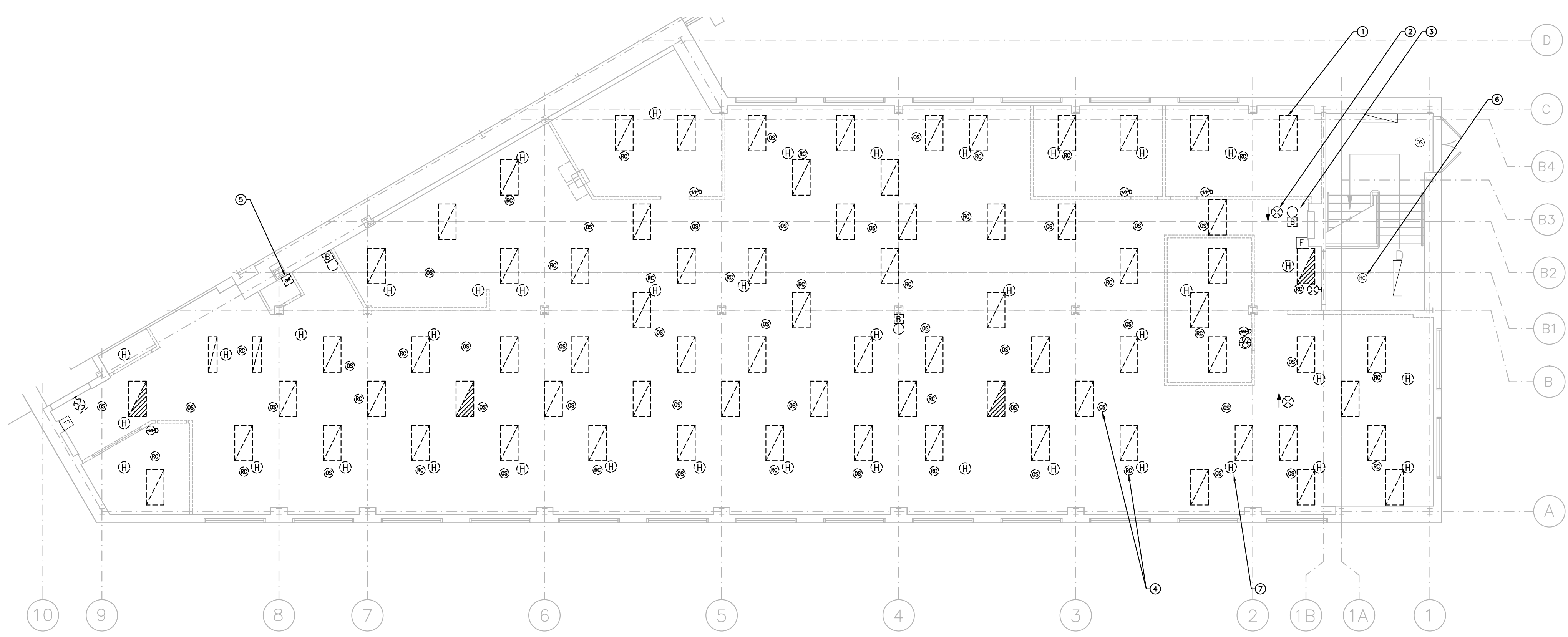
DRAWING NOTES

NOTES DE DESSIN SUR L'ÉCLAIRAGE ET L'ALARME D'INCENDIE :

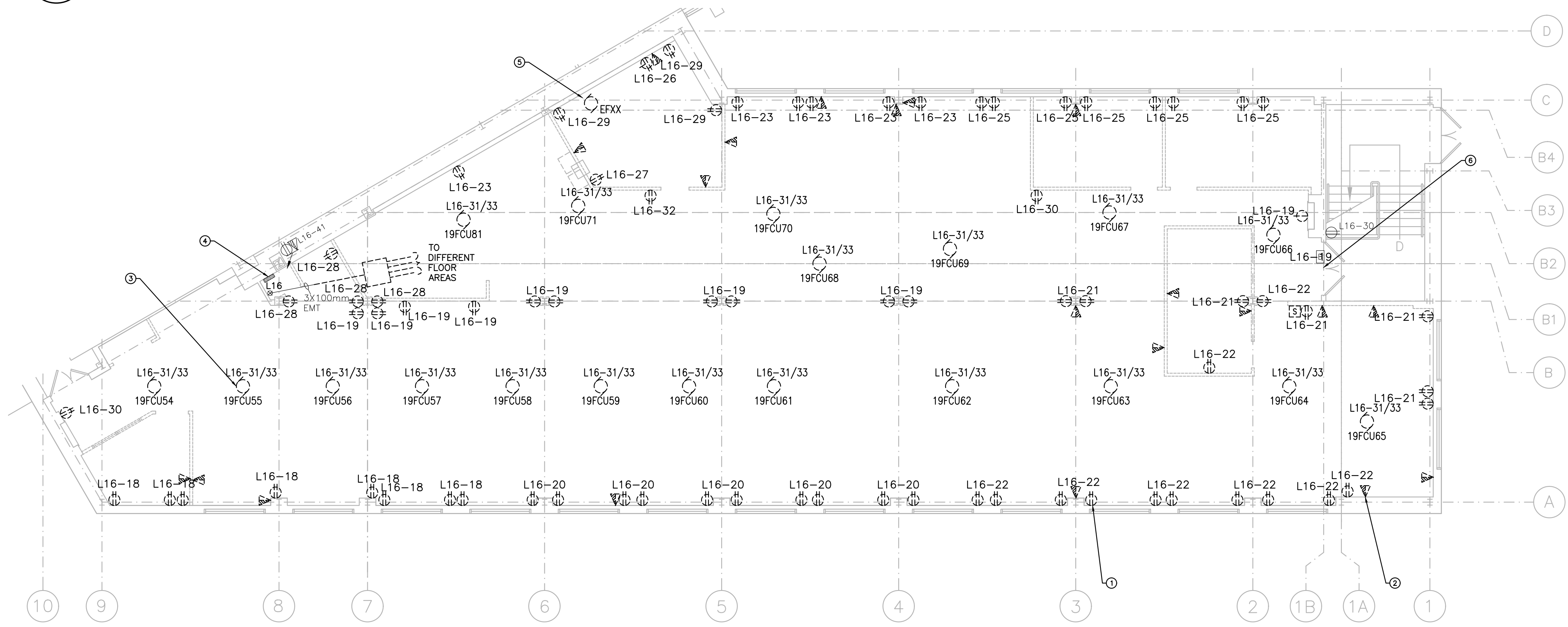
- TYPIQUE :** DÉBRANCHER ET RETIRER LES LUMINAIRES EXISTANTS. RETIRER LES CONDUITS ET LES CÂBLAGES JUSQU'À LA SOURCE ET LES RENDRE SÉCURITAIRES. LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DOIVENT ÊTRE RÉUTILISÉS DANS LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS. ENTREPOSER CES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE PENDANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. EN CAS DE DOMMAGE, L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE EN CHARGE LES COÛTS DE REMPLACEMENT.
- TYPIQUE :** DÉBRANCHER ET RETIRER L'INDICATEUR PHOTOLUMINESCENT DE SORTIE. CONSERVER LE CIRCUIT DE SECOURS AUX FINS DE RÉUTILISATION DANS LA NOUVELLE CONSTRUCTION.
- TYPIQUE :** DÉBRANCHER ET RETIRER LA CLOCHE D'ALARME INCENDIE. CONSERVER LE CIRCUIT AUX FINS DE RÉUTILISATION DANS LA NOUVELLE CONSTRUCTION.
- TYPIQUE :** DÉMOLIR LE SYSTÈME DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE ALEC EXISTANT. REMETTRE TOUS LES APPAREILS AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- DÉMOLIR :** L'UNITÉ DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE EXISTANTE. LA REMETTRE AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL. CONSERVER L'APPAREIL DE COMPTAGE DU PANNEAU TED.
- S'ASSURER QUE LES DISPOSITIFS DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DE L'ESCALIER J RESTENT OPÉRATIONNELS.
- TYPIQUE :** DÉBRANCHER ET RETIRER LE DÉTECTEUR THERMIQUE EXISTANT.

NOTES DE DESSIN SUR L'ALIMENTATION ET LES SYSTÈMES :

- TYPIQUE :** DÉBRANCHER ET RETIRER LA PRISE AVEC LE CÂBLAGE ET LE CONDUIT JUSQU'À LA SOURCE ET LES RENDRE SÉCURITAIRES. RETIRER TOUS LES CONDUITS ET LES CÂBLAGES D'ALIMENTATION REDONDANTS.
- TYPIQUE :** ENLÈVEMENT DES CÂBLAGES DE DONNÉES PAR DES TIERS AVANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. SUPPRIMER TOUS LES CONDUITS DE DONNÉES REDONDANTS. L'ENLÈVEMENT DES CONDUITS NE DOIT PAS SE LIMITER À CEUX INDICÉS SUR CE DESSIN; TOUS LES CONDUITS REDONDANTS DOIVENT ÊTRE RETIRÉS.
- TYPIQUE :** DÉBRANCHER LE VENTILO-CONVECTEUR. RETIRER LE CÂBLAGE ET LES CONDUITS JUSQU'À LA SOURCE.
- PANNEAU L16 À LAISSER EN PLACE. REPÉRER LE TRACÉ DE TOUS LES CIRCUITS EXISTANTS À LAISSER EN PLACE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DE LA ZONE DE TRAVAIL ET METTRE À JOUR LA NOMENCLATURE DES PANNEAUX ET LES ÉTIQUETTES DE CIRCUIT. RENOMMER LES CIRCUITS, PAR EXEMPLE « LIGNE DÉDIÉE MARY », DE FAÇON À MONTRER L'EMPLACEMENT DES PRISES. RETIRER TOUS LES CÂBLES ET CONDUITS REDONDANTS DE LA ZONE COMPRISE DANS LA PORTÉE DES TRAVAUX.
- VENTILATEUR D'EXTRACTION ALIMENTÉ PAR UN DÉMARREUR ATA DANS LE LOCAL DES INSTALLATIONS MÉCANIQUES 272 (SE REPORTER AU DÉTAIL 5/E03 POUR L'EMPLACEMENT). DÉBRANCHER LE VENTILATEUR DU DÉMARREUR ET LE RENDRE SÉCURITAIRE. LE DÉMARREUR DE LATA DOIT RESTER OPÉRATIONNEL. CONSERVER LE CÂBLAGE AUX FINS DE RÉUTILISATION AVEC LE NOUVEAU VENTILATEUR D'EXTRACTION. SE REPORTER À E03 POUR LES NOUVEAUX TRAVAUX REQUIS.
- CARILLON DE SONNERIE DE PORTE À LAISSER EN PLACE. PROTÉGER PENDANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. PERMETTRE DE RETIRER ET DE REMETTRE EN PLACE LE CAS ÉCHÉANT.



1 DISPOSITION DE L'ÉCLAIRAGE ET DE L'ALARME D'INCENDIE
 ECHELLE 1:100



2 DISPOSITION DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DES SYSTÈMES
 ECHELLE 1:100

PANNEAU L16

TENSION 120/208 V
 PHASE TRIPHASE
 FIL 4 W
 INTENSITÉS NOMINALES 225
 EMPLACEMENT 340 PLACARD
 MODÈLE NO XX
 ALIMENTÉ DE LD1

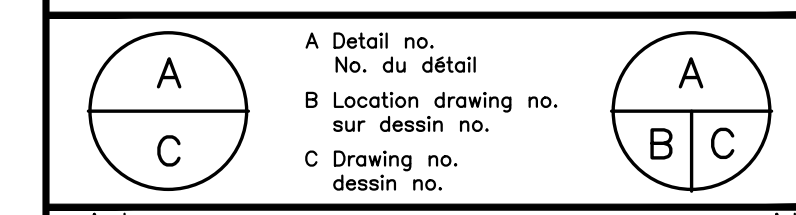
ZONE D'ÉCLAIRAGE 1 (7 LTS)	1	2	ZONE D'ÉCLAIRAGE 2 (6 LTS)
INCONNU	3	4	INCONNU
ZONE D'ÉCLAIRAGE 3 (10 LTS)	5	6	LUMIÈRES D'ATELIER
ALIMENTATION RED	7	8	ZONE D'ÉCLAIRAGE 4 (8 LTS)
ZONE D'ÉCLAIRAGE 5 (8 LTS)	9	10	ZONE D'ÉCLAIRAGE 6 (8 LTS)
INCONNU	11	12	ZONE D'ÉCLAIRAGE 7
ZONE D'ÉCLAIRAGE 7 (4/6, 3/4)	13	14	ZONE D'ÉCLAIRAGE 8
MACHINE À CAFÉ	15	16	SALLE DE CONFÉRENCE
HPS EXTÉRIEUR	17	18	SALLE D'IMPRESION
PRISES D'HORLOGE	19	20	PRISES (CCT A + B)
PRISES	21	22	PRISES (CCT A + B)
PRISES	23	24	CLOISON CONTENANT LES FICHES DE RÉFRIGÉRATEUR (CCT A); DE CHAUFFE-EAU (CCT B);
PRISES	25	26	PRISE DE LA SALLE D'IMPRESION
XEROX 1824	27	28	PRISE ISOLÉE (CCT A + B)
PRISES DE LA SALLE D'IMPRESION	29	30	PRISES POUR CIREUSE À PLANCHER (CCT A + B)
VENTILO-CONVECTEURS	31	32	REFROIDISSEUR D'EAU ET PRISES
LIGNE MARY DÉDIÉE	33	34	FICHES CLOISONS LIGNE 2
FICHES CLOISONS LIGNE 2	35	36	FICHES CLOISONS LIGNE 1
POTEAU D'ALIMENTATION SALLE 208	37	38	LIGNE NICOLS DÉDIÉE
SORTIE DE L'UNITÉ D'ÉCLAIRAGE	39	40	POTEAU D'ALIMENTATION SALLE 208
	41	42	SORTIES DE LA SALLE 355 (A/B)

3 NOMENCLATURE DES PANNEAUX
 ECHELLE 1:100

1	30 05 2022	EMS POUR L'APPEL D'OFFRES	FG
No.	Date	Revision	By:
			Par:

Date Printed 00 MM YYYY Date imprimée

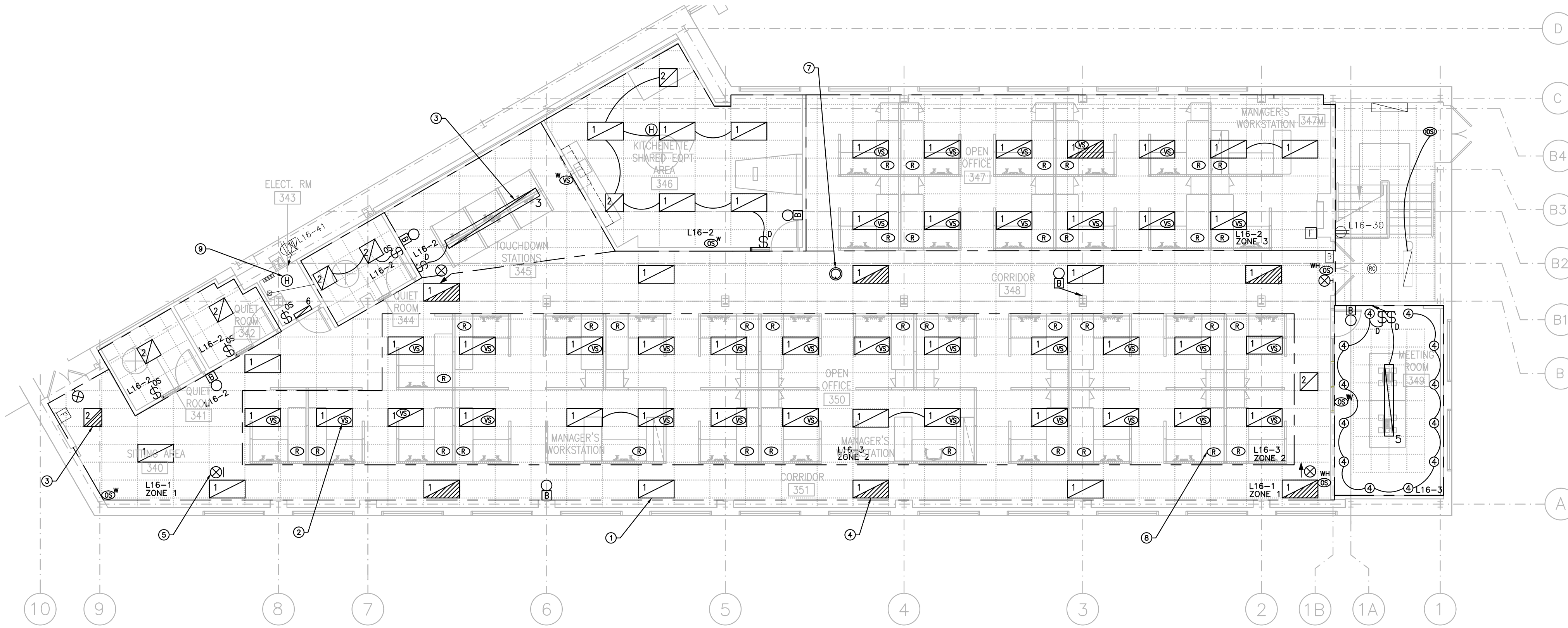
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



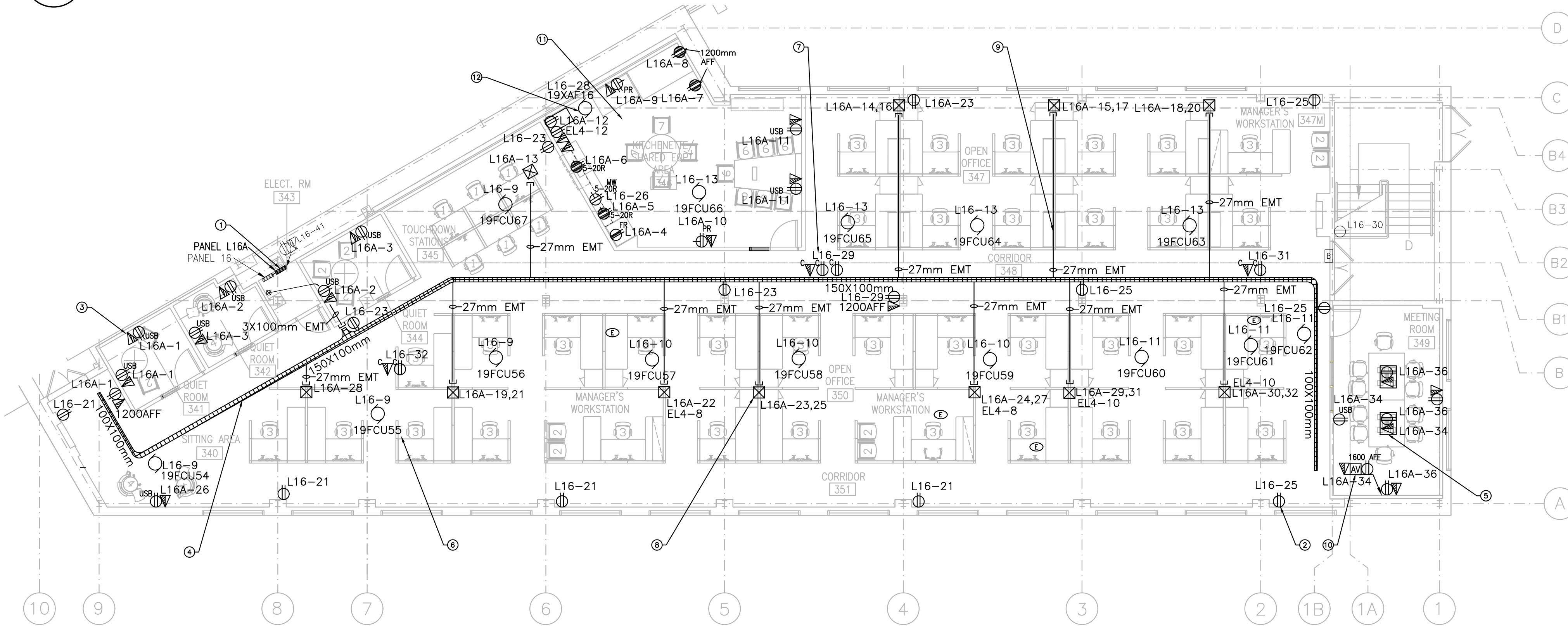
project: M19 - Salle 340, Projet pilote d'aménagement des bureaux visés par des travaux de construction technique

drawing: MATÉRIELS ÉLECTRIQUES : DÉMOLITION

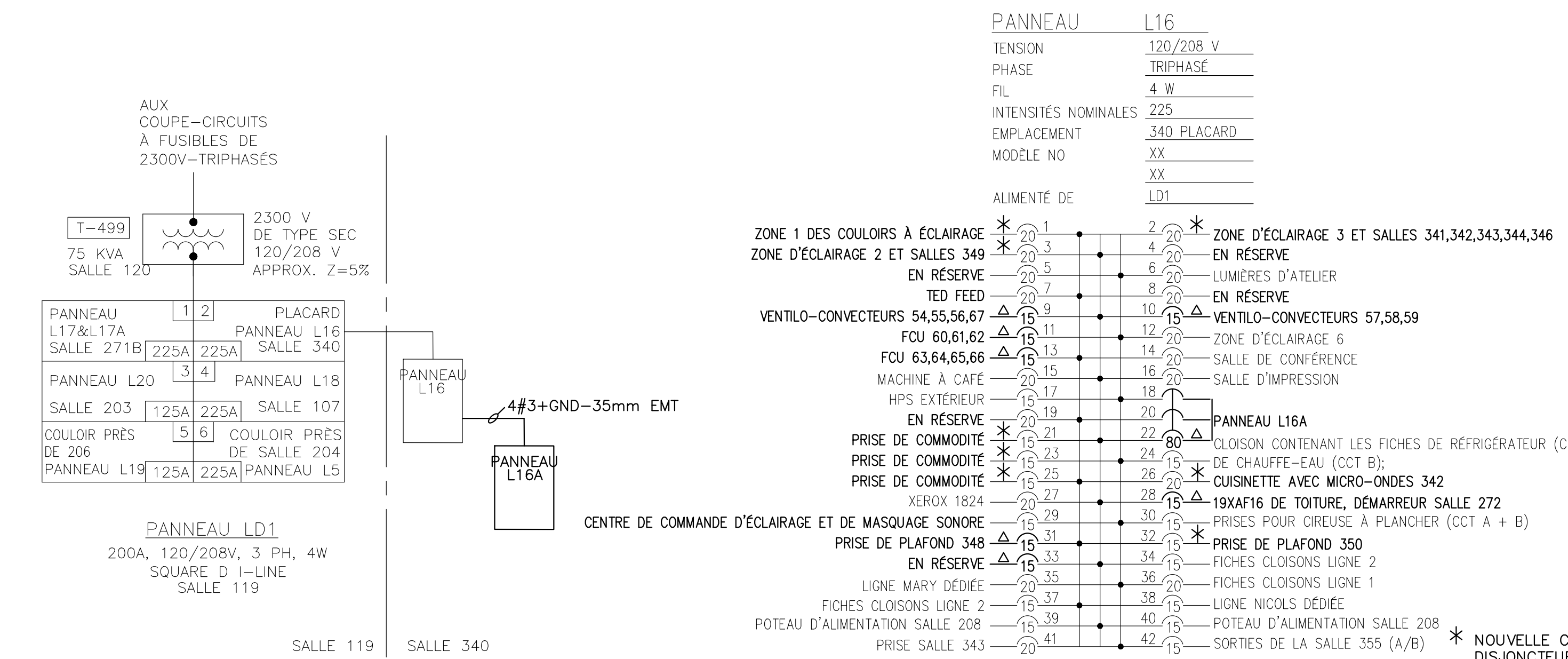
designed	FG	conçu	JUILLET 2021	date
drawn	FG	dessiné	COMME NOTÉ	échelle
checked	CYC	vérifié	2	cf/de 4
approved	AS	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
dwg.no.	6009 - E02			dessin no.



1 DISPOSITION DE L'ÉCLAIRAGE ET DE L'ALARME D'INCENDIE
E03 ÉCHELLE 1:100



2 DISPOSITION DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DES SYSTÈMES
E03 ÉCHELLE 1:100



3 SCHEMA UNIFILAIRE
E03 N/E

ZONE	DESCRIPTION	REMARQUES
1	ZONE D'ÉCLAIRAGE 1 ET SALLES 341,342,343,344,346	
2	EN RÉSERVE	
3	LUMIÈRES D'ATELIER	
4	EN RÉSERVE	
5	VENTILO-CONVECTEURS 54,55,56,67	
6	FCU 60,61,62	
7	FCU 63,64,65,66	
8	MACHINE À CAFÉ	
9	HPS EXTERIEUR	
10	EN RÉSERVE	
11	PRISE DE PLAFOND 348	
12	PRISE DE COMMODITÉ	
13	PRISE DE COMMODITÉ	
14	PRISE DE COMMODITÉ	
15	PRISE DE COMMODITÉ	
16	PRISE DE COMMODITÉ	
17	PRISE DE COMMODITÉ	
18	PRISE DE COMMODITÉ	
19	PRISE DE COMMODITÉ	
20	PRISE DE COMMODITÉ	
21	PRISE DE COMMODITÉ	
22	PRISE DE COMMODITÉ	
23	PRISE DE COMMODITÉ	
24	PRISE DE COMMODITÉ	
25	PRISE DE COMMODITÉ	
26	PRISE DE COMMODITÉ	
27	PRISE DE COMMODITÉ	
28	PRISE DE COMMODITÉ	
29	PRISE DE COMMODITÉ	
30	PRISE DE COMMODITÉ	
31	PRISE DE COMMODITÉ	
32	PRISE DE COMMODITÉ	
33	PRISE DE COMMODITÉ	
34	PRISE DE COMMODITÉ	
35	PRISE DE COMMODITÉ	
36	PRISE DE COMMODITÉ	
37	PRISE DE COMMODITÉ	
38	PRISE DE COMMODITÉ	
39	PRISE DE COMMODITÉ	
40	PRISE DE COMMODITÉ	
41	PRISE DE COMMODITÉ	
42	PRISE DE COMMODITÉ	

4 NOMENCLATURES DES PANNEAUX ET TABLEAUX
E03 N/E

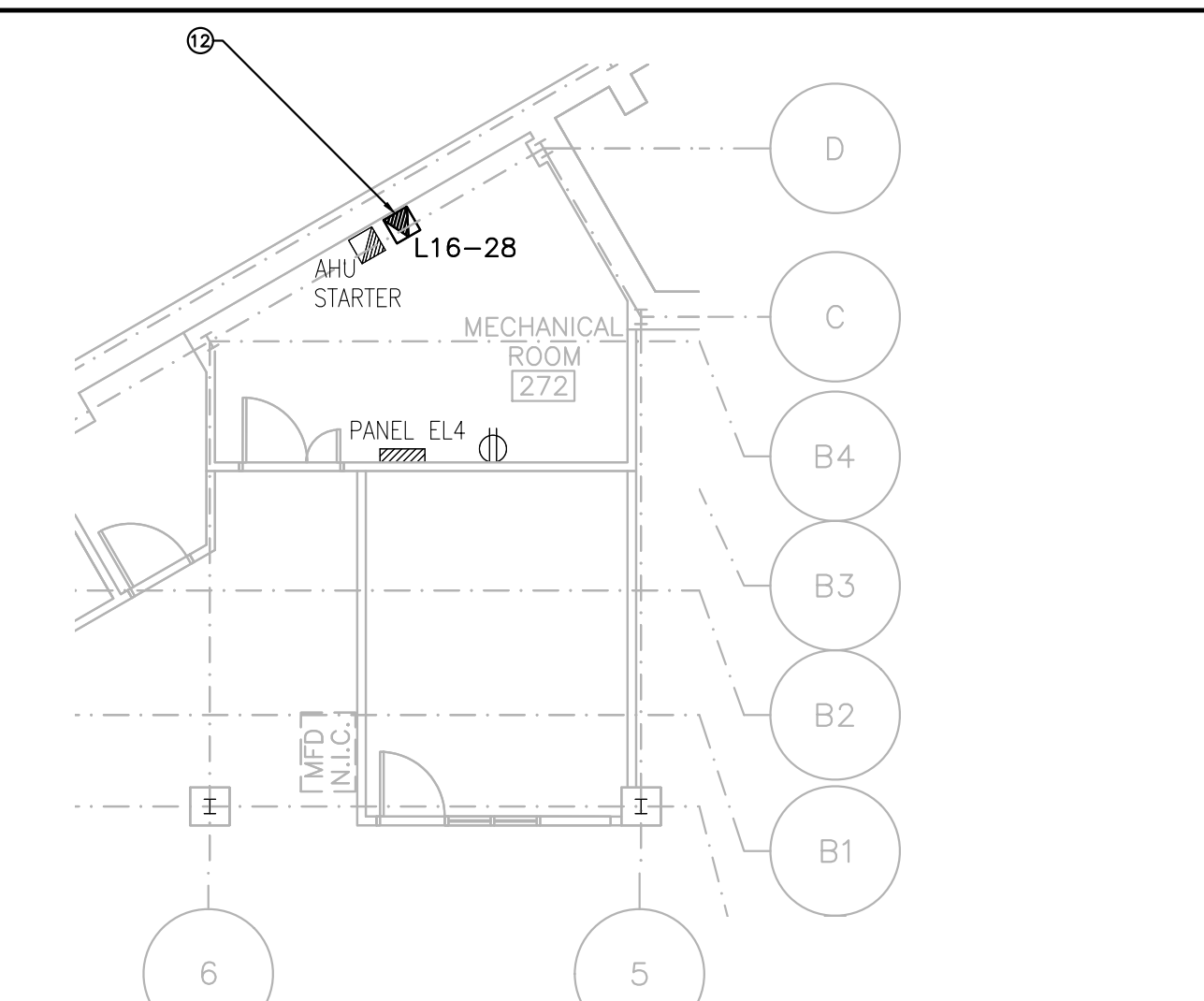
NOTES DE DESSIN

NOTES DE DESSIN SUR L'ÉCLAIRAGE ET L'ALARME D'INCENDIE :

- TYPIQUE:** INSTALLER LES LUMINAIRES DE TYPE 1 CONSERVÉS LORS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- TYPIQUE:** FOURNIR UN NOUVEAU MODULE DE GRADATION SANS FIL AVEC UN DÉTECTEUR DE PRÉSENCE/D'IN OCCUPATION/DE LUMIÈRE DU JOUR. SE REPORTER AU DÉTAIL 3/E01 POUR LE SCHEMA DE CÂBLAGE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES EXIGENCES DÉTAILLÉES.
- TYPIQUE:** FOURNIR UN NOUVEAU LUMINAIRE, DU TYPE MONTRÉ. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DES LUMINAIRES SUR L'E01 POUR LES DÉTAILS.
- TYPIQUE:** BRANCHER LE LUMINAIRE AU CIRCUIT DE SECOURS NON COMMUTÉ CONSERVÉ LORS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION. LES LUMINAIRES DE SECOURS DOIVENT ÊTRE ÉQUIPÉS D'UN MODULE DE GRADATION SANS FIL DE TYPE DE SECOURS, ILS DOIVENT PASSER À UNE LUMINOSITÉ DE 100 % EN CAS DE PERTE D'ALIMENTATION NORMALE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES EXIGENCES DÉTAILLÉES.
- TYPIQUE:** FOURNIR UN NOUVEL INDICATEUR PHOTOLUMINESCENT DE SORTIE À PICTOGRAMME ET LE BRANCHER AU CIRCUIT D'URGENCE LOCAL.
- TYPIQUE:** FOURNIR UNE NOUVELLE CLOCHE D'ALARME D'INCENDIE ET LA BRANCHER À LA BOUCLE D'ALARME D'INCENDIE EXISTANTE.
- FURNIR UN NOUVEAU CENTRE DE COMMANDES D'ÉCLAIRAGE SANS FIL. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES EXIGENCES DÉTAILLÉES.
- TYPIQUE:** FOURNIR UN GRADATEUR SANS FIL MONTÉ AU SOL À CHAQUE POSTE DE TRAVAIL ET LE PROGRAMMER DE FAÇON À POUVOIR CONTRÔLER L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE SITUÉ AU-DESSUS DU BUREAU.
- TYPIQUE:** FOURNIR UN DÉTECTEUR DE CHALEUR ET LE CONNECTER AU CIRCUIT D'ALARME INCENDIE LOCAL.

NOTES DE DESSIN SUR L'ALIMENTATION ET LES SYSTÈMES :

- FURNIR UN NOUVEAU PANNEAU 120/208V, TRIPHASÉ, 4W, 225A, 42CCT, CUIVRE-BUS, SQUARE D AVEC TOUS LES DISJONCTEURS ILLUSTRÉS. FOURNIR UN NOUVEAU DISJONCTEUR TRIPOLAIRE BOA DANS LE PANNEAU L16 ET FAIRE LE RACCORDEMENT. SE REPORTER AUX DÉTAILS 3/E03 ET 4/E03.
- TYPIQUE:** FOURNIR UNE NOUVELLE PRISE, DU TYPE ILLUSTRÉ, ET LA CONNECTER AU CIRCUIT INDICÉ.
- TYPIQUE:** PERCER UN CHEMIN BRUT POUR LA SORTIE DE DONNÉES/DE COMMUNICATIONS. FAIRE PASSER 27 mm D'ÉMT DE LA SORTIE AU CHEMIN DE CÂBLES DANS LE PLAFOND.
- TYPIQUE:** FOURNIR UN NOUVEAU CHEMIN DE CÂBLES EN PANIER EN ACIER GALVANISÉ POUR LES CÂBLES DE COMMUNICATION DANS LE VIDE DU PLAFOND, AUX DIMENSIONS INDICUÉES. COORDONNER LES EMPLACEMENTS EXACTS SUR PLACE AVEC TOUS LES CORPS DE MÉTIER.
- TYPIQUE:** FOURNIR UNE BORNE AU SOL DE 150 mm, AVEC UNE PRISE DOUBLE, UN ESPACE À UNE PRISE POUR L'AUDIO-VIDÉO ET UN ESPACE À UNE PRISE POUR LES DONNÉES. NORME DE QUALITÉ : HUBBELL 516RPWZALU. FAIRE PASSER 53 mm D'ÉMT DE LA BORNE AU SOL À LA BOÎTE MURALE ET AU PLAFOND POUR LE CÂBLAGE D'AUDIO-VIDÉO ET DE DONNÉES. BRANCHER LA PRISE AU CIRCUIT ILLUSTRÉ. SE REPORTER AU DÉTAIL 4/E01.
- TYPIQUE:** FOURNIR UN RACCORDEMENT CÂBLE AU VENTILO-CONVECTEUR. BRANCHER À L'INTERRUPTEUR PRINCIPAL DE L'UNITÉ ET AU CIRCUIT ILLUSTRÉ.
- TYPIQUE:** FOURNIR UNE PRISE MONTÉE AU PLAFOND POUR LE SYSTÈME CENTRAL DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE, LE ROUTEUR SANS FIL ET LE SYSTÈME DE MASQUAGE SONORE ET LA BRANCHER AU CIRCUIT ILLUSTRÉ.
- TYPIQUE:** POTEAU D'ALIMENTATION DOUBLE DE MOBILIER FOURNI PAR DES TIERS. FOURNIR UNE BOÎTE DE JONCTION DANS LE PLAFOND AVEC LES CIRCUITS ILLUSTRÉS. EFFECTUER LE RACCORDEMENT FINAL AU CÂBLE D'ALIMENTATION PRINCIPAL DU MOBILIER UNE FOIS LE MOBILIER INSTALLÉ. COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- TYPIQUE:** FOURNIR 27 mm D'ÉMT DU CHEMIN DE CÂBLES AU POTEAU D'ALIMENTATION DE MOBILIER POUR LES DONNÉES, AVEC DES MANCHONS EN PLASTIQUE.
- TYPIQUE:** REGROUPER L'AUDIO-VIDÉO, LES DONNÉES ET L'ALIMENTATION DANS UN SEUL BOÎTIER À TROIS PRISES SUR LE MUR. SE REPORTER AU DÉTAIL 4/E01 ET AUX SPÉCIFICATIONS POUR PLUS DE DÉTAILS.
- SE REPORTER AUX ÉLÉVATIONS ARCHITECTURALES POUR L'EMPLACEMENT ET LA HAUTEUR DE MONTAGE EXACTS DES PRISES DANS LA CUISINETTE ET L'AIRE À ÉQUIPEMENT PARTAGÉ.
- NOUVEAU VENTILATEUR D'EXTRACTION 3/4 HP 19XAF16 PAR L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE (EN REMPLACEMENT DE L'ANCIEN VENTILATEUR AU MÊME ENDROIT). FOURNIR UN NOUVEAU DÉMARREUR MANUEL, SQUARE D CLASS 2510 FGPP (OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ) ET LE MONTER À CÔTÉ DU DÉMARREUR ATA EXISTANT DANS LA SALLE 272. RÉUTILISER L'ALIMENTATION EXISTANTE AU VENTILATEUR CONSERVÉ LORS DE LA DÉMOLITION ET BRANCHER AU NOUVEAU DÉMARREUR MANUEL, PROLONGER LE CÂBLAGE SI NECESSAIRE. FOURNIR UNE CONNEXION DE 120V, 15A AU DÉMARREUR/VENTILATEUR D'EXTRACTION EN UTILISANT LE CIRCUIT ILLUSTRÉ. SE REPORTER À LA NOTE 5 E02 ET AUX DÉTAILS 2/E03 ET 5/E03 POUR PLUS DE DÉTAILS.



5 EMPLACEMENT DU PANNEAU EL4 - PREMIER ÉTAGE
E03 ÉCHELLE 1:100

DESCRIPTION	REMARQUES
1	PRISE DE LA SALLE DE RÉUNION 341
2	PRISE DE LA SALLE DE RÉUNION 342, 344
3	PRISE AU-DESSUS DU PLAN DE TRAVAIL SALLE 346
4	PRISE AU-DESSUS DU PLAN DE TRAVAIL SALLE 346
5	PRISE AU-DESSUS DU PLAN DE TRAVAIL SALLE 346
6	PRISE DE L'IMPRIMANTE SALLE 346
7	PRISE DE LA SALLE DE RÉUNION SALLE 344
8	ESPACE SALLE 346
9	ESPACE SALLE 346
10	ESPACE SALLE 346
11	ESPACE SALLE 346
12	ESPACE SALLE 346
13	ESPACE SALLE 346
14	ESPACE SALLE 346
15	ESPACE SALLE 346
16	ESPACE SALLE 346
17	ESPACE SALLE 346
18	ESPACE SALLE 346
19	ESPACE SALLE 346
20	ESPACE SALLE 346
21	ESPACE SALLE 346
22	ESPACE SALLE 346
23	ESPACE SALLE 346
24	ESPACE SALLE 346
25	ESPACE SALLE 346
26	ESPACE SALLE 346
27	ESPACE SALLE 346
28	ESPACE SALLE 346
29	ESPACE SALLE 346
30	ESPACE SALLE 346
31	ESPACE SALLE 346
32	ESPACE SALLE 346
33	ESPACE SALLE 346
34	ESPACE SALLE 346
35	ESPACE SALLE 346
36	ESPACE SALLE 346
37	ESPACE SALLE 346
38	ESPACE SALLE 346
39	ESPACE SALLE 346
40	ESPACE SALLE 346
41	ESPACE SALLE 346
42	ESPACE SALLE 346

Notes Générales

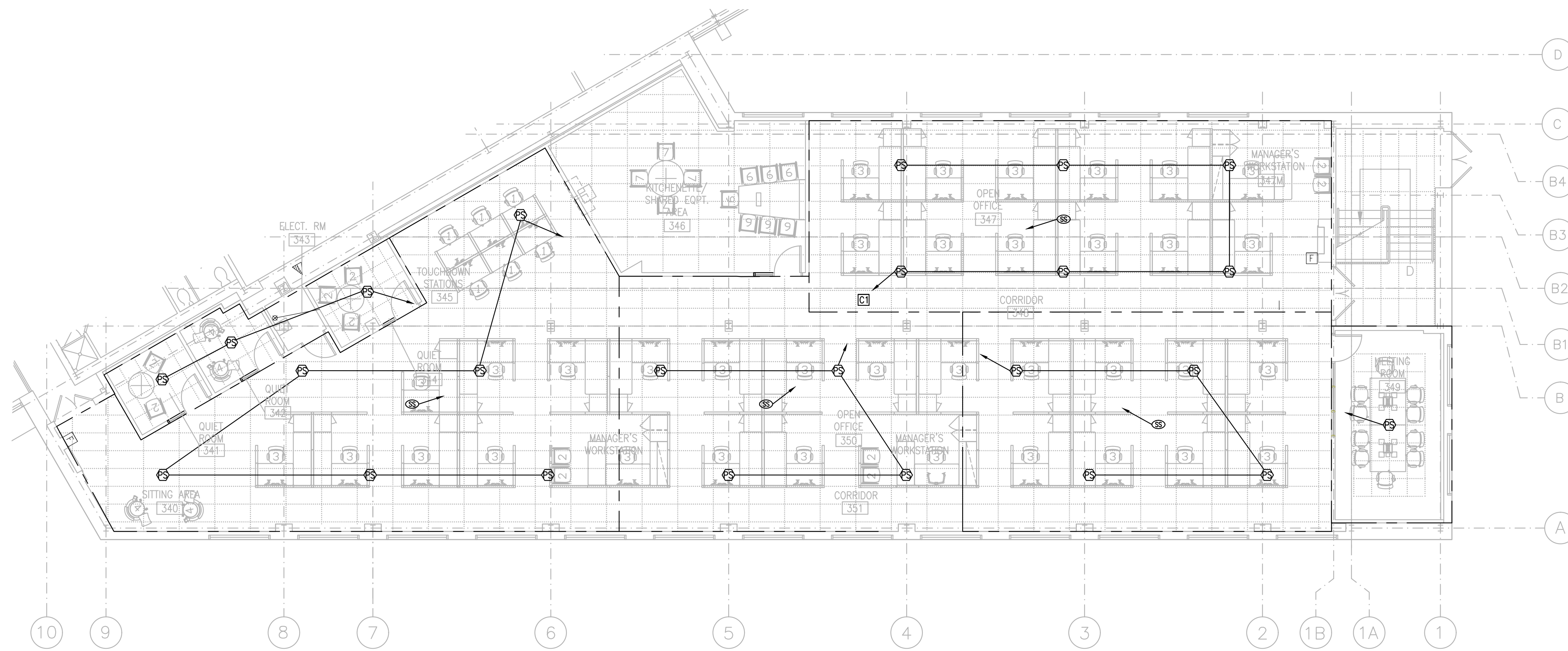
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTÉS DE SERVICE NECESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

Table of Revisions:

No.	Date	OMS POUR L'APPÉL D'OFFRES	RC
1	30 05 2022	FMS POUR L'APPÉL D'OFFRES	RC

Project Information:

Project: M19 - Salle 340, Projet pilote d'aménagement des bureaux visés par des travaux de construction technique
Drawing: CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL
Date: 30 05 2022
Scale: 1:100
Author: FG
Checked: CYC
Approved: AB



1 MATÉRIELS ÉLECTRIQUES : SYSTÈME DE MASQUAGE SONORE
 E04 ÉCHELLE 1:100

NOTES GÉNÉRALES

A. L'INSTALLATION ET L'ÉTALONNAGE SERONT EFFECTUÉS PAR L'ENTREPRISE DE MASQUAGE SONORE ET DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS UNE FOIS QUE TOUTS LES CARREAUX ACOUSTIQUES SONT INSTALLÉS ET LORSQU'IL N'Y A PAS D'ACTIVITÉ NI DE SOURCES DE BRUIT DANS LE BÂTIMENT AUTRES QUE LE BRUIT DE FOND NORMAL TEL QUE LE BRUIT DE LA VENTILATION. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LE FOURNISSEUR DE MASQUAGE SONORE.

B. FAIRE PASSER DES CÂBLES BASSE TENSION SUR LE CÔTÉ DU CHEMIN DE CÂBLES ET DES CONDUITS DE COMMUNICATION. SE REPORTER À E03 POUR LA DISPOSITION DU CHEMIN DE CÂBLES. LIER LES CÂBLES AU CHEMIN DE CÂBLES OU AU CONDUIT AVEC UN ESPACEMENT MAXIMAL DE 1000 mm. ÉLIMINER AUTANT QUE POSSIBLE LES CÂBLES LÂCHES DANS LE VIDE DU PLAFOND.

NOTES DE DESSIN

1. FOURNIR UN SYSTÈME COMPLET DE MASQUAGE SONORE QUI COMPREND, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- 1.1. CONTRÔLEURS DANS LE VIDE DU PLAFOND;
- 1.2. HAUT-PARLEURS DE PLÉNUM DANS UN ESPACE À BUREAUX OUVERT;
- 1.3. HAUT-PARLEURS DE PLÉNUM DANS LES BUREAUX FERMÉS, LES SALLES DE RÉUNION ET LES SALLES DE REPOS;
- 1.4. DÉTECTEURS DE SON;
- 1.5. CÂBLAGE ET TOUTS LES RACCORDEMENTS FINAUX;
- 1.6. ÉTALONNAGE;
- 1.7. PROGRAMMATION ET MISE EN SERVICE;
- 1.8. FORMATION;

TOUS LES APPAREILS DOIVENT ÊTRE DU MÊME FABRICANT. NORME DE QUALITÉ : SOFT DB. ML48-8CH+SMS-STR+SMS-SEN.

COMPOSANTS DU SYSTÈME
 CONTRÔLEUR (C1)
 8 ZONES
 24 HAUT-PARLEURS (PS)
 4 DÉTECTEURS DE SON (SS)

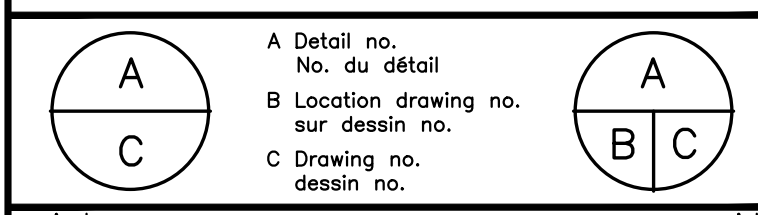
LÉGENDE	
SYMBÔLE	DESCRIPTION
C1	CONTRÔLEUR 8 CANAUX DE SYSTÈME DE MASQUAGE SONORE
PS	HAUT-PARLEUR DU PLÉNUM
SS	DÉTECTEUR DE SON

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÈMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIR DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

No.	Date	Revision	By:
1	30 05 2022	DMS POUR L'APPEL D'OFFRES	FG

Date Printed 00 MM YYYY Date imprimée

Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
 Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



project: M19 - Salle 340, Projet pilote d'aménagement des bureaux visés par des travaux de construction technique
 projet: CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

designed	F.G.	conçu	JUILLET 2021	date
drawn	F.G.	dessiné	COMME NOTÉ	échelle
checked	C.Y.C.	vérifié	4	sheet / de 4
approved	A.S.	approuvé	W.O.no.	D.T.no.

